This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX G7E7 8

Fr 1246.5.5

VE RI TAS

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

# MÉMOIRES DE SULLY.

TOME PREMIER.

DUC DE SULLY.

Miniſtre digne d'Henri le Grand.

*François Porbus le Fils Pinxit.* *H. Godin Sculp.*

HENRI IV.
Roi de France et de Navarre.

# MÉMOIRES

DE

# MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, DUC DE SULLY,

Principal Ministre d'Henri le Grand,

*Mis en ordre, avec des Remarques,*

PAR MR. L. D. L. D. L.

NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée, & augmentée, avec des Obſervations ſur les Remarques jointes aux dits Mémoires, l'Eſprit de Sully & celui d'Henri IV.

TOME PREMIER.

*A PARIS,*

Chez MOUTARD, Libraire.

*M. DCC. LXXXVIII.*

Fr1246.5.5

Harvard College Library
Bowie Collection
Gift of
Mrs. E. D. Brandegee
Nov. 9, 1908.
(10 vols)

# ÉPÎTRE

## *A MADAME*

## LA MARQUISE DE ***.

*MADAME,*

*LA part que vous avez à ce petit Ouvrage, vous a acquis le droit d'en prétendre l'hommage. Ce sont vos*

*lumières & vos conſeils qui m'ont encouragée à entrer dans la carrière; mais, quand je n'aurois pas ce motif, mon cœur, d'accord avec ma reconnoiſſance, ne me laiſſeroit pas la liberté du choix.*

*JE ne ferai point entrer ici, MADAME, l'éloge de votre naiſſance, ni de vos titres, vous êtes ſupérieure à ces brillantes chimères, par votre propre fonds. Ce ſont les qualités de votre ame, vos vertus, votre eſprit, & ce cœur qui fait ſon bonheur de faire celui de tout ce qui*

*l'environne, qui méritent toute mon admiration. La grandeur peut servir à donner de l'éclat aux vertus; mais ne les constitue point. Votre philosophie vous a fait apprécier la valeur de tout ce qui est préjugé. Vous avez senti que la supériorité de la naissance exigeoit la supériorité des vertus & des connoissances: Vous les avez acquises,* MADAME, *au suprême dégré; & c'est à ces qualités, dignes de tous les hommages, que je consacre les miens. Heureuse, si vous daignez accepter ce foible tribut*

Fr1246.5.5

Harvard College Library
Bowie Collection
Gift of
Mrs. E. D. Brandegee
Nov. 9, 1908.
(10 vols)

# PRÉFACE.

LES *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie, depuis long-temps, par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer, ici, dans une discussion, inutile, pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé, depuis la paix de 1570, jusqu'aux premières années de Louis XIII, c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matière aux historiens de notre monarchie, & qu'ils traitent du règne, ou, pour mieux dire, de la vie

presqu'entière de Henri le Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque connoissance des troubles précédens, qui n'y sont touchés que par occasion: Mais aussi, ils en exposent toute la suite dans le plus grand détail. Les évènemens y sont aussi variés, qu'ils sont nombreux: Guerres étrangères & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruses de la politique, ambassades, négociations; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être, encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne sont pas du ressort d'une histoire; c'est l'avantage propre aux mémoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets, & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer; Et, d'ailleurs, ils ne sont point assujetis au joug que la nécessité impose à l'histoire, de ne rien omettre de ces choses trop générales, dont on sent soi-même tout le dégoût, en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un

prince, dont on va parler ? Il faut que le tableau de sa vie privée soit, sans cesse, mis en regard avec celui de sa vie publique. Il faut le montrer, au milieu de ses courtisans, avec ses domestiques, dans les momens où il s'observe le moins; établir son caractère, par ses lettres & ses discours. Les passions se peignent mieux, elles-mêmes, par une simple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'historien. Or, les mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand prince, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune, envisagé comme particulier, ou, comme roi, comme guerrier, ou comme politique, enfin, comme époux, père, ami, &c., est marqué à des traits si sensibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte, tout au plus, que certains détails militaires, peut-être, un peu trop fré-

quens, au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique, d'ailleurs, ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, & diversifiés, comme tout le reste, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir, ici, de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui-même, qui ne se rapporte, ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra, sans doute, avec plaisir, le jugement qu'on en a porté, dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour: L'auteur d'un ancien discours, qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du roi, va nous en instruire.
Vol. 9590. re. « Voici, certainement, dit-il, » l'une des plus belles images de » la prudence & fidélité humaines, » que cette reddition de comptes, » laissée au public par M. le duc de » Sully, dans ces deux volumes, tou- » chant la qualité des conseils, & le

» nombre des grands ſervices qu'il » a rendus à ſon roi & à ſon bien-» faicteur, ſoit pour la gloire parti-» culière de ſa perſonne, ſoit pour la » proſpérité de ſon état. Et, de vrai, » ce ſont deux choſes, qui ſe ſuivent, » voire qui ſe côtoient & s'entre-re-» gardent, ici, perpétuellement, que » la fortune de Henri le Grand, la » vertu de ſon grand miniſtre. Cetui-» ci ſert & oblige envers l'autre dans » cet ouvrage, de toutes les façons » dont un grand prince peut être ſervi » & obligé par un ſien ſujet, de ſa » main, de ſon courage, de ſon épée, » voire de ſon ſang & de ſes plaies, » aux occaſions de valeur & diſcré-» tion, mais en celles, particulière-» ment, de conſeil & de cabinet; du » plus grand ſens & de la clairvoyance » la plus pénétrante, du déſintéreſſe-» ment le plus rare & de la ſincérité » la plus exquiſe, que les hiſtoires, » nôtres & étrangères, ayent jamais » connues.

Il eſt aſſez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles miniſtres, ſous le règne d'un prince tel que

Henri IV. Ce qui doit surprendre, est de trouver, dans une même personne, ce guerrier, ce politique, ce sage administrateur, cet ami sûr & sévère, autant qu'intime confident & favori de son maître; mais, ce qui doit paroître encore plus singulier, c'est de voir, dans un ouvrage où les actions de deux hommes si rares sont rassemblées après leur mort, un grand roi, réduit à conquérir son propre royaume, s'occuper, avec un ministre, non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pareille entreprise; travailler, ensuite, de concert, à rendre ce même royaume, non seulement, paisible, mais florissant; régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin, ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres, qui s'accompagnent, s'éclaircissent & s'embellissent, mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un ministre son confident, à-peu près de même âge, conduites, depuis l'enfance de l'un & de l'autre, jusqu'à la mort du premier, & au

temps-où le ſecond ſe vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons, que les mémoires de Sully ſont, encore, recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques, puiſées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets & de réglemens, preſque en tout genre, dont ils ſont remplis. » Lui ſeul, dit le » même auteur contemporain, parlant » du duc de Sully, certainement, juſ- » qu'aujourd'hui, a découvert la jonc- » tion de deux choſes au gouverne- » ment des états, que nos pères n'a- » voient pu, non ſeulement, accorder, » mais s'imaginer compatibles enſem- » ble; l'accroiſſement des deniers aux » coffres du roi, avec la décharge & » le ſoulagement de ſon peuple. Qui » veut voir l'idée du ſujet utile & de » l'incorruptible miniſtre d'état; il faut » qu'il la vienne voir dedans ce ta- » bleau. L'économique s'y trouve en » ſon jour, la politique en tous les » uſages, c'eſt-à-dire, l'art de régner » & faire régner; la ſcience de régner » comme homme, & celle de régner » comme roi. La morale y a épuiſé ſes

» plus belles inftructions & plus riches
» exemples; & tout cela, foutenu &
» paré de la connoiffance de toutes les
» chofes, depuis les plus élevées juf-
» qu'aux méchaniques.

Encore une fois, je ne vois pas que la plus févère critique fe foit encore, aujourd'hui, beaucoup éloignée de ce fentiment. On n'a qu'à confulter M. l'Abbé le Laboureur, dans fes additions aux Mémoires de Caftelnau, *tom. 2, liv. 2, pag. 187*, le père le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car, qui eft-ce qui ne cite pas, avec éloges, les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux fur le véritable dégré de la puiffance de ce royaume? On y aperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde, enfin, comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage fur ce fujet, pour paffer à une feconde confidération, que je ne puis, ni ne dois diffimuler. C'eft que le plaifir que fait un livre d'un auffi grand prix, eft ac-

compagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothèques, inutiles pour la plupart de ceux qui aiment la lecture ; ce qu'on ne sauroit imputer, qu'à des défauts essentiels d'ordre & de style.

En effet, les matières y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées, se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domestiques ; mais ils ne savent ni les séparer, ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit, se trouveront, quelquefois, plusieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut, souvent, aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henri IV, qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées & mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel, fort souvent, aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : Elles n'ont, l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas

besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop, en avançant que, presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la longueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression; quelquefois, bas & rampant, &, quelquefois, ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales, sur le caractère des mémoires de Sully, auroient dû faire naître, à quelqu'un de nos bons écrivains, la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles & intéressans; d'autant plus, que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choses, &, ce qu'ils ont de mauvais, de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient, en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne sauroit toucher, sans les gâter. Mais, ce qui aura, sans doute, détourné de cette entreprise, ce sont les risques, auxquels elle exposoit de la part des

critiques un peu trop difficiles; &, j'avoue que, pour oser franchir ce pas, j'ai eu besoin que mon original m'inspirât cette complaisance intérieure qui prévient le cœur, aussi bien que l'esprit, en faveur d'un ouvrage, & dont l'effet est de nous aveugler sur tous les obstacles. Car, enfin, pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci, il faut, sans s'écarter de l'obligation où est un traducteur, de rendre, exactement, le sens de son original, se donner presque toute la liberté dont jouit un compositeur, puisqu'il s'agit, tout à la fois, de traduire, d'abréger, de transposer, de rédiger, &c.

Une correction, purement grammaticale, qui se seroit bornée à changer, dans les Mémoires de Sully, les expressions absolument mauvaises, & à supprimer celles qui sont visiblement superflues, n'auroit point suffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le style. Il n'eût été guère plus possible, sans détruire le texte, de sauver l'autre inconvénient, qui naît de la confusion des matières, si l'on s'étoit contenté de rapprocher

les faits dispersés, & d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites, pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer, pour ainsi dire, l'ouvrage, & le refondre en entier; mais, j'ai jugé, à la fin, que l'exécution de tout autre projet seroit impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un style aussi vicieux, que l'est celui de ces Mémoires, ne méritoit, en aucune manière, d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les seuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut se passer, le rendroient déjà si différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin: Que ces mêmes changemens, exigeant, d'ailleurs, des liaisons & des transitions, qui ne peuvent se faire sans des additions considérables d'un autre style, c'eût été s'exposer à laisser apercevoir, au milieu de tout cet antique, je ne sais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraste désagréable; qu'il s'agissoit, de plus, de purger l'original, je ne dis pas, simplement,

de quantité d'expressions, mais d'idées très-peu naturelles ; ne fût-ce que le titre même, ridiculement singulier, *Économies Royales, & Servitudes Loyales :* Qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise, pour faire une plus juste distribution des matières & des temps. Enfin, que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui, dans les Mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien, surtout, ne m'a paru si indispensable, que de ne pas laisser la parole à des secrétaires, qui ne savent que louer & flatter. Quoi de plus fastidieux, que de les voir, à chaque ligne, apostropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé, en convenant qu'il en est bien mieux instruit qu'eux ? Cette apostrophe continuelle ne fait, de tout le livre, qu'une espèce de longue épître dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage ?

J'ajouterai, que la narration, qui,

dans le ſtyle hiſtorique, admet, uniquement, la troiſième perſonne, ne pouvoit, ici, avoir lieu : C'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déjà dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent, continuellement, dans le récit, où ils paroiſſent, preſque toujours, à la fois, parlant entr'eux, ou bien, avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il, lui,* qui, dans la narration, ſupplée ſi commodément au nom-propre, pouvant, alors, tomber ſur l'un, comme ſur l'autre, il en réſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver, que par l'inconvénient auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Henri IV,* & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce prince, c'étoit enlever, tout d'un coup, une moitié des mémoires, & une moitié, qui n'eſt, peut-être, pas la moins intéreſſante : Car, on trouve, par-tout, la vie & les actions de

Henri le Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne se rencontrent guère, que dans ce livre. Il convenoit encore moins, de s'y borner à raconter les évènemens, qui regardent particulièrement ce ministre.

Il ne restoit donc qu'un seul parti à prendre; c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé, sans répugnance, à une nécessité, qui devoit être la source d'un nouvel agrément. Rien, en effet, plus capable de répandre, dans la narration, cet intérêt vif & pressant, qui remue si bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue: Et quel acteur encore! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit, aujourd'hui, un tel ministre, qui fut également chéri de son maître, & respecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif seul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence que j'aye prise; s'il trouvoit, d'ailleurs, que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais, comme je

n'ose m'en flatter, je fonde ma justification sur une preuve de fait; c'est que, dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est, lui-même, l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les pièces originales qui les composent, sont de lui, & que ses secrétaires n'ont fait autre chose, que les coudre ensemble: Ce qui s'aperçoit facilement, en certains endroits, où la plume du ministre, ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelqu'autre considération aussi forte, on le voit frustrer l'attente du lecteur, sur des faits, dont il est clair que, par eux-mêmes, ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol, que je leur fais, qu'une juste restitution que je dois à leur maître. J'en ai, pour garans, tous nos écrivains, qui montrent assez, lorsqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croyent bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'état. Le doute du seul Vitorio Siri, à cet égard, est bien foible, contre tant d'autorités.

*Mémoir. Rec. vol. 1. pag. 29.*

Je ne regarde point cette discussion critique, comme assez importante, ou

assez amusante, pour transcrire des pages entières de nos mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henri IV, de M. de Sully, & de ses secrétaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique, ici, en marge *. Je me contenterai d'ajouter une conjecture, que je soumets aux lumières des Lecteurs.

Les mémoires de Sully se sont formés, premièrement, des remarques que M. de Rosny commença, dès sa plus grande jeunesse, à faire, sur les évènemens de son temps, soit généraux, soit particuliers, au prince son maître, & à lui-même: Ensuite, de ce qu'il y joignit, à la prière de ce même prince, qui sut distinguer, de bonne heure, le prix d'un homme de ce caractère. M. de Rosny ne prétendit pas, sans doute, en faire un ouvrage bien suivi, encore moins, un corps d'histoire; mais, seulement, un recueil de pièces sur plusieurs des évènemens de son temps, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement. Le mot de Journal, qui y est employé quelque part, ne doit donc

* *Epît. des* 1 & 3 *T.* — 2 *tom. p.* 407, 409, 410, 434, 435, 440, 448. — 3. *T. p.* 82, 83, 294, 385, *&c.*

*Tom.* 2, *p.* 440.

*Tom.* 2, *p.* 448. *Tom.* 3, *p.* 83, 385.

pas être pris à la rigueur. Des mémoires, par pièces, ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire, aussi, que M. de Rosny eût, alors, pour objet de se préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux, dans la suite, faire paroître sous le nom de ses secrétaires, que sous le sien.

*Epît. Limin. des 3 T. T. 2, p. 410.* Ces registres, si bien reliés, dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secrétaires, deux desquels composèrent, d'abord, les deux premiers tomes, tels que nous les avons, aujourd'hui. Les deux autres secrétaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au temps de sa retraite, travaillèrent, en même temps, au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605, jusqu'à la mort de Henri IV. Et, croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs confrères, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise. Mais, j'avertis qu'il *Epît. Limin. Ibid.*

ne faut pas tout à fait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully ; ils n'ont cherché, à cet égard, qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient, que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le père le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres, sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même ; &, pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru, que lorsqu'ils furent imprimés, à Paris, en 1662, par les soins de M. l'abbé le Laboureur.

Il est parlé, dans les mémoires de Mademoiselle, de certaines lettres, & autres originaux, en fort grand nombre, que le comte de Béthune gardoit précieusement, qu'il montroit, comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des écrits du duc de Sully ; mais, de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces pièces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu

roi, en 1664, il faut conclure, que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la composition des mémoires de Sully. Cependant, je tiens aux compilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois, de bon cœur, n'avoir eu, comme eux, que ces seuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'essentiel, & ne sert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui, en beaucoup d'endroits, ne sauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces pièces originales, suivant l'ordre des temps, qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sais, même, s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans. Du moins, peut-on, sans témérité, les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la guerre*, le *Maréchal-de-Camp*, les *Instructions de milice & police*, & quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont, certainement, existé. On les cherche, inutilement, dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui,

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

jourd'hui, malgré les ſoins que ce ſeigneur, connu par ſon goût pour les belles-lettres, &, en particulier, pour les antiquités, a pris d'y raſſembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens, ſi glorieux à ſon illuſtre maiſon. Ce ne ſont, pour la plupart, que des états, mémoires, &c., qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la ſubſtance ſe retrouve, d'ailleurs, dans nos mémoires. Les ſeules pièces manuſcrites de ce cabinet, qui pourroient intéreſſer la curioſité, ſont, l'original du premier volume des mémoires de Sully, ſur lequel, ſans doute, a été fait l'imprimé; & la ſuite d'une eſpècè de roman héroïque, en quatre volumes *in-folio*, dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou, plutôt, hiſtoires allégoriques de ce temps-là, ſont intitulées: *Gelaſtide, ou les illuſtres princeſſes & belliqueuſes pucelles du puiſſant empire de la grande Sclaramane de Doloſophomorie, les Slarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope:* Titres auſſi ſinguliers, que celui des mémoires de Sully, & qui marquent aſſez, que ce ſont

les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être, aussi, que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully, lui-même, puisque ses secrétaires, non seulement, agissoient par ses ordres, mais, encore, travailloient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obligés de convenir qu'un peu de vanité, dans ce ministre, a empêché que ses mémoires n'ayent paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur, à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le règne de Henri IV; &, ne voulant, ni se louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire, par d'autres, ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

*Tom. 3, pag. 83, & 294.*

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui, bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'est la manière libre, dont il parle, & dont il agit avec son souverain. Ecoutons encore, là dessus, notre ancien dissertateur. « Cette humeur, dit-il, mêmement, si ferme & hautaine, qui oblige, souvent, son prince à le pré-

» venir, pour s'ouvrir à lui, & se dé-
» clarer : Peut-être se fût-il rendu plus
» recommandable, & d'autant plus
» parfait, que moins difficile. Mais,
» quoi ! si l'original étoit de la sorte,
» & le naturel le vouloit ainsi ; le de-
» voit-il flatter, le devoit-il déguiser
» dans la peinture ? Mais quoi ! Si ç'a
» été cette même gravité, ou circons-
» pection universelle, que ses ennemis
» ont reprochée à sa mémoire, qui a
» donné tout ce grand prix à son mi-
» nistère & autorité, la doit-on re-
» gretter, en lui, comme une tache, &
» la condamner, en lui, comme un
» manque » ? En effet, pourquoi un ministre, dont la droiture est connue, & qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilége de pouvoir suivre les impressions austères de la vérité ? La condition des particuliers seroit, donc, en ce point, plus heureuse, que celle des souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard, M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce maître ne lui en fait point, qu'il le souffre ; c'est trop peu dire, qu'il l'ai-

me, qu'il le loue, de cette liberté. Qu'on dise, donc, tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henri IV. Je ne vois, dans ce trait, rien, que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La nécessité de prévenir le lecteur, pour moi-même, a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent, dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui est arrivé, en ce genre, avec Henri IV; &, quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui, de la bouche de ses secrétaires, ne pouvoit passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise d'avantageux, pour lui & pour la maison de Béthune. J'y laisse de même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ses préjugés de religion, tantôt, sur les maisons les plus célèbres, telles, entr'autres, que la maison d'Autriche; tantôt, sur des particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu justice; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, Mes-

fieurs de Villeroi, Jeannin, le Cardinal d'Offat, & autres, parmi les Catholiques; &, dans le parti proteftant, les ducs de Rohan, de Bouillon, & de la Trémouille, du Pleffis-Mornai, &c. Enfin, touchant une fociété, très-eftimable par fes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeuneffe, & aux belles-lettres.

Si je m'arrête fur cet article, c'eft, uniquement, afin qu'on voye combien je détefte toute forte de préventions: car, du refte, je fais bien que, là deffus, je ne ferai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, fubfiftera, toujours, dans fon entier; on en tireroit, fi j'avois ofé l'altérer, de quoi m'accufer, à la fois, d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je protefte que c'eft à la vérité feule que j'ai cru l'accorder, c'eft de marquer ma repugnance par de fréquens correctifs, fur lefquels, feuls, le public équitable jugera de mes véritables fentimens.

Au refte, il ne faut, ce me femble, qu'un feul mot, pour rendre fans

effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jésuites, & à plusieurs autres bons Catholiques : C'est qu'ils agissoient par un motif, & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoutons, que, dans les circonstances, où ces choses se passoient, il étoit bien difficile de ne pas se tromper, dans le jugement qu'on devoit porter, sur chacune des démarches des différens acteurs. Aujourd'hui, que le temps a mis en lumières les causes les motifs, & les moyens ; nous, qui ne sommes plus, ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de désirs, d'espérances, n'avons-nous pas, sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens, presque contradictoires ? L'un, de détester la ligue avec beaucoup de raison ; l'autre, de juger, avec quelque vraisemblance ; que, sans la ligue, ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy, les d'Ossat, &c., avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif, peu différent, m'a fait

encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle désavantageusement de quelques-uns des Peuples nos voisins, entr'autres, des Espagnols & des Anglois. Je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser ses querelles. Ne rien apercevoir de louable dans les autres nations, c'est aveuglement; ne pouvoir en convenir, c'est foiblesse.

Mais, un article qui m'a paru plus grave encore, que tous ceux-là, c'est la liberté, avec laquelle l'auteur expose, quelquefois, ses propres principes, sur le fond même de la religion. On se figure, d'abord, qu'un homme plein de sentimens, de connoissances, & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorsqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on sait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé, ainsi, moi-même; mais, la simple inspection de ses mémoires a suffi pour me détromper. Je citerai, à cette occasion, une dernière fois, l'Ecrivain, dont j'ai déjà employé le témoignage, afin de faire mieux sentir, que ces Mémoires

ne doivent pas faire, aujourd'hui, une impression, qu'ils ne faisoient pas, même, au temps de leur nouveauté. » Ce n'est pas, dit-il, par les conditions de sa créance, qu'il le faut » regarder comme un modèle, ou » original: C'est un capitaine, c'est » un grand-maître d'artillerie, c'est » un surintendant des finances, & » un ministre universel de tous les » grands desseins de son prince; mais, » non pas un chrétien, &, encore » moins, un catholique, qui se re» présente dedans ces mémoires.... » Ces livres aussi, dit-il encore, ne » le représentent-ils pas proprement » pieux, ou religieux, puisqu'ils ne » le représentent pas vraiment catho» lique?

L'auteur pouvoit ajouter une autre raison, encore plus décisive: C'est que, lorsque M. de Sully se représente, comme religieux, ou catholique, pour me servir de ses termes, cet homme, dont les raisonnemens, sur presque tout autre sujet, sont, ordinairement, solides & concluans, se montre si mauvais théologien, que ce seul contraste suffiroit pour le réfuter.

Quels aveux, d'ailleurs, ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point, contre quelques-unes des folles décisions des synodes protestans, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'esprit de révolte & de désobéissance de tout ce corps ? Il y a quelque chose de si singulier à voir M. le duc de Sully, tour à tour, calviniste, & l'ennemi des Calvinistes, que j'ai cru devoir conserver tout ce qu'il dit, au sujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois supprimé, à cet égard, ne fût jugé, par la raison même de cette suppression, d'une toute autre importance qu'il n'est : Mais, aussi, j'ai jugé devoir encore moins épargner, ici, les correctifs, que par-tout ailleurs : Et il se peut bien faire que, croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore, considérablement, multiplié ces nótes, c'est que, dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair, & plus complet, j'ai eu, pour toutes les choses de simple agrément,

la même complaisance, que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir & l'achever : Ici, c'est un trait qui en amène un autre, simplement amusant : Là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le surnom, les dignités, les emplois ; quelquefois, même, l'année de la naissance, & celle de la mort. Ces notes regardent, encore, des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de monnoie, &c. J'ai tâché, pour cela, de ne rien emprunter, que de nos meilleurs écrivains, & de puiser, tout d'un coup, à la source : Ainsi, les mémoires de la ligue, de l'Etoile & de Nevers ; les Chronologies novennaire & septenaire de Cayet, & le Mercure françois ; Messieurs de Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, le Grain, d'Aubigné ; les manuscrits de la bibliothèque du roi, les lettres du cardinal d'Ossat (1), &c., sont mes

(1) Je me suis servi, pour ces lettres, de l'ancienne édition, *in-fol*, ainsi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

garans pour les faits; &, pour tout le reste, les livres qui pouvoient me fournir les secours, dont j'ai eu besoin. Je me contente, ordinairement, de rapporter leurs paroles, sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion, excepté, lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que, dans les cinq ou six premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible de faire autrement; les premières années de l'histoire de Henri IV, offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espèce, que les mémoires de Sully ne font, souvent, qu'indiquer, ou toucher très-légèrement.

Des notes sur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c., auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, surtout, dans les derniers livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent, même, de nécessité absolue.

A l'égard des maximes, & des réflexions, le seul usage raisonnable, qu'on

pouvoit en faire, étoit de les disperser, en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer, à un autre égard, la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand & fameux dessein de Henri IV, en différens endroits, où il me paroissoit couper la narration d'une manière désagréable ; &, ne trouvant de place nulle part, pour un détail si étendu, j'en ai formé un livre, à part. On pourra, d'abord, me soupçonner, sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les lecteurs de suspendre leur jugement, jusqu'à ce qu'ils l'ayent lu, d'un bout à l'autre. Je sens bien, moi-même, que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matières, a jeté, sur ce travail, un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires, mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'apercevra, en assez d'autres endroits, que, si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois, souvent, présenté sous un autre aspect. Au reste, il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge,

& le lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient, que j'ai imaginé, pour faire usage des lettres, qui sont répandues dans les Mémoires de Sully, a été, de les tourner en récits, & de les joindre au fait qu'elles concernent; par là, je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence, si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont, auparavant, entretenus de bouche, j'y supplée, ordinairement, par une note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite. Car, de ce nombre, presqu'infini, de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressans. Je mets toutes celles de cette espèce au nombre des inutiles, & je les retranche, en entier, ou en partie: Ce que je pratique, aussi, à l'égard des récits, trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens, sur les finances, trop particularisés. Mais, lorsque je tombe sur des lettres, des conversations &

autres morceaux de la première main, je les copie fidellement, sans prendre d'autre liberté, sinon que, rencontrant un terme, dont le son pourroit choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire, par là, ceux qui pourroient se plaindre, qu'en leur présentant des mémoires anciens, les personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siècle; & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai suivi l'ordre établi, de diviser un ouvrage historique en livres, plutôt qu'en chapitres. Il s'en est trouvé trente, dans celui-ci, en comptant pour un, l'exposition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout à fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution; mais, il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considérable dans les mémoires de Sully, pour que le public pût goûter cette suppression: Je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au delà de la retraite de M. de

Sully : En quoi je n'ai pas suivi mon original : Mais, outre que, selon mon plan, je ne voyois aucun usage à faire de pièces, qui n'ont plus de relation avec l'un, ni avec l'autre de mes deux personnages, il m'a semblé, en bonne critique, que ces pièces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve, dans le quatrième tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil, & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris, les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante, contre M. de Villeroy, des autres morceaux appartenans au règne de Louis XIII ; en un mot, de ce qui est contenu dans les deux cents dernières pages, tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, &, en même temps, si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder, que comme une compilation faite par ses secrétaires, sans aucun discernement, & dans l'unique vue, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes, de rendre ce tome

égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, & des autres pièces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully, depuis ce temps-là, jusqu'à sa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard, j'y satisfais par un supplément : On ne doit rien perdre, ni omettre, de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet, & plus intéressant, que, d'abord, je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclaircissemens, que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déjà dit. Elle est en quatre tomes, qui forment autant de volumes ; quoique, dans quelques bibliothèques, ils se trouvent réunis en deux volumes seulement : Le premier, & le second de ces quatre tomes, imprimés à *Amsterdam*, c'est-à-dire, à Sully, sans date d'année, ni nom d'imprimeur ; car celui qu'on voit en tête,

est supposé. C'est la première de toutes les éditions des mémoires de Sully : On l'appelle, communément, l'édition aux lettres vertes, à cause de ses V V V, & de sa vignette, enluminée de vert : Les troisième & quatrième tomes, imprimés, à *Paris*, avec permission, chez *Augustin Courbé*, en *1662*. Cette édition n'est pas fort correcte, mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées, ce qui est encore pire. Voici toutes celles qui ont suivi la première. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.*, plus petit caractère, *Rouen 1649*. Des mêmes, quatre volumes, *in-douze*, *Amsterdam 1654*. Des mêmes, deux volumes *in-fol.*, *Paris*, *Courbé*, *1664*. Des troisième & quatrième tomes, trois volumes, *Paris 1664*. Du tout, ensemble, huit volumes *in-douze*, *Paris 1663*, &, dans le même temps, à *Rouen*, sept volumes *in-douze*. La dernière édition est celle de *Trévoux*, en 1725, douze volumes *in-douze*

Ce qui me reste à ajouter, ici, c'est d'assurer le public, que je le respecte trop, pour m'être exposé à mériter les reproches, que beaucoup de tra-

vail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent servir, si ce n'est à corriger mon ouvrage, du moins, à me corriger moi-même, dans la suite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra, ni réclamer l'indulgence, que l'on doit, naturellement, à un premier essai, ni chercher une excuse dans ma situation : Situation, néanmoins, si peu favorable à ce genre de travail, que, sans le secours de personnes aussi généreuses que zélées pour l'avancement des lettres, je me serois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois, surtout, coupable d'une extrème ingratitude, si je laissois ignorer ce que je dois, en cette occasion, à un homme respectable, qui, ayant eu des liaisons intimes avec Messieurs les ducs de Sully, les derniers morts, non seulement, m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage, mais encore, m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution par tous les moyens que lui ont inspiré l'amitié dont il m'honore, & la noblesse de ses sentimens.

# SOMMAIRES

*Des LIVRES contenus dans le premier Volume.*

## SOMMAIRE du premier Livre.

*MÉMOIRES, depuis l'année 1570, jusqu'à 1580. État des affaires du conseil de France, & de celles des Calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune. Autres, sur la naissance, l'éducation, & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement, sous Henri II, François II, & pendant les premières années de Charles IX. Artifices de la reine Cathérine de Médicis, & de son conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la reine de Navarre; blessure de l'amiral de Coligny, & autres sujets de défiance, que la cour donne aux Protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthélemi: Détail, remarques & réflexions sur cet évènement, sur la conduite de Charles IX & sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre, &*

*Rosny, échappent au massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage, & rétablissent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des Princes. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henri III revient en France, & déclare la guerre aux Huguenots. Fuites de Monsieur, & du roi de Navarre. La reine-mère les trompe, par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires; & prises de Villes: Premiers faits-d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mère avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires: Prises de Cahors, &c., commises par Rosny.*

## SOMMAIRE du second Livre.

MÉMOIRES, depuis 1580, jusqu'à 1587. *Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise du château Cambrésis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambray. Il passe en Angleterre, revient en Flandre, se rend odieux aux Flamands, & aux Protestans, par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi, après avoir visité la ville de Béthune. Offres faites au Roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé, par le Roi de Navarre, à la Cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage, & négociation de Rosny, à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la Ligue. Henri III s'unit avec elle, contre le Roi de Navarre. Divisions dans le parti Calviniste : Vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris, par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hasardé. Embarras où se trouve le Roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux*

*Rois. Prises de Talmon, de Fontenai, &c. Rosny va assister son épouse, pendant la peste. Entrevues de la Reine-mère avec le Roi de Navarre; sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contre eux: Danger de Madame de Rosny: Voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras: Détail de cette bataille.*

## SOMMAIRE du troisième Livre.

*MÉMOIRES, depuis 1587, jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre, & des Protestans, après la bataille de Coutras : Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : Remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : Réflexions sur cet évènement. Assassinats du duc & du cardinal de Guise : Réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Cathérine de Médicis. Foiblesse de Henri III, pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négocié par Rosny : Mécontentement, qu'on lui donne, à cet égard Entrevue de deux rois Le duc de Mayenne devant Tours; Faits-d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse, où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny Situation embarrassante où ce prince se trouve : Dispositions des différens officiers de l'armée royaliste, à son égard. Surprise de Meulan, par Rosny. Prise de villes, & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmouche du Pol-*

*let; dangers, que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & siéges de places. Digression sur ces mémoires. Siége de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : Particularités sur cette bataille : Grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : Caresses que lui fait Henri IV.*

MÉMOIRES

# MÉMOIRES DE SULLY.

## LIVRE PREMIER.

ON se flattoit, à la cour de Charles IX, que les malheurs, arrivés aux Réformés sous les règnes précédens, les obligeroient de céder, enfin, aux volontés du roi, ou de sortir du Royaume. La mort du prince (1) de Condé, leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entière dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassûrer ce foible

1570.

Jarnac & Moncontour.

(1) Louis I, prince de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier, à la bataille de Jarnac, en 1569, il fut tué, d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira. dans la tête, par-derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

1570. reste de troupes, abattues par une longue suite de mauvais succès; tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine (2). Un courage supérieur à tous les évènemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats, épars dans toutes les provinces, & commencèrent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai, & quelques autres villes, tenoient encore pour eux, dans ces quartiers. Ils osèrent, même, se promettre de répandre l'alarme jusque dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Reîtres & de Lansquenets, qu'on leur promettoit, en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétude, que la reine-mère, Cathérine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, &, ensuite, de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher, pour cet effet, une puissante ar-

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue, que c'est un protestant qui parle, dans ces mémoires. L'état, où la religion & la politique sont, aujourd'hui, en France, ne laisse point appréhender, que tout ce que peut dire monsieur de Sully, en faveur des prétendus réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut, même, en quantité d'endroits, tirer, des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes, pour l'unité de religion, dans un royaume, & pour l'avantage de la religion catholique, sur la prétendue-réformée. Voyez ce qui est dit, sur ce sujet, dans la préface de cet ouvrage.

mée (3). Strozzy, la Châtre, Tavannes, la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé, qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine-mère tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea, bientôt, de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la première à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta, même, une espèce de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

1570.

Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis, maréchal de France. Jean de Nogaret, père du duc d'Epernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I, & étoit, alors, l'un des conseillers & des confidens de Cathérine de Médicis. Son caractère se connoîtra, par les traits suivans, que je rapporterai, d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, p. 34. „Il couroit, dit-il, dans les rues „de Paris, la nuit de la St.-„Barthélemi, criant : Saignez, saignez; la saignée „est aussi bonne, au mois „d'Août, qu'au mois de „Mai. Son fils, qui a écrit „des mémoires, rapporte, „que son père, étant au „lit de la mort, fit une „confession générale de sa „vie, & que, le confesseur lui ayant dit, d'un „air étonné : Quoi! vous „ne parlez point de la „Saint-Barthélemi? Je la „regarde, répondit le maréchal, comme une action méritoire, qui doit „effacer mes autres péchés.

(4) Les apparences étoient, que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcheroit, du moins, de s'approcher de Paris. Il ne fit

1570. Tant d'opiniâtreté fit juger, dès ce moment, à la reine-mère, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens, que la guerre, pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la paix se fit, à l'heure qu'on y pensoit le moins, & à des conditions tout à fait avantageuses pour les huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570,

ni l'un, ni l'autre: Au contraire, il fut obligé de se retirer, après une escarmouche très-vive, & il se contenta, depuis, de côtoyer l'ennemi. Les Calvinistes étoient commandés, dans cette rencontre, par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un, de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc: „Mes premiers exploits d'armes, „disoit ce prince, furent „Arnay-le-Duc, où il „étoit question, ou de „combattre, ou de me retirer. Je n'avois retraite „qu'à plus de quarante „lieues de là; & je demeurois à la discrétion „des paysans. En combattant ainsi, je courois „fortune, d'être pris, ou „tué, parce que je n'avois „point de canon, & les „gens du roi en avoient, „&, à dix pas de moi, fut „tué un cavalier d'un coup „de coulevrine: Mais, recommandant à Dieu le „succès de cette journée, „il le rendit heureux & favorable„. *N*, 1, L. 5, *p*. 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnèrent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'île d'Oléron, Brouage, Xaintes, &c.

(5) Ils furent remis, par ce traité de paix, en possession de plusieurs privilèges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes, pour sureté, la Rochelle, Montauban, Conac, & la Charité. On appela cette paix, boiteuse & mal assise, parce qu'elle fut conclue, au nom du roi, par Biron, qui étoit

après laquelle on goûta, de part & d'autre, pendant deux ans, un repos également souhaité par les deux partis. 1570.

Mon père (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie, jointe à celle du prince, que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille, & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public, à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais, sans affectation, & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi, ici, & dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient, présentement, l'empire d'Allemagne, & les Espa-

boiteux, & par N. de Mesmes, seigneur de Malassise. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa, en premières noces, Charles Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, & d'Anne Briconnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguérite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

(7) Ces éclaircissemens, sur la maison de Béthune, sont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pièces, qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons, bientôt, le sentiment.

1570. gnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples gentilshommes, il y a trois cents ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle &

(8) L'opinion, qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement, Thiersteín, a, long-temps, passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri, en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés, sur sa parole, par les meilleurs critiques, & même, par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres, mieux examinés, par les chartres du monastère de S. Trutpert, & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte, par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c., comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non seulement, jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixième siècle, mais même, jusqu'à Adelric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitième ayeul de Raoul, ou de Rodolphe I, au milieu du septième siècle. Voilà, du moins, ce qui paroît, assez solidement établi, par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne, en 1737, en trois volumes in-folio, & qui a pour titre, *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg*, &c. Voyez, aussi, le savant & judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le Journal des savans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulières. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche, avec celle qui posséda l'Autriche, &c., jusqu'en 1248, que mourût Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tiroit son origine des anciens ducs de Souabe. Mais, nous manquons de preuves, que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe, ou d'Autriche première : Elle ne l'a été, que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Austrasie; & l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche, mais à la première; quoique l'un ne

Zurich, & qui se séroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince, tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohème. C'est du fils de ce Raoul, que commence, proprement, la nouvelle source d'Autriche; parce qu'il prit ce nom, en la place du sien. La maison de Béthune, qui a donné son nom à une ville de Flandre, & d'où sont sortis les comtes qui, anciennement, ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9), Avoué d'Arras, dont le père & le grand-père, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de 1570.

soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison, ensuite, de dire, que Raoul, ou Rodolphe, comte d'Habsbourg, & premier empereur de cette maison, avoit été majordome d'Ottocar, roi de Bohème, & qu'Albert, son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison, qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté, sur cet Ottocar, son concurrent, les duchés d'Autriche, Styrie, Corniole, &c. Mais il devoit, en même temps, rendre plus de justice, qu'il ne fait, à l'ancienneté de cette maison.

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faisseus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixième siècle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut, pour son apanage, la seigneurie de la ville de Béthune, première baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire, seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune, qui donna, à cette branche, le nom qu'elle a, depuis, fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait honneur de le porter.

1570. Béthune se signala, en France, par la prise de la Roche-Vaudais, forte place, sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot-Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant, de sa propre main, le tyran Mainfroy, en présence des deux armées : Service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Cathérine, sa fille. On compte un quatrième Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les Infidelles, sur la Méditerranée : Dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambray, au temps de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin, près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguèrent, à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine & Coësne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborèrent, aussi, les premiers, l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène; & Coësne en obtint

(10) Ce sont, apparemment, ces deux frères, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est, encore, certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne, ou Conon de Béthune, fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay, son fils.

le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sauroit les rappeler trop souvent, pour s'animer à les suivre. Heureux, si, pendant toute ma vie, j'ai pu me comporter de manière que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas, moi-même, d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître, encore, en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); &, pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguste maison de Bourbon (13) ne méprisa pas 1570.

(11) Voyez, dans A. du Chesne & le P. Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune, avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Ecosse, d'Angleterre; les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que, toutes les fois qu'on nomme, ici, la maison de Coucy, ce n'est pas, véritablement, la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV, de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre, en en prenant le nom & les armes. Au reste, cette maison de Guines n'étoit guère moins illustre, ni moins ancienne, que celle de Coucy.

(13) Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, &, en dernier lieu, par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV. de Béthune, comptoit, dit du Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son père, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn, sa mère,

1570. son alliance. Mais je dois, aussi, avouer que la branche, dont je suis sorti, avoit, alors, beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet (14), & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée, étant tombée, trois fois, en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens endroits de l'Europe, ne passèrent point aux collatéraux, mais furent portés, par les filles, dans les maisons royales, où elles entrèrent. Mes ancêtres particuliers ne laissèrent pas, en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit, pour soutenir dignement son nom : Mais, toutes ces richesses furent presqu'entièrement dissipées, par le mauvais ménage, & la prodigalité de mon grand-père (15), qui ne laissa, à son fils, qui est mon père, que le bien d'Anne de Melun, sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnelle-

plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septième aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa, de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet, dont parle, ici, l'auteur : Il étoit seigneur de Locres & d'Autrèche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Mathieu de Béthune, n'eut, pareillement, que trois filles.

(15) Jean de Béthune, baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn ; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria, après sa mort, à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts-Bois, d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Chatillon, Brodey, &c. *Du Chesne, ibid.*

ment, j'entrois dans ma onzième année, au temps que je parle; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles, qu'avoit mon père, les incommodités naturelles de mon frère aîné (17) faisoient que, dès lors, mon père me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille; &, toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'élevèrent dans les sentimens, & la doctrine des réformés; & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens évènemens, ni le changement, même, du roi, mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer. 1570.

Henri (18), roi de Navarre, qui aura la

(16) François de Béthune, Baron de Rosny, &c., eut six enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses frères, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont, Louis, Maximilien, Salomon, & Philippe de Béthune : Il sera parlé, dans la suite, de chacun d'eux.

(17) Louis; il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) „ La maison de „ Bourbon, depuis Louis „ IX, jusqu'à Henri IV, „ avoit, presque toujours, „ été négligée, & réduite „ à un tel dégré de pauvreté, que le fameux „ prince de Condé, frère „ d'Antoine, roi de Navar„re, & oncle d'Henri le „ Grand, n'avoit que six „ cents livres de rente, de „ son patrimoine „. *Essai sur les guerres civiles*. Ces paroles, de l'auteur de la Henriade, induiroient, facilement, en erreur, si l'on n'avertissoit pas, en même temps, sur la foi d'un historien, bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient, alors, de plus de huit cent mille livres de revenus, en terres, seulement : Ce qui faisoit, en ce temps-là, un prés-

1570. principale part dans ces mémoires, étoit, de sept ans, plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitième année (19), lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante, des manières aisées, vives & enjouées, une adresse particulière, dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença, de bonne heure, à donner des marques (20) des grandes

riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés, pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances, très-riches & très-illustres, l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu*, *histoire de Henri IV*, *tome* 2, *pag.* 1 & 2. Consultez, aussi, sur ces alliances, & sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre-Victor Cayet*, *tome* 1, *Liv.* 1, *fol.* 237, & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde, le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte, sur sa naissance, des particularités assez curieuses : „Henri „d'Albret, son grand-père, fit promettre à sa fille „que, dans l'enfantement, „elle lui chanteroit une „chanson, afin, lui dit-il, „que tu ne me fasses pas „un enfant pleureux & rechigné. La princesse le „lui promit, & eut tant „de courage, que, malgré les grandes douleurs „qu'elle souffroit, elle lui „tint parole, & en chanta „une, en son langage béarnois, aussi-tôt qu'elle „l'entendit entrer dans sa „chambre... L'enfant vint „au monde, sans pleurer, „ni crier.... Son grand-„père l'emporta dans sa „chambre : Il lui frotta „ses petites lèvres d'une „gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin „dans sa coupe d'or, afin „de lui rendre le tempérament plus mâle, & „plus vigoureux„. *Peref. Hist. de Henri le Grand*, *p.* 1, *Cayet*, *T.* 1, *L.* 1, *pag.* 241.

(20) „Ce jeune prince, „âgé, seulement, de 13 ans, „eut l'esprit de remarquer

qualités pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grâce à l'éducation (21) 1570.

„ les fautes du prince de „ Condé & de l'amiral de „ Coligny ; car il jugea fort „ bien, à la grande escarmouche de Loudun, que, „ si le duc d'Anjou eût eu „ des troupes prêtes pour „ les attaquer, il l'eût fait, „ & que, ne le faisant pas, „ il étoit en mauvais état, „ &, partant, il falloit l'attaquer au plutôt : Mais „ on ne le fit pas, &, ainsi, „ on donna le temps à toutes ses troupes d'arriver... A la journée de „ Jarnac, il leur remontra „ encore, judicieusement, „ qu'il n'y avoit pas moyen „ de combattre, parceque „ les forces des princes „ étoient éparses, & que „ celles du prince d'Anjou „ étoient, toutes, jointes : „ Mais ils s'étoient engagés trop avant, pour pouvoir reculer..... Il s'écria, à la bataille de Moncontour : Nous perdons „ notre avantage, & la bataille, par conséquent : „ Il avoit, alors, seize ans „. *Peref. ibid.*

(21) „ Il fut élevé au „ Château de Coaraſſe, en „ Béarn, situé dans les rochers & dans les montagnes.... Henri d'Albret „ voulut qu'on l'habillât, „ & qu'on le nourrit comme les autres enfans du „ pays, &, même, qu'on „ l'accoutumât à courir & „ à monter sur les rochers. „ On dit que, pour l'ordinaire, on le nourrissoit de „ pain bis, de bœuf, de „ fromage & d'ail, & que, „ bien souvent, on le faisoit marcher nus pieds & „ nue tête „. *Peref. ibid.*

Il fut appelé, au berceau, prince de Viane : On lui donna, peu de temps après, le nom de duc de Beaumont, puis, celui de prince de Navarre. La reine de Navarre, sa mère, prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna, pour précepteur, la Gaucherie, homme savant, mais grand calviniste. „ Ayant été présenté (encore enfant) à „ Henri II, il lui dit : Voulez-vous être mon fils ? „ Le petit prince répondit, „ en béarnois : C'est celui-là, qui est mon père (montrant le roi de Navarre). „ Et bien, voulez-vous être „ mon gendre ? Oui bien, „ répondit-il. Ce mariage „ fut, dès lors, arrêté... A „ Bayonne, le duc de Médina dit, en l'envisageant. „ Il m'est avis que ce prince, ou est empereur, ou „ il le doit être „. *Chronol. Noven. de Cayet, tom. 1,*

1571. de son enfance, il ne respiroit que le travail, & paroissoit attendre, impatiemment, les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet, auquel ses désirs pussent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne

*liv.* 1, *pag.* 241 & *suiv.* On trouve, dans les mémoires de Nevers, quelques lettres, écrites, en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henri. „ Nous „ avons, ici, le prince de „ Béarn. Il faut avouer que „ c'est une jolie créature. „ A l'âge de treize ans, il „ a toutes les qualités de „ dix-huit & dix-neuf; il est „ agréable; il est civil; il „ est obligeant. Il vit, avec „ tout le monde, d'un air si „ aisé, qu'on fait toujours „ la presse où il est. Il agit si „ noblement en toutes cho„ ses, qu'on voit bien qu'il „ est un grand prince. Il en„ tre dans les conversations „ comme un fort honnête „ homme. Il parle toujours „ à propos, &, quand il ar„ rive qu'on parle de la „ cour, on remarque assez „ bien qu'il est fort bien „ instruit, & qu'il ne dit ja„ mais rien, que ce qu'il „ faut dire en la place où „ il est. Je haïrai, toute ma „ vie, la nouvelle religion, „ de nous avoir enlevé un „ si digne sujet „. Dans une „ autre : „ Quoiqu'il ait le „ poil un peu ardent, les „ dames ne l'en trouvent „ pas moins agréable. Il a „ le visage fort bien fait, „ le nez, ni trop grand, ni „ trop petit, les yeux fort „ doux, le teint brun, mais „ fort uni; & tout cela est „ animé d'une vivacité si „ peu commune, que, s'il „ n'est pas bien avec les da„ mes, il y aura bien du „ malheur „. Dans une autre : „ Il aime le jeu & la „ bonne chère. Quand l'ar„ gent lui manque, il a l'a„ dresse d'en trouver, & „ d'une manière toute nou„ velle, & toute obligean„ te, pour les autres, aussi „ bien que pour lui, c'est„ à-dire, qu'il envoye, à „ ceux ou à celles qu'il „ croit de ses amis, une „ promesse écrite & signée „ de lui, & prie qu'on lui „ envoye le billet ou la „ somme qu'il porte : Ju„ gez s'il y a maison, où il „ soit refusé : On tient à „ beaucoup d'honneur, d'a„ voir un billet de ce prin„ ce, &c. „ *Tome* 2, *pag.* 586.

avoit, si injustement, usurpée sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout, en entretenant (22) des intelligences secrettes avec les Morisques en Espagne. La haine, qu'il portoit à cette puissance, étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage, au récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée, dans ce temps-là, au point, qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidelles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit, que rarement, de vue, les espérances vastes & flatteuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX parut, bientôt, prendre pour lui, & qui redoubla, encore plus fortement, peu avant sa mort: Mais, tout rempli, qu'il étoit, de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

1571.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre, ou à espérer, au temps

(22) „ Ma Brebis, disoit „ Henri d'Albret, a enfanté „ un Lion „ ..... Il disoit encore, par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée, en cette année, contre les Turcs, par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

1571. dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer, sommairement, les différentes démarches du ministère, avant, & depuis la mort du roi de Navarre (24), son père, tué devant Rouen. Je remonterai, donc, jusqu'à la rupture, qui ralluma la guerre entre Henri II & Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient, le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26) Gui-

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : Il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui, un trait, qu'on ne sauroit mieux rendre, que dans les termes de l'auteur de la Henriade : „ François de Guise, dit-„ il, voulut le faire assas-„ siner, dans la chambre de „ François II. Antoine de „ Navarre avoit le cœur „ hardi, quoique l'esprit „ foible. Il fut informé du „ complot, & ne laissa pas „ d'entrer dans la chambre „ où on devoit l'assassiner : „ S'ils me tuent, dit-il à „ Reinsy, gentilhomme à „ lui, prenez ma chemise „ toute sanglante, portez-„ la à mon fils, & à ma fem-„ me, ils liront, dans mon „ sang, ce qu'ils doivent „ faire, pour me venger. „ François II n'osa pas se „ souiller de ce crime ; & „ le duc de Guise, en sor-„ tant de la chambre, s'é-„ cria : Le pauvre roi, que „ nous avons !

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise, en France, eut six enfans mâles, François duc de Guise, Charles archevêque de Rheims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand-prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné est celui dont il est parlé ici : Il épousa Anne d'Est, & fut tué, en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua, dans son crime, l'amiral, le duc de la

se, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent, dans cette guerre, de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa, à la tête d'une forte armée, en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris, pour lui, l'emploi le plus brillant: C'étoit le commandement de l'armée de Flandre. Il perdit Saint-Quentin, avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même: Déroute qui fut suivie de celle de Thermes, à Gravelines. Ces fâcheux évènemens mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappelèrent, d'Italie, pour le mettre, seul, à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison; &, pour aller défendre ses droits, à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : Mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué (27), au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II, qui

1571.

Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, maréchal de France.

Rochefoucault, & Théodore de Béze; mais il varia, ensuite, dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres: Duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan, & grand-veneur de France.

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

1571. lui succéda, étoit jeune, foible, & infirme; &, comme il avoit épousé la nièce (28) du duc de Guise, celui-ci parvint, à son tour, à conduire, seul, le roi & le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets, & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part, lui-même, aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce prince, d'une manière assez subite. Le règne de Charles IX, son frère, encore enfant, fut singulier, en ce que l'autorité parut partagée, à peu près également, entre la reine-mère, les princes du sang, les Guise & le Connétable; c'est que chacun dressoit, secrettement, sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça, pour la seconde fois, à la tête des affaires, par l'union, que Cathérine fit avec lui: Elle fonda, même, sur cette union, le point principal de sa politique. On prétend que la haine, qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon, y eut la principale part, & que cette aversion vint, de ce que Cathérine, s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des princes, ses enfans, n'auroit de lignée; sur cette supposition, la couronne devant passer dans

(28) Marie Stuart, reine d'Ecosse, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

(29) L'abscès, qu'il avoit dans cette partie, étoit venu à suppurer; il en mourut, le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la reine-mère (31), il est certain qu'elle donna la naissance, & l'accroissement, aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencèrent, dès ce moment, à remplir le royaume de confusion, d'horreurs & des plus affreuses misères. 1571.

Ce terrible orage parut se former, pour éclater, précisément, sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre, son père, venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince, & un roi, pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nou-

(30) Claude de France; l'aînée des deux filles qu'eut Cathérine de Médicis, de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Cathérine, contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu, dans des mémoires, que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complotèrent, ensemble, d'étrangler de leurs mains la reine-mère, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent, eux-mêmes, horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire, dans la suite: Ce qui irrita au dernier point Cathérine de Médicis.

(32) L'auteur met la mort d'Antoine, roi de Navarre, en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au siége de Rouen. Voyez son caractère, & son éloge, dans les *mémoires de Brantôme, tome 2, p. 242 & suiv.*

veau conseil, qui agissoit de concert avec
1571. le pape, l'empereur, le roi d'Espagne, & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya, en effet, les plus terribles revers, & se soutint, pourtant, avec gloire, par la sage conduite de ses chefs, & par les talens prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna, pour visiter ses états, & son gouvernement de Guyenne; après quoi, il vint se fixer, dans la Rochelle, avec la reine de Navarre, sa mère, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant, à qui cette place importante, & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient su la suivre constamment.

Gaspard de Châtillon, amiral de France.

La reine Cathérine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti, &, pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer, fidellement, les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir, soigneusement, toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutière, maître des requêtes, ses créatures & ses confidens; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener, insensiblement, au point d'une entière confiance,

Philippe Goureau de la Proutière.

absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien, de son côté, de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen, avec le président de Morsan, pour y faire justice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévèrement punies, & le roi Charles l'appeloit, ordinairement, son traité, & sa paix. Ce prince insinuoit, adroitement, en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix, pour s'appuyer des princes de son sang, contre la trop grande autorité des Guise, qu'il accusoit de conspirer, avec l'Espagne, pour troubler le royaume (34). La faveur de ceux-ci paroissoit tomber, de jour en jour, & leurs plaintes, fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas, même, la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer

1571.

Bernard Prévôt, sieur de Morsan.

(33) François de Montmorency, mort, en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX haïssoit, naturellement, le duc de Guise. Il lui fut si mauvais gré, d'avoir demandé en mariage la princesse Marguérite, sa sœur, qu'il dit, un jour, à ce sujet, au grand-prieur de France, fils naturel de Henri II : „De „ces deux épées, que tu „vois, il y en a une pour „te tuer, si, demain, que „j'irai à la chasse, tu ne „tues le duc de Guise de „l'autre„. Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites. *P. Matthieu*, *liv.* 6, *p.* 333. Le même historien, dit encore, que Charles IX poursuivit, un jour, le duc de Guise, tenant, en sa main, un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci sortoit; parce que le duc l'avoit touché, en badinant, d'une pique sans fer. *Ibid.* 376.

1571. avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35), gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle, & Cavagne, & ces quatre Députés, étant, ensuite, venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué, par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre, du projet de marier le prince, son fils, avec la princesse Marguérite, sœur du roi de France; il étoit chargé de promettre, de la part de Charles, quatre cent mille écus de dot. Il proposa, pour le prince de Condé (36), la troisième héritière de Clèves, parti très-considérable; & la comtesse d'Entremont (37), pour l'amiral de Coligny. Com-

(35) Charles, seigneur de Téligny, en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux, & si gracieux, que les premiers, qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S.-Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut, Jean de Lafin, appelé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'auteur écrit, Tavannes: Mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse.

(36) Henri I, prince de Condé: Marie de Clèves, marquise d'Isle, parente des Guise, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa, après elle, Charlotte-Cathérine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S.-Denis; elle étoit retenue, en Savoie, par le duc de Savoie, mais elle s'échappa, & vint épouser l'amiral, à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

me on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutoit, pour ce dernier article, un présent de noces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral, avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (38), son frère. Le maréchal de Biron vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre, en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II, roi d'Espagne, s'étoit défait, par le poison, de la reine sa femme, Elisabeth (39)

1571. Armand de Gontauld de Biron, maréchal de France.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S.-Bénoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans : Et, quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria, publiquement, avec l'habit de cardinal, à Elisabeth de Hauteville, demoiselle Normande, qu'il fit appeler comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569, le parlement de Paris lui fit son procès, par contumace, pour crime de léze-majesté. Il venoit de mourir, au commencement de l'année 1571, à Southampton, en Angleterre, où il étoit allé, pendant la guerre, soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elisabeth; & où il étoit employé, depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet-de-chambre, avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France, où il avoit été rappelé par l'amiral, son frère. *Hist. de M. de Thou, liv.* 50.

D'Aubigné ajoute, que l'amiral fut, en effet, mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout, pendant un an, & que Charles IX lui donna, encore, depuis, cent mille francs, pour les employer en meubles, à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, tom.* 2, *l.* 1, *ch.* 1.

(39) Fille aînée de Henri II, & de Cathérine de

1571. de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Don Carlos. Il lui dit, en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre, & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avoit jeté les yeux sur l'amiral, pour conduire son armée, avec le titre de vice-roi, dans les Pays-Bas; &, dans ce moment, on lui remit, effectivement, la nomination des officiers-généraux, qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré, peu auparavant, celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand-seigneur fit offrir ses galères, avec des troupes, au roi de France, pour faire diversion, & en faciliter la conquête. On fit, du côté de la reine d'Angleterre, tout ce qu'on devoit faire, en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portoit

Guilleaume de Nassau, prince d'Orange.

Médicis. La plupart de nos historiens françois sont de ce sentiment. Les espagnols attribuent sa mort, aux saignées, & aux médecines, que les médecins, ne sachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut, en 1568, peu de temps après don Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II, son père, avoit fait mourir, pareillement, de mort violente.

portoit de ne rien oublier pour gagner cette princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des princes frères du roi, mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puissances. 1571.

Ce procédé, qui paroissoit si rempli de franchise, devoit, pourtant, être suspect par son propre excès; &, néanmoins, il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour, où régnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparer, servit, plus que tout le reste, à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut, & Francourt, furent les premiers qui se laissèrent persuader, & ils se firent, après, une espèce de point d'honneur de persuader les autres. On avoit, déjà, jeté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyèrent fortement sur ce dessein, & firent connoître, à la reine de Navarre, qu'un refus, en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre, à elle-même, le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia, d'abord, on balança, pendant quelques mois, on se rendit, sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage, au commencement de 1572, & le temps du départ fut, enfin, arrêté pour le mois de Mai suivant.

(40) N... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre. Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

1571. Il semble que les Huguenots affectèrent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances, qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi, & la reine, ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent, quelquefois, pénétrer. On apprit que Charles avoit dit, à Cathérine : *Hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils; mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit, aussi, transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (41), entre les cours de France & d'Espagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu, dans son gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes, & le marquis de Villars, qui y commandoit l'armée royale, n'avoit voulu, ni retirer ses troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit

Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.

(41) En 1565, la reine-mère, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secrettes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France, & la maison d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti protestant; mais, il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la S.-Barthélemi, qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte, à ce sujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Cathérine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti protestant, qu'il en avertit la reine sa mère, &, celle-ci, le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent, qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Hist. de Fr.*, tom. I, p. 283.

pas, dans la Rochelle, que le roi tenoit, actuellement, fur toute cette côte, une armée navale, qu'on fuppofoit être deftinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient, de plus, découvert les artifices dont Strozzy (42), la Garde, Lanfac, & Landereau, s'étoient fervi, pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on fe louoit fi fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute fa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avoit autorifées, ou diffimulées. Le chancelier de l'Hôpital (43), ayant voulu faire juftice des aggreffeurs, à Rouen, Dieppe, Orange, &c.; ce motif, joint au refus de fceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (44). Sans tout cela, il devoit, ce me femble, fuffire aux huguenots de la connoiffance qu'ils avoient du caractère de Cathérine, & de 1572.

(42) Philippe Strozzy, le baron de la Garde, dit le capitaine Polin, Lanfac le jeune, frère de Louis de Saint-Gélais, fieur de Lanfac, & Charles Rouhault, fieur du Landereau, qui conduifoient cette flotte.

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les fceaux lui furent ôtés, & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je fupprime deux raifons, tirées des canons des conciles de Conftance & de Trente, d'où l'auteur infère que le pape, les évêques, &c., ne fe croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus favans critiques eccléfiaftiques, ont pleinement juftifié la conduite du premier de ces conciles, à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague; & la bonne-foi du fecond, avec les proteftans.

1572. celui de son fils. Pouvoient-ils se flatter que ce prince, naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c.; le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom, si familier aux souverains, parce qu'il prête, si souvent, le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels & à leurs autres passions, ne leur permet guère de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Cathérine, elle avoit persisté, jusqu'à ce moment, à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christs ceux de la maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (46).

(45) En 1567, le prince de Condé, & l'amiral de Coligny, formèrent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX, à Meaux, où il étoit, alors, & d'où la reine-mère le fit partir, la nuit, pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses, qui arrivèrent, fort à propos, & couvrirent si bien le roi, pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

(46) Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou, *l.* 50, *sur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue St.-Denis, ayant été convaincu, quelques années auparavant, d'avoir fait servir sa maison de prêche aux Huguenots, le parlement

Mon père étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis, qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre, à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en état d'aller, au plutôt, s'enfermer, avec tous ses effets, dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut, bientôt, plus particulièrement informé, par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; &, voulant me mener avec lui, il me fit venir, quelques jours avant celui de son départ, dans sa chambre, où, sans autre témoin que la Durandière, mon précepteur, il me dit: „ Maximilien, puis-„ que la coutume ne me permet pas de „ vous faire le principal héritier de mes 1572.

de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé), le 30 Juillet. En la place de sa maison, qui fut démolie, on éleva une pyramide, en forme de croix, qui s'appela, depuis, la croix de Gâtine. Avec l'édit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent, que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta, enfin, mais avec de si grands soulévemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency, avec des troupes. Félibien, dans le *second tome*, *de son histoire de la Ville de Paris*, dit, que cette croix fut replantée, à l'entrée du cimetière des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain, sur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore, aujourd'hui. Et Sauval, *tome* 2, *liv.* 8, *des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue St.-Denis, vis à vis la rue des Lombards, où il reste, en effet, un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

1572. „ biens, je veux, en récompense, essayer de „ vous enrichir de vertus, par le moyen „ desquelles, comme on m'a prédit, j'espère que vous serez, un jour, quelque „ chose. Préparez-vous, donc, à supporter, „ avec courage, toutes les traverses & les „ difficultés que vous rencontrerez dans „ le monde; &, en les surmontant généreusement, acquérez-vous l'estime des „ gens d'honneur, particulièrement celle „ du maître à qui je veux vous donner, „ & au service duquel je vous commande „ de vivre & mourir. Quand je serai „ sur mon départ pour aller, à Vendôme, „ trouver la reine de Navarre, & M. le „ prince son fils, disposez-vous à venir „ avec moi, & vous préparez, par une „ harangue, à lui offrir votre service, „ lorsque je lui présenterai votre personne „. Je le suivis, en effet, à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale, & un air d'alégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais, toutes les fois qu'il en eut occasion d'entretenir en particulier, soit la reine, ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault, & les autres sei-

(47) François de Béthune, père de l'auteur, suivit le prince de Condé, à la bataille de Jarnac, & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, & on saisit ses biens, mais on les lui restitua, à la paix. *Du Chesne.*

(48) Ou Louis de Nassau, frère de Guillaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marsillac, tué à la Saint-Barthélemi.

gneurs Religionnaires, il leur disoit, fort librement, qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte, si bien fondés; que, de la part d'un ennemi réconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux, que celui des menaces & d'une haine déclarée; que c'étoit encore risquer beaucoup, que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince, avec une princesse, qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, &, peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit, sur ce mariage, un pressentiment si fort, qu'il dit, plusieurs fois, que, si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles;* c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon père, ne voulant pas affecter de paroître, seul, plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa, contre son sentiment, à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais, auparavant, il me 1572.

1572. présenta au prince de Navarre, en présence de la reine sa mère ; & lui fit, en mon nom, des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai, avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva, aussi-tôt, &, après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison, pour lui, & me promit sa protection, avec cet air engageant, qui lui étoit naturel: Promesse, que je regardai, alors, comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir, depuis, au delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny, avec mon père; je pris, à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser, pour cela, de faire la cour au prince, mon maître. Je vins demeurer, avec un gouverneur, & un valet-de-chambre, loin de la cour, dans le quartier de Paris, où sont presque tous les colléges, jusqu'à la catastrophe sanglante, qui arriva, peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux, & aux bons traitemens que reçurent du roi, & de la reine-mère, la reine de Navarre, les princes ses enfans & leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (49), Beau-disner, Piles, Pluviaut,

(49) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galliot de Crussol, Fr. de Beau-disner, frère du duc

Colombières, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon père, & autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appeloit que, *mon père*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grâce de Villandry (50), qu'il avoit refusée à sa propre mère, & à ses frères, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi, à la première nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphèmes, & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51), jusque dans les recoins 1572.

d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles, en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombières; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) „Villandry, jouant, „avec le roi, avoit été si „téméraire, que d'offenser „sa majesté même, d'où „s'étoit ensuivi, contre lui, „un Arrêt de mort „. *Davila*, *liv.* 5. Voyez ce fait, particularisé dans d'Aubigné, *t.* 2, *l.* 1, *ch.* 2.

(51) Il s'appeloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie : „Faudra-t-il, dit Charles IX, en jetant sa raquette de colère, „ que j'aye, tous les „jours, de nouvelles affaires, & ne serai-je jamais en repos? „ Bien des personnes douteront si ces menaces, & tout cet emportement de Charles IX, n'étoient pas sincères; & si ce prince, qui, d'abord, parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mère, ne se laissa point gagner, à la fin, par l'amiral de Coligny, dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *t.* 2, *p.* 55 & 66, & plusieurs autres écrits de ce temps-là, en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mé-

1572. les plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce Prince, qu'il daignât écouter

moires de Tavanes, Charles IX étoit si peu d'accord avec sa mère, que Cathérine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité, qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral; & cet écrivain prétend, que ce fut à l'insu de Charles IX, que Maurevert fut aposté, pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Matthieu se croit bien fondé à soutenir, *t.* 1, *l.* 6, que Charles IX joua l'amiral, depuis le commencement, jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle manière ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers, au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir, avec chaleur, que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas, & dans la nuit même, parce que, passé cette nuit, il ne seroit plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il disoit être bien instruit; à quoi il ajouta, que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution, n'étoient pas de ses serviteurs. Mais, comment cet historien ne s'est-il pas aperçu que, peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire, à la page 369, *ibid.*, il détruit, lui-même, toutes ses preuves, en rapportant un discours, que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer, ici, en entier. Henri III, qui n'étoit, alors, que duc d'Anjou, étant entré, quelques jours avant la S.-Barthélemi, dans la chambre du roi son frère, s'aperçut que ce prince le regardoit avec des yeux si pleins de colère, & d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna, doucement, la porte, & alla porter l'alarme à la reine-mère. Celle-ci n'étant que trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire, sur le champ, de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup, en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine-mère, & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugèrent à propos de l'y accompagner; &, sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient, autant

leur justification, en furent très-mal reçus; & l'ambassadeur d'Espagne fut si maltraité, 1572. à cette occasion, qu'il prit le parti de se retirer. Le pape Pie V ne fut pas à cou-

qu'ils pouvoient, la conversation secrette, que ces deux personnes avoient ensemble, pendant laquelle Cathérine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient, de temps en temps, de fort mauvais œil. Elle compta cette aventuré, pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant, avec ses juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Cathérine plus alarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement, à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piège, qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX, saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât, non seulement, l'amiral, mais, encore, tous les huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla, aussi, tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX, la reine-mère, & le duc d'Anjou, sortirent, sur le portail du Louvre; &, entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre; mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, &, eux-mêmes, s'étant, peu à peu, rassurés, donnèrent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre, toute leur force, en disant, que Charles IX, qui, véritablement,

1572. vert des emportemens de Charles, pour les refus, qu'il fit, de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguérite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame (52): Il fut, encore, dispensé d'observer

n'avoit appelé l'amiral à Paris, que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours; qu'il revint, &, peut-être, plus d'une fois, à embrasser, tour à tour, les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours, d'un & d'autre côté, le jetoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Cathérine sut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient, droit, au cœur de ce Prince. Sans cela, il est impossible que Charles IX en eût imposé, si long-temps, à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi, de vingt-trois ans, &, jusqu'à ce moment, toujours en tutèle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais, ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, & ceux de l'amiral; dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en font une preuve sans replique.

(52) „ La résolution du „ roi, dit le Grain, fut, „ que le mariage seroit cé„ lébré d'une façon qui ne „ tiendroit de l'une, ni de „ l'autre religion; de la „ calviniste, parce que les „ promesses seroient re„ çues par un prêtre, qui „ seroit M. le cardinal de „ Bourbon; & de la ro„ maine, parce que ces „ promesses seroient re„ çues sans les cérémonies „ sacramentales de l'égli„ se...... Il fut dressé un „ grand échafaud, au par„ vis, devant la porte, & „ principale entrée de l'é„ glise de Paris, le lundi „ 18 Août 1572, sur lequel „ furent fiancés & épousés, „ en un même jour, & „ par un seul acte, très„ haut, &c.... Ce fait, „ l'épouse se retira au „ prêche (je crois qu'il „ faut lire au porche),

toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon, ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé, avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose, encore, lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil. 1572.

Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Cathérine, & de son fils, un nom trop fort, que de l'appeler un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piége un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances qui sembloient concourir, d'un autre côté, à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car, on disoit, hautement, que Genlis & la Nouë (53), envoyés au secours du prince

„& l'épousée entra dans „le temple, pour ouir la „sainte messe, suivant les „articles du traité de mariage: Et, de là, se rendirent, tous deux, au festin „apprêté en la grande salle „du palais, &c„. *Baptiste le Grain, Décade du roi Henri le Grand*, *l.* 2. Charles IX donna, à sa sœur, trois cent mille écus en dot, & la reine de Navarre céda, au prince, son fils, en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac, &c. *P. Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 6.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de la Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût, alors, parmi les Protestans, estimé, même, des Catholiques. L'amiral, en parlant de ce malheur, à Charles IX, l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le conseil. Charles IX fit demander au duc d'Albe, par Claude Mondoucet, son résident dans les Pays-Bas, les gentilshommes françois Protestans, qui avoient été faits prisonniers. *De Thou*, 1572, *liv.* 51.

1572. d'Orange, avoient été défaits, par la connivence de la cour de France, laquelle, dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit, encore, instruit des conférences, que la reine, & ses principaux ministres, avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts, deux fois, s'entretenant, masqués, avec le roi, la reine-mère, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague Il n'en falloit pas davantage, pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut apercevoir, dans la mort de la reine de Navarre (55), des indices, assez clairs,

Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.

(54) René de Biragué, Milanois, évêque de Lavaur, ensuite, cardinal; il n'étoit, alors, que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier, que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge, dans les négociations de Busbeq. Aug. Gisl. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui, qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de calvinisme. Elle y fut prise d'une fièvre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquième jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les Calvinistes, décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mère, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins, qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont, tous, fortement contredits par le Grain, qui veut, avec beaucoup d'au-

d'empoisonnement. Il passoit pour constant, que le coup, dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, précepteur des Guises; & que l'assassin avoit été rencontré, fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même, que Charles (56) mit près de l'amiral, après

1572.

Pierre Pile de Villemur.

tres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre, devant sa maison, au passage du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popelinière, qui lève tout soupçon de poison; par Perefixe; par de Thou, qui assure que Charles IX ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte, comme le reste du corps: Et que, si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouvèrent la véritable cause de sa mort dans un abscès, qu'elle avoit au dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Matthieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-à-pens se fit par ordre de la reine-mère, mais non pas par celui du roi. On ne sauroit bien dire quelle fut sa véritable intention, en faisant ce coup; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots: Si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant, dans Paris, une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion, qu'elle cherchoit, de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa, dans le conseil secret, plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres, celui d'une espèce de camp, ou attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin, on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betisy, dans une auberge, qui est, aujourd'hui, l'hôtel de S.-Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

1572. ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient, la plupart, ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable, que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient, dans leurs maisons, par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quittèrent la cour, &, même, Paris, ou, du moins, se logèrent dans les fauxbourgs. De ce nombre, furent, MM. de Langoirand (57), de Frontenay, le vicomte de Chartres; de Loncaunay, de Rabodanges, du Breuil, de Ségur, de Sey,

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, sieur de Frontenay. Jean de Ferrières, vicomte, ou vidame de Chartres. N..... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Ivry, âgé de 70 ans. N.... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothèque du roi, *vol. cotté* 8699, *pag.* 31, l'original d'une Lettre de Charles IX, à M. de Radodanges, datée du 6 Mai 1566, de S.-Maur, qui commence ainsi : „ M. „ de Rabodanges, je fais le „ devoir grand, que vous „ avez fait, à l'occasion de „ la commission que je vous „ ai, ci-devant, baillée, „ pour faire punir les voleurs & brigands de votre „ Comté, &c, „ N.... de Ségur de Pardaillan. N... du Touchet, gentilhomme de Normandie, près de Domfront. N.... des Hayes Gascque. Gui de Saint-Gélais, fils de Louis, sieur de Lansac. Pierre de Chouppes. Jean de la Fin, sieur de Beauvais-la-Nocle. Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, &c. Toutes ces personnes, pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit : „ Si je „ fais cela, il faut que je „ montre, ou ma peur, ou „ ma défiance; mon honneur seroit offensé en „ l'un, & le roi en l'autre; je serois contraint „ de retourner à la guerre „ civile, & j'aime mieux „ mourir, que de revoir les „ misères que j'ai vues, & „ les maux que j'ai endurés „. *Matth. t.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

du Touchet, des Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais, de Grandry, de Saint-Étienne, d'Arnes, de Boisfec, & plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie, que du Poitou. Heureusement, mon père fut un de ceux, à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la cour, ils répondoient, qu'ils trouvoient que l'air des faubourgs étoit meilleur à leur santé, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le secret, en prenant congé du roi pour son ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis, & qu'on avoit intercepté des lettres, écrites, à Rome, par le Cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystère au cardinal de Lorraine; ce fut alors, que ces messieurs redoublèrent leurs instances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou, du moins, pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce prince opposa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, &, même, dans le corps Protestant; car, où ne se trouve-t-il point de traîtres? On l'avertit de s'en défier. On marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés, par la reine-mère, pour le tromper: Il n'écouta rien. L'ami- 1572.

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Rheims, passionné ligueur. Charles, cardinal de Lorraine.

1572. ral (59) ne se montra pas moins incrédule ; son mauvais destin commença par l'aveugler, pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât, incessamment, de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de sa personne, pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a, généralement, conçue d'une action (60) aussi barbare, que le fut celle

(59) On a dit, de l'amiral de Coligny, que, tout ce qu'il a fait de beau, en sa vie, a été contre son Dieu, sa religion, son roi & sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens. Car, tous les historiens conviennent, que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui ayent jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les Pays - Bas se soulevèrent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant, & formèrent le plan d'une république, qui a eu, du moins, une partie de son effet, mais, on croit, aussi, avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les mémoires de Villeroy, *tom.* 4, *pag.* 322, 840. Il se défendit, toujours fortement, surtout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du roi. Voyez son éloge, & le but de sa politique, dans *Brantôme*, *tome* 3, *de Thou*, & les autres historiens.

(60) Ce que dit M. de Sully, du massacre, ne doit point paroître trop fort. „ Action exécrable, s'écrie Perefixe, qui n'avoit jamais eu & n'aura, „ s'il plait à Dieu, jamais „ de semblable „. Le pape Pie V en fut affligé, jusqu'à en répandre des larmes : Mais Grégoire XIII, qui prit sa place, en fit rendre, publiquement, à Rome, des actions de grâces à Dieu, & envoya un légat en féliciter Charles IX, & l'exhorter à continuer. Voici, en peu de mots, comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de St.-Germain

du 24 Août 1572, trop connue sous le nom de la Saint-Barthélemi, je m'étendrois, en cet endroit, sur le nombre, la qualité, les vertus, & les talens de ceux 1572.

l'Auxerrois, pour matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé, le premier, au milieu de ses domestiques, par Besnes, allemand, domestique du duc de Guise, & autres: Le duc & le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jeté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mère, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son temps, qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin, on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maison de Guise étoit, personnellement, animée contre l'amiral, depuis l'assassinat de Claude, duc de Guise, par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont, pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillèrent à la reine-mère, dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que, jamais, particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit, ensuite, main-basse sur tous les domestiques de l'amiral, &, en même temps, les émissaires du roi commencèrent le carnage, dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des Calvinistes, qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui, ayant joué, une partie de la nuit, avec le roi, & se voyant saisir dans son lit, par des gens masqués, crut que c'étoit le roi & ses courtisans, qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il étoit en procès, pour le marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, baron du Pont, en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avoit, alors, un procès à soutenir avec sa femme, Cathérine de Parthenai, fille & héritière de Jean de Soubise; François

1572. qui furent, inhumainement, massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reste du royaume. Je marquerois, du moins, une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha, en donnant la mort, à porter mille coups, aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai, encore, entre les mains, les pièces qui font foi des instances, que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou, du moins, de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais, je préfère l'honneur de la nation, au plaisir malin que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublièrent l'humanité, au point de tremper leur main dans le sang de leurs

Nompar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa, blessé, en contrefaisant le mort, & se cachant sous les corps de son père & de son frère; Teligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy, Beaudisner, Pluviaut Berny, du Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi, par le duc de Guise, jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavanes. On épargna les trois frères du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens, & autres écrivains. Lisez, aussi, la belle description du massacre de la Saint-Barthélemi, qu'a faite M. de Voltaire, dans sa Henriade. *Chant.* 2.

concitoyens, & de leurs propres parens. Je 1572.
voudrois, même, ensevelir, pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour, que la vengeance divine fit payer, à la France, par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car, on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé, depuis ce moment fatal, jusqu'à la paix de 1598. C'est, encore, à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le prince, qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché, la veille, de bonne heure. Je me sentis réveiller, sur les trois heures après-minuit, par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint-Julien, mon gouverneur, sortit, précipitamment, avec mon valet-de-chambre, pour en savoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler, depuis, de ces deux hommes, qui furent, sans doute, immolés des premiers, à la fureur publique. Je demeurai, seul, à m'habiller, dans ma chambre, où je vis entrer, au bout de quelques momens, mon hôte, pâle & consterné. Il étoit de la religion, &, ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe, pour sauver sa vie, & garantir sa maison du pillage: Il venoit, pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le collége de Bourgogne, où je faisois mes études, malgré la distance de la

1572. maison où je demeurois à ce collége; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, &, prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur, en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, & enfonçoient les maisons, en criant : *Tue, tue, massacre les Huguenots*; & le sang, que je voyois répandre sous mes yeux, redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde, qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me maltraiter, lorsque le livre que je portois fut aperçu, heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai, deux autres fois, dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin, j'arrivai au collége de Bourgogne. Un péril, bien plus grand encore, m'y attendoit. Le portier m'ayant, deux fois, refusé, l'entrée, je demeurois, au milieu de la rue, à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collége, nommé Lafaye, homme de bien, & qui m'aimoit tendrement. Le portier, gagné par quelques petites pièces d'argent, que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête-homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des Vêpres Siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses mains, pour me mettre en pièces, disant

que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrettement, dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours, que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit, de temps en temps, m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer & de piller ayant, enfin, été publiée, je fus tiré de ma cellule; &, presque aussi-tôt, je vis entrer dans le collége Ferrière & la Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon père. Ils venoient savoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute, pour m'arracher, de force, par-tout où ils me trouveroient. Ils firent savoir mon aventure à mon père, duquel je reçus une lettre, huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet: Que son avis étoit, pourtant, que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au prince, que je servois, d'en sortir; mais que, pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la messe.

1572.

Le roi de Navarre n'avoit point, en effet, trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé, avec le prince de Condé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrèrent, effrontément, dans la chambre du Louvre, où ils couchoient, & leur ordonnèrent,

1572. avec insolence, de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, &, en sortant, ils virent massacrer, devant eux, sans aucun respect, une partie de leurs gentilshommes (61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda, avec les juremens & les blasphèmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion, qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rébellion. L'état, où l'on réduisoit ces princes (62), n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colère du roi devint excessive. Il leur dit, d'un ton altéré, & plein d'emportement : „ Qu'il ne prétendoit plus être „ contredit, dans ses volontés, par ses sujets ;

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon; Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya, à Châtillon, pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'étoient sauvés, & avoient passé à Genèvre. Armand de Gontault de Biron échappa, en se fortifiant dans l'Arsenal.

(62) „ Comme il (Henri) „ alloit trouver le roi, „ Cathérine donna ordre „ qu'on le fit passer, par- „ dessous les voûtes, entre „ des gardes, qui étoient en „ haies, & en posture de „ le massacrer; il tressaillit „ de peur, & recula deux „ ou trois pas en arrière; „ toutefois, Nançai-Lachâtre, capitaine des gardes- „ du-corps, le rassura, lui „ jurant qu'il n'auroit point „ de mal. Il fallut donc, „ quoiqu'il ne se fiât pas „ trop à ses paroles, qu'il „ passât au travers des carabines & des hallebardes „. *Peref. Hist. de Henri le Grand*, *l.* 1.

„ jets; qu'ils eussent à apprendre aux autres, 1572.
„ par leur exemple, à le révérer, comme
„ étant l'image de Dieu, & à n'être plus
„ les ennemis des images de sa mère.

Il finit par leur déclarer, que, si, de ce pas, ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de léze-majesté divine & humaine. Le ton, dont ces paroles furent prononcées, ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plièrent sous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea, encore, Henri d'envoyer, dans ses états, un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion, que de la religion Romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste, il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices, & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut, le plus souvent, étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois, on permettoit à ses domestiques de l'approcher, & de le servir; puis, tout d'un coup, on nous défendoit de paroître.

Alors, j'employois ce loisir, le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question, pour moi, depuis ce temps-là, de langues savantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application, que mon père m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois, je me fus approché de la cour. Je me défis, avec regret, d'un excellent précepteur, que mon père avoit mis auprès

1572. de moi : Il demanda, lui-même, à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains, je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques & l'histoire : Deux sciences, qui me consolérent, bientôt, de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis, pour elles, cet attrait, que j'ai toujours conservé, depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grâce du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention, bien plus grande encore, à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on savoit être particulière au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis, jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jetés, lui & moi, dans le tumulte des armes, sans pouvoir, presque, espérer d'en sortir; à ces exercices, il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire, alors, un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit; car, jusque dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais, malheureux,

& pour toute sa vie, celui qui, engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force, ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t-il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé, comme au prince? Que la vertu doit si bien tourner en habitude, par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; & que, réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas, même, ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir. 1572.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords, de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom, & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'aperçut qu'il frémissoit, malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance, qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris, avec lui, une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince, lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit, sans s'étonner: „ Par la lumière de Dieu, Sire, „ je crois qu'il vous souvient m'avoir pro- „ mis de ne me commander jamais quatre

1572. „ choses; savoir, de rentrer dans le ventre „ de ma mère, de me trouver à un jour „ de bataille, de quitter votre service, & „ d'aller à la messe „. Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui, sur le trouble dont il se sentoit agité. „ Ambroise, lui dit-il, je ne „ sais ce qui m'est survenu, depuis deux „ ou trois jours; mais je me trouve l'es- „ prit, & le corps, tout aussi émus, que si „ j'avois la fièvre. Il me semble, à tout „ moment, aussi bien veillant, que dor- „ mant, que ces corps, massacrés, se pré- „ sentent à moi, les faces hideuses, & cou- „ vertes de sang. Je voudrois bien qu'on „ n'y eût pas compris les imbécilles & les „ innocens „. L'ordre, qui fut publié, le jour suivant, de faire cesser la tuerie, fut le fruit de cette conversation. Le roi crut, même, qu'il y alloit de son honneur, de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejetoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulières, qu'il écrivit, à ce sujet, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, & aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine mère, & son conseil, firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins, au bout de huit jours, il changea si bien de langage & de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire

enregiſtrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait, 1572.
le 24 Août, que de ſon ordre exprès (63), &, pour punir les Huguenots, à chacun deſquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner, s'il étoit poſſible, à une boucherie déteſtable, le nom & la couleur d'une exécution de juſtice. Ces lettres furent adreſſées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de pourſuivre le reſte des prétendus coupables. Je dois, ici, une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny ; à meſſieurs de

(63) Il eſt certain, de plus, que, pendant le maſſacre, on le vit, ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea ſur les calviniſtes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Teſſé avoit connu, dans ſa jeuneſſe, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit, pluſieurs fois, qu'il avoit chargé, lui-même, cette carabine. Il eſt encore conſtant, que ce prince alla, avec ſa cour, voir le corps de l'amiral, pendu par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon ; & qu'un des courtiſans ayant dit, qu'il ſentoit mauvais, Charles IX répondit, comme Vitellius : *Le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes, d'aprés l'auteur de la Henriade, dans ſes notes, *p.* 32 *&* 37.

(64) Claude de Savoie, comte de Tende, ſauva la vie aux Proteſtans, en Dauphiné, & dit, en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas, là, être l'ordre de ſa majeſté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant-général en Bourgogne ; il n'y eut qu'un ſeul calviniſte tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon : Il eut deſſein de ſauver les Réformés, qui furent néanmoins tous maſſacrés dans les priſons où il les avoit fait aſſembler ; M. de Thou dit qu'il feignit ſeulement de l'ignorer ; Bertrand de Siminne, ſieur de Gordes, homme fort eſtimé. N.... de St.-Heran de Montmo-

1572. Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refusèrent hautement d'exécuter un pareil ordre, dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit, sur ce point, attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des protestans massacrés, pendant huit jours, dans tout le royaume; & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut, lui-même, éteint, & qu'on n'y parloit que de se soumettre, ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré, rompit, encore une fois, cette résolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers (65), échappé,

sin, gouverneur d'Auvergne : Il dit qu'il n'obéiroit point, si le roi n'étoit présent, en personne. Tanneguy le Veneur, lieutenant-général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité : Il fit tout ce qu'il put pour les garantir, à Rouen; il n'en fut pas le maître. M...., vicomte d'Hortes, ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontière. Voici sa réponse au roi : „ Sire, j'ai communiqué le commandement „ de votre majesté à ses „ fidelles habitans, & gens „ de guerre de la garnison : „ je n'y ai trouvé que bons „ citoyens, & braves soldats; mais, pas un bourreau, &c. „ *De Thou*, *liv.* 52 & 53. *D'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1, &c.

(65) Il y a erreur, dans les mémoires de Sully, en cet endroit : Ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractère farouche, mais, pourtant, très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers, dont il étoit l'ennemi, depuis long-temps, & dont il ne cessa pas, pour cela, de l'être. Voyez cette histoire singulière, dans M. de Thou, *liv.* 52.

par une eſpèce de miracle, des mains du sieur de Veſins, ſon plus cruel ennemi, ſe ſauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville ſi conſternée, & ſi peu en état de ſe défendre contre les troupes de Montluc, qui s'approchoient, qu'ayant oſé conſeiller de tenir bon, il courut riſque d'être livré, lui-même, à Montluc; ce qui l'obligea de ſe retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba ſur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, &, cherchant à mourir glorieuſement, elle fit des actions de valeur ſi prodigieuſes, qu'elle tailla en pièces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi, cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette réſiſtance, & la réſolution de Montauban, ſe communiquant, de proche en proche, trente villes ſuivirent ſon exemple, & ſe conduiſirent de manière, que les Proteſtans, ce que l'on n'auroit jamais oſé penſer, obligèrent les Catholiques à ſe tenir, eux-mêmes, ſur la défenſive. 1572.

Ceux-ci avoient, d'abord, tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient inveſties, profitant de la terreur générale. Ces entrepriſes ne réuſſirent pas. Sancerre, après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les hiſtoires, fit une eſpèce de traité avec les aſſiégeans. Pour la Rochelle, elle rendit

1573. Henri frère de Charles IX, & depuis roi de France.

inutiles tous (66) les efforts du duc d'Anjou, qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au trône de Pologne vint, fort à propos, pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces villes furent les seules qui conservèrent, en leur entier, les avantages des derniers édits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures, favorables aux Calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mère n'avoit de véritable tendresse, que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne, lui causoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ses deux autres frères, le roi Charles & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frère, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit, enfin, changée en une maladie

(66) Le maréchal de Montluc, dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siége, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hasardé, &, mal à propos, dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer: Il croit, pourtant, qu'on l'eût prise, à la fin. Il conseilla à la reine-mère, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil, s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des siéges de la Rochelle & de Sancerre, dans d'*Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1. *La Popelinière*, *liv.* 33. *Matt.*, *tom.* 1, *l.* 6, *p.* 340 & *suiv.*, & autres historiens.

mortelle. L'oppofition, qu'il crut s'apercevoir, que la reine fa mère mettoit à fon deffein, acheva de l'éloigner d'elle. 1573.
Cette princeffe, en donnant fa confiance à un petit nombre d'étrangers, de baffe naiffance, qui gouvernoient fes finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs prefqu'auffi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta, fous main, leur révolte, & les porta à s'appuyer du fecours des Proteftans, dont il partageoit la difgrace. Pour parer ce coup, en fatisfaifant, tout enfemble, le duc d'Anjou & fa tendreffe pour le roi de Pologne, la reine-mère fongea bien, à la vérité, dès ce moment, à marier le premier de ces princes avec la reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la fouveraineté des Pays-Bas, mais fon mécontentement avoit déjà produit fon effet.

Charles entra, par un autre motif, dans le reffentiment de fon frère, contre la reine, leur mère. La langueur, dont il fe fentoit attaqué, ayant commencé, dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence, pour lui faire honneur, mais, en effet, pour goûter le plaifir de le voir fortir de fon royaume, l'état où il fe vit réduit, en peu de temps, fit naître, dans fon efprit, mille foupçons contre Cathérine, & fit que, s'uniffant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut, principalement, en ce qu'il leur permit, malgré l'oppofition de la reine-mère, d'envoyer des députés

1573. proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrèrent d'autres, qui venoient de la part des provinces Catholiques, excitées par les seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution, pour dix ans, sur les anciens, & ils se joignirent à eux. Le cahier, dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé, à la vérité, que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mère en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa, alors, son autorité, &, tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince,
1574. qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

Les Réformés pénétrèrent son intention; &, pour n'être pas prévenus, ils parurent, tout d'un coup, en armes. C'est ce qu'on appela la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là, ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery repassa, d'Angleterre, en Normandie, où il se fortifia. La reine-mère étoit, alors, avec toute la cour, à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea, du moins, à faire en sorte que les princes ne lui échappassent

Gabriël, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henri II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres places, en Poitou en Languedoc, en Dauphiné, &c.

point : Ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit, chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guitry (68) & Buhy s'approchèrent, un jour, de Saint-Germain, à main armée, & pensèrent les enlever. L'alarme fut grande; mais les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Cathérine eut le temps de s'enfuir, avec les princes, à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & emprisonner les maréchaux de Montmorency & de Cossé. Après cela, elle donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Anjou. Elle envoya, aussi, des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, &, trompant ses surveillans, il s'enfuit, heureusement, lui troisième, en Allemagne, où il fut déclaré, en arrivant, généralissime des troupes de la religion en France. 1574.

La reine-mère ne balança pas à faire marcher, contre les Huguenots, toutes ses forces, divisées en trois armées. Mati-

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry, Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frère de Duplessis-Mornay. Voyez le détail de cette entreprise, dans la *vie de Duplessis-Mornay*, *l.* 1, *p.* 26.

(69) Joseph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, Piémontois. „L'amour & la jalousie „firent périr la Mole & Coconnas, aimés de deux „grandes princesses (la „reine de Navarre & la „duchesse de Nevers),„ disent les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 75.

1574. gnon (70) conduisit la première en Normandie, où Montgommery, n'ayant que trois ou quatre places (71), assez peu considérables, fut, bientôt, défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde, sous M. le duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, &, ensuite, Lusignan, qu'il prit, malgré la belle défense du vicomte de Rohan. Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisième, prit, aussi, quelques petites places en Dauphiné, &, s'étant attaché à Livron, il en leva, honteusement, le siége. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappelés à la

René, vicomte de Rohan, mort en 1586.

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France; mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, surtout, par son attachement inviolable à la personne du roi; qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou, liv.* 66.

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront. Il fut pris, dans cette dernière, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sauroit prendre de juge moins suspect, que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. „ La place fut rendue, dit-„ il, avec assurance de la „ vie à tous; hormis au „ comte, qui n'eut que „ des promesses captieuses, „ comme de n'être mis en „ autres mains, que celles „ du roi; j'assure cela, quoi-„ qu'on ait écrit autrement; „ il n'y a eu que trop „ de perfidies, en France, „ sans en inventer, &c. „ *tom.* 2, *l.* 2, *chap.* 7. Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant, &c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis, de Bourbon, second fils de Jean II, de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brantôme, tom.* 3, *p.* 301.

cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette 1574. année. Ce prince mourut, au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës, & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthélemi fut, sans cesse, présent à son esprit. Il marqua, par ses transports & ses larmes, le regret (74) qu'il en ressentoit. Le cardinal (75) de Lorraine mourut

(74) „Il envoya chercher le roi de Navarre, „auquel, seul, il avoit reconnu de l'honneur & „de la foi, & lui recommanda, très-affectueusement, sa femme & sa fille,„ *Péréf. ibid.* Il dit, en mourant, qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps aussi difficiles: Montluc, de Thou, & presque tous les historiens, conviennent, que, s'il avoit vécu, il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété: Il aimoit les savans & les belles-lettres: Mais il étoit colère & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou, ibid.* Cependant, il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit, souvent, les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la physionomie farouche. Voyez *P. Matthieu, tom. 1, à la fin du sixième Livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Rheims. Voyez son caractère dans le *troisième tome des mémoires de Brant.* „Il „mourut, en Avignon, dit-„il, empoisonné, si nous „voulons croire la légende „de Saint-Nicaise„, *p.* 138, & très-chrétiennement, au rapport de Matthieu, qui fait son éloge, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 407.

1574. aussi, cette même année, en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti, en treize jours, de la mort du roi son frère, &, dès la nuit suivante il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita, en passant, l'empereur Maximilien & le duc Charles de Savoie, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna, dans tous ces endroits, le conseil, également sage, & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix, & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit, d'abord, en arrivant en France, la trève, qu'on avoit accordée aux Huguenots, pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Cathérine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint, tout fraîchement, grand nombre de Catholiques, par affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frère. Le roi alla, en personne, mettre le siége, pour la seconde fois, devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes, &, jusqu'aux enfans, lui insulter du haut des murs, accabler la reine-mère des traits les plus satyriques,

(76) Consultez *Matthieu*, *tom.* 1, *au commencement du septième livre*, sur la sortie de Henri III, de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

(77) Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

& les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement 1574.
différent de ce qu'il avoit été, duc d'Anjou, qu'on peut dire, que sa fuite, honteuse, à Avignon, fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume, & des siens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit, aussi-tôt après, pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épousa. 1575.

Ce fut un bonheur pour lui, que, pendant tout ce temps, le duc d'Anjou se trouva étroitement resserré; mais, après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit, encore une fois, quitté son nom, pour prendre celui de *Monsieur*, jouit, aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit, ou augmentoit, suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mère (79). Un autre soin de Cathérine,

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguérite d'Egmont, sa première femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, & à sa tendresse pour son mari, *tom. 2, liv. 8, pag.* 438.

(79) Henri III haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince : Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie, qu'eut, alors, Henri III, & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit, un jour, au duc de Guise, qu'il aimoit : *Notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit, à la première fois, *ce ne sera rien :* A la seconde, *il y faut penser :* A la troisième fois, il lui dit, enfin, *je vous entends, Monsieur ;* &, frappant le pommeau de son épée : *Voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service, tom. 5, liv. 7, p.* 418. *Matthieu.*

1575. étoit, de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit, en leur promettant, à tous deux, séparément, la lieutenance-générale des armées de France; &, en mettant en œuvre ces moyens, qui manquèrent si rarement de lui réussir, je veux dire, les intrigues de galanterie & les rivalités, elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât, à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit, en se travestissant, le 17 Septembre, au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit, bientôt, une cour nombreuse, & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement, en Allemagne, que le prince Casimir se trouva, prêt à entrer en France, avec une forte armée. Cathérine eut recours à un autre manége. Elle chercha à regagner Monsieur, par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivie de ce cortége de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80), elle fit si bien, qu'il tomba, à la fin, dans le piége qu'elle lui tendoit.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

Le roi de Navarre, qui avoit donné, de bonne-foi, dans le panneau de la lieutenance-générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit, d'abord, d'être, enfin, défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet, & de Sauves, le tirèrent d'erreur,

(80) Ils s'abouchèrent à Champigny-sur-Vède, maison appartenant à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

& lui firent comprendre que, si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monsieur, qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement; mais que, dans la vérité, Cathérine les jouoit tous deux, & que, pour lui, il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; &, s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour, de Février, qu'il étoit à la chasse, vers Senlis (81), il fut écarter ses gardes, & vint, d'une traite, passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel, en Timerais, maison à lui, suivi, seulement, d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha, avec Monsieur, & le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon, le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il reprit, publiquement, l'exercice de la religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnèrent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya, de Tours, avec Fervaques (82), redemander à la cour de France, la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, &, dès la seconde jour-

1575.

Château-Neuf.

René de S.-Denis, de Hertray.

(81) Voyez ce détail, dans *d'Aubigné*, *tome* 2, *liv.* 2, *chap.* 18. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 420, *&c.*

(82) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c., maréchal de France, & lieutenant-général en Normandie, mort en 1613, âgé de 75 ans. Madame Cathérine de Bourbon, depuis, duchesse de Bar.

née, cette princesse, reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche, à Châteaudun, & rejoignit le roi, qui l'attendoit à Parthenay.

1575.

Les trois princes, après la jonction de leurs troupes, se trouvèrent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent, à leur tour, trembler Cathérine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jetai, dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'armes, aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres, entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeler, & me dit: „ Rosny, ce n'est pas là, où je veux que „ vous hasardiez votre vie: Je loue votre „ courage, mais je désire vous le faire „ employer en une meilleure occasion „. Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions, tous, parce que Cathérine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin, elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée, & signée, trois mois après (83).

Selon d'autres, trente-cinq mille, seulement.

1576.

(83) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches, en Touraine, entre la reine-mère & les princes, on y rétablit la

C'eſt ce qu'on appela la paix de Monſieur, parce qu'outre que l'objet principal de Cathérine, en la faiſant, étoit de regagner ce prince, il fut ſi bien la dupe de ſes fineſſes, qu'à la fin, il la ſouhaita, & la ſollicita, lui-même, plus ardemment que perſonne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuſes; cependant, les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorſqu'ils y donnèrent lès mains. Monſieur y en ajouta, bientôt, une ſeconde, & auſſi capitale, lorſqu'agiſſant contre ſon propre intérêt, il ſe ſépara des Réformés (84) : Par ce contretemps, il perdit, tant du côté de la France, que de l'Angleterre, les occaſions de devenir, peut-être, l'un des plus puiſſans princes de l'Europe. Ainſi, tout ſe tourna, encore, au gré de la reine-mère, qui n'avoit en vue, en faiſant cette paix, que la déſunion de ſes ennemis. Henri, voyant la paix faite, ſe retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui préſentèrent point le dais, lui rendirent tous les honneurs 1576.

mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs proteſtans : On y accorde les chambres, mi-parties, dans lès principaux parlemens, & pluſieurs villes de ſureté, &c. Monſieur ſe fit donner, en particulier, un riche apanage; & le prince Caſimir, une ſomme conſidérable, en argent, & en pierreries. *De Thou*, *d'Aubigné*, *&c.*

(84) Pour parler plus juſte, Monſieur ſacrifia, en cette occaſion, le roi de Navarre, & les Huguenots, à ſes intérêts, ou à ſa politique. C'eſt dans les *Mém. de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 90 *& ſuiv.*, qu'il faut voir toutes les démarches faites, de part & d'autre, au ſujet de ce traité.

1576. qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refusèrent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis, duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées, le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre, en cette ville, ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche, pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Cathérine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste; M. de Lavardin, mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, &, ensuite, Villeneuve, en Agénois, menacée de siége. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables; mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes, sur lesquelles il avoit compté, lui manquèrent, alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une, sur la Réole, & l'autre, sur Saint-Macary, dont, encore, la seconde manqua. Favas, qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrèrent, sans presqu'aucun danger. Je demandai la même

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

Jean Favas, dit le capitaine Favas.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon; il en sera, parlé dans la suite.

commiſſion à Langoiran, qui conduiſoit l'entrepriſe ſur Saint-Macary; il nous l'accorda, à Béthune, mon couſin, & à moi: Mais Favas nous retint dans la ſeconde troupe; ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aye eu à la guerre; car les habitans de Saint-Macary, qui avoient eu connoiſſance de notre deſſein, nous trompèrent ſi bien, qu'il ne revint pas un homme de la première troupe qui oſa y entrer. 1576.

Je courus un danger plus réel, au ſiége de Ville-Franche, en Périgord, que fit, enſuite, Lavardin. Etant monté à l'aſſaut, avec mon drapeau, je fus renverſé, par le choc des piques & des hallebardes, dans le foſſé, où je demeurai, enfoncé dans la boue, & embarraſſé, par mon drapeau, de manière que, ſans le ſecours de mon valet-de-chambre, nommé la Trape, & de quelques ſoldats, qui m'aidèrent à remonter, j'y aurois péri, infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entièrement pillée, & j'y gagnai, pour ma part, une bourſe de mille écus en or, qu'un vieillard, pourſuivi par cinq ou ſix ſoldats, me donna, pour lui ſauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure ſingulière, arrivée, à peu près, dans ce temps-là. Les bourgeois de cette ville, ayant formé le complot de ſe ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier, autre petite ville voiſine, ils choiſirent, pour cette exécution, la même nuit que ceux de Montpazier, ſans en rien ſavoir, avoient auſſi,

Bourg, en Périgord, ſur les confins du Quercy.

prise pour essayer de s'emparer de Ville-
1576. Franche. Le hasard fit, encore, qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrèrent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que, de part & d'autre, les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que, le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que, chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit, en ce temps-là. Elle ne consistoit guère, qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne se passoit, pourtant, pas sans des combats, souvent, très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presqu'également composée de catholiques & de réformés; & il disoit, quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mélange même, qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Miossens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres Officiers

Louis de S.-Gelais de Lusignan.

Henri d'Albret, baron de Miossens.

catholiques. Elle se manifesta, entr'autres occasions, à mon sujet, dans une querelle, que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta, avec mépris, que, si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait; je lui répondis, que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien, avec mon épée. Cette querelle éclata; &, ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que, quoique mon aggresseur fût catholique, & moi protestant, le vicomte de Turenne s'offrit à lui, contre moi, avec ses Réformés : Ce que M. de Lavardin ayant su, il me fit offre de son secours, & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé, survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier, auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, &, ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne, comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur.

1576.

Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite, duc de Bouillon.

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué, peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montforeau, par le mari, aidé de ses domestiques.

1576. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agénois, sur la Garonne.

De cette animosité de partis naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, &, en particulier, celui sur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée, contre l'avis de la Noue, &, même, contre celui du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux, & autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cents pas de la place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai, & me défendis, long-temps, à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger, auquel nous étions exposés, accourût, couvert d'une simple cuirasse, combattit, tout le jour, & nous donna, à tous, le temps de nous saisir de ces postes. Mais, cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde, pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; &, ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché, que pour lever honteusement le siége, si l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On

On ne put convenir que d'une tréve, pendant laquelle le roi de Navarre alla, en 1576.
Béarn, voir la princesse sa sœur, ou, plutôt, la jeune Tignonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique & dans ma compagnie, que le roi de Navarre, attentif à la conduite de ses moindres officiers, m'avoua dans la suite, que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la seule chose qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre de l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette disposition forme, à ce qu'il me semble,

(87) Cette demoiselle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de Madame, sœur du roi de Navarre; on l'appeloit, ordinairement, dans cette cour, Mademoiselle de Navarre: Elle épousa, dans la suite, le baron de Pangeas.

1576. un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre, & pour l'homme d'état.

Il ne fut question, pendant tout le temps de notre séjour en Béarn, que de réjouissances & de galanterie. Le goût de Madame, sœur du roi, pour ces divertissemens, nous étoit d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette princesse, le métier de courtisan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Ville dans l'Armagnac. Comme la trève étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Éause, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de chasse, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : Ce que les mutins ayant aperçu, ils crièrent qu'on abaissât, promptement, la herse, qui s'abattit, en effet, presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros, qui demeura hors la ville. En même temps, les rebelles sonnèrent le tocsin, &, s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous

distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix
qui crioient : „ Tirez à cette jupe d'écar- 1576.
„ late, & à ce panache blanc, car c'est le
„ roi de Navarre „. Ce prince, se tournant
vers nous : „ Mes amis, dit-il, mes com-
„ pagnons, c'est ici qu'il faut montrer du
„ courage & de la résolution, car c'est de là
„ que dépend notre salut; que chacun donc
„ me suive, & fasse comme moi, sans tirer
„ le coup de pistolet, qu'il ne porte „. En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main, & marcha fièrement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présentèrent ensuite, & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cents, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la campagne, de se hâter, & d'enfoncer la porte : Ce qu'ils commencèrent à faire, avec d'autant moins de peine, qu'heureusement, le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquèrent, de leur côté, les mutins par derrière. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville

1576. s'empliſſant de ſoldats, ils alloient tous être paſſés au fil de l'épée, & la ville, même, abandonnée au pillage, ſi les principaux habitans, ayant leurs conſuls à leur tête, ne fuſſent venus ſe jeter aux pieds du roi, qui ſe laiſſa fléchir, & ſe contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du comté d'Armagnac.

Le roi de Navarre (88) laiſſa Béthune gouverneur dans Eauſe, & s'avança en diligence vers Mirande, ſur l'avis qu'il reçut, que Saint-Criq, gentilhomme catholique de ſon parti, s'en étoit emparé: Mais que, n'ayant pas aſſez de monde pour la garder, il avoit été obligé de ſe retirer dans une tour, où il étoit aſſiégé, & fort vivement preſſé par les bourgeois, joints à la garniſon de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé, & brûlé, avec toute ſa troupe, lorſque le roi de Navarre ſe préſenta devant Mirande. Les habitans, qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent ſoin de cacher ce qui étoit arrivé, & commencèrent à ſonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner ſa joie du ſecours qu'on lui amenoit. Un ſoldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit ſe précipiter, & où nous au-

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires, dans d'Aubigné, *l.* 3, *tom.* 2.

rions tous péri, infailliblement, avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi, le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'aperçurent, dans le moment, que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquèrent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés, qui veulent, du moins, vendre chèrement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'aîné, envoyés, par le roi de Navarre, à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquans plièrent, & nous donnèrent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & la Trape, mon valet-de-chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le roi de Navarre, voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où, deux jours après, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes, attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils 1576.

1576. n'osèrent tenter. Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier, de six contre six, fut proposé entre messieurs de Lavardin & de la Devèse; mais, comme nous disputions à qui le sort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté d'Armagnac.

Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque temps après, le roi de Navarre, allant de Leictoure à Montauban, ordonna au comte de Meilles, & à moi, de donner, avec vingt-cinq chevaux, sur un gros d'arquebusiers, que les habitans de Beaumont avoient posté dans les vignes & les chemins creux, sur notre passage. Nous les menâmes, battant, jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leur secours, dont une partie demeura sur la place, & l'autre se noya dans les fossés. Le roi, qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, & prit plus bas, par un endroit qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (89), près le-Mas-de-Verdun. Nous en étions, à peine, éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cents arquebusiers, qui marchoient, assez mal en ordre, sous cinq enseignes. On tint con-

(89) Saint-Nicolas de la Grave: Le Mas-de-Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

ſeil; les uns opinoient, que, ſans avoir égard à la ſupériorité des ennemis, nous les attaquaſſions; & les autres en diſſuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; &, pendant ce temps-là, il nous rangea ſur une ligne, ayant, derrière nous, nos domeſtiques; ce qui préſenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en impoſa; ils s'enfuirent à travers les buiſſons, où nous les pourſuivîmes juſqu'à ce que, rencontrant une égliſe, ils s'y barricadèrent. 1576.

Cette égliſe étoit grande, ſolidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des payſans, & il y en avoit un grand nombre, en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des ſoldats & des travailleurs à Montauban: Leictoure, & autres villes voiſines, ſe doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique, enverroient, de leur côté, au plutôt, un puiſſant ſecours aux aſſiégés, ſi on leur en donnoit le temps. En attendant, nous nous mîmes, tous, à ſaper cette égliſe, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures, j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrèmement dure. Enſuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'égliſe quantité de grenades. Les aſſiégés manquoient d'eau, &

pêtrissoient leur farine avec du vin ; &
1576. ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient, ni chirurgiens, ni linges, ni remèdes, pour les blessures que faisoient les grenades qu'on commença à leur jeter de toutes parts. Ils capitulèrent, donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif, dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée, six femmes & filles, qu'ils avoient enlevées, & de les avoir, ensuite, fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu ; horrible excès de brutalité & de cruauté !

Les états, qui se tenoient, alors, à Blois,
1577. députèrent vers le roi de Navarre, l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya, avec Béthune, recevoir jusqu'à

(90) Les trois députés, envoyés, par les états, au roi de Navarre, sont, Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé ; André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse ; Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute, ici. Consultez *de Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez, aussi, le détail de la tenue des états de Blois, dans *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 438, &, surtout, dans les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *pag.* 166 *& suiv.*

Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue, seule, dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant eu d'autre effet, les députés s'en retournèrent, & les hostilités recommencèrent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux, & sur Nérac; mais il trouva, par-tout, le roi de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce prince s'exposoit, comme le moindre soldat, & fit, devant Nérac, un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie, s'étant détaché, pour venir le surprendre, il le repoussa, presque seul. Nos prières ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; & son exemple nous animoit, à notre tour, de manière que nous nous avançâmes, cette même journée, douze, ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi, qui le remarqua, dit à Béthune : „ Allez à votre cousin, le baron de Rosny; il est étourdi comme un hanneton; retirez-le de là, & les autres aussi; car l'ennemi, nous voyant retirer, leur fera, sans doute, une si rude charge, qu'ils seront, tous, pris ou tués „. J'obéis à l'ordre; & ce prince, qui vit mon

1577.

Castel-Jaloux, ou Castel-Géloux, près d'Auch.

En Guyenne, capitale du duché d'Albret.

(91) Honorat de Savoie, marquis de Villars : Quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut, véritablement, cette charge, qu'après sa mort.

1577. cheval bleſſé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colère qui n'avoit rien que d'obligeant. Il ſe propoſa, encore, cette journée, un combat de quatre, contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le ſignal de la retraite.

Le coup le plus important, pour le roi, eût été, ſans doute, d'empêcher la priſe de Brouage, aſſiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laiſſant le vicomte de Turenne, pour ramener ſes troupes; mais, outre que celui-ci ne put arriver aſſez promptement pour ſecourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons, ayant achevé d'aigrir leur eſprit, au point que le prince de Condé voulut ſe battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accuſoit d'être la cauſe de cette méſintelligence, le bien public ſouffrit de cette déſunion. Le prince de Condé ſe ſépara, bientôt, ouvertement, du roi de Navarre.

Ville & Port en Saintonge.

En Saintonge.

La paix, qui ſuivit des évènemens ſi peu favorables aux Réformés, fut, uniquement, l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guiſes. La guerre ne convenoit plus, ni à ſon inclination, qui le portoit, tout entier, vers un genre de vie ſingulièrement varié (93) de

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, ſecond fils de François de Lorraine duc de Guiſe: Il fut général de la ligue.

(93) Il n'y a rien, diſoit Sixte V, au cardinal de Joyeuſe, que votre roi n'ait fait, & ne faſſe, pour être moine, ni que je n'aye fait, moi, pour ne l'être point. Il eut juſqu'à cent cinquante

dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient, tous, à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots, que celle de Monsieur, ils furent plus fidelles à en observer les clauses, que les Catholiques, qui se saisirent, en pleine paix, d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée, fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

1577.

Villeneuve, en Agénois, sur le Lot. Fleix, en Périgord.

Soit que la reine-mère voulût travailler, efficacement, à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés, qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris, avec toute sa cour; &, faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince, à la Réole, & à Auch; & passa, même, un assez long-temps avec lui, à plu-

valets de la chambre, *Ministres cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait, à Bergerac, entre le roi de Navarre, & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre des prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetières des Calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées, à Paris, Rouen, Dijon & Rennes, &c. Le roi Henri III l'appeloit, son traité. Il ne fut, fidellement, observé, ni d'une, ni d'autre part; les Catholiques se plaignoient, de leur côté, que c'étoient les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mém. de Nevers, ibid.*

1578. Fleix, en Périgord.

sieurs reprises, soit à Nérac (95), à Coutras, au Fleix, soit en d'autres endroits; car, l'année 1578, & une partie de 1579, se consumèrent en allées & venues, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit, de part & d'autre, sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux cours, qui ne cédoient en rien, l'une à l'autre, du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes : Mais, pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Cathérine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois, elle ne réussit point.

(95) „ Il y eut, dit le „ Grain, à Nérac, conférence, entr'elle & le roi „ de Navarre son gendre, „ en laquelle quelques articles furent éclaircis, & „ non pas tous, car la bonne „ dame vouloit toujours tenir son genest d'Espagne „ par la bride, tant qu'elle „ pourroit ; néanmoins, „ elle caressa fort ce gendre, en cette conférence, en laquelle il y eut, „ entr'eux, plusieurs propos gaillards..... La reine-mère, dit-il encore „ ailleurs, lui fit une infinité de caresses (à Saint-Bris), jusqu'à le chatouiller par les côtés. Lui, s'avisant du dessein de cette „ dame, qui étoit de tâter „ s'il étoit couvert, tire les „ boutons de son pourpoint, &, lui montrant sa „ poitrine nue : Voyez, dit-il, madame, je ne sers „ personne à couvert. Et „ le conjura de ne plus, „ comme elle, faire la cour „ aux maires de la Rochelle, disant que c'étoit faire „ tort à sa grandeur, de se „ soumettre, ainsi, à une „ populace, de laquelle il „ pouvoit être, souvent, „ éconduit : J'y fais, ce dit-il, ce que je veux, parce „ que je n'y veux rien, que „ ce que je dois. „ *B. le Grain, Déc. de Henri le Grand, liv.* 3 & 4. Henri IV. y devint amoureux des demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

Elle réconcilia, à la vérité, le roi de Navarre avec sa femme, alors, très-mécontente des procédés du roi Henri III, son frère, à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter, par aucun motif, à lui remettre les places de sureté: Ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir, considérablement, ces mémoires; mais, j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse, & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de supplanter, voilà, au fond, à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre. 1578.

La reine-mère auroit pu convenir, avec le roi de Navarre, d'une trève, qui auroit eu lieu par-tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais, soit qu'à la faveur de la guerre, elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir, par surprise & par artifice, de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât, de part & d'autre, qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit, seulement, demeuré d'accord, qu'il y auroit trève par-tout où seroit la cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin, ordinairement, qu'à une lieue & de-

1578. mie, ou deux lieues, de l'endroit où la reine, & les princes, faisoient leur résidence : Ce qui causoit un contraste tout à fait nouveau. Ici, on se combloit de politesses, & on se parloit avec la dernière familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour, qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis, au roi de Navarre, que le gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux gentilhomme, jusque-là, zélé Huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine-mère, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux Catholiques. Le roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir, secrettement, avec trois ou quatre autres, de sortir de la salle du bal, & de le joindre, dans la campagne, les armes cachées, à l'ordinaire, sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde, cependant, que le bal ne s'en trouvât pas dérangé ; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes, toute la nuit, & arrivâmes, le matin, à portes ouvrantes, à Fleurance, dont nous nous saisîmes, sans aucun obstacle. La reine-mère, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise, le lendemain matin, en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la première. „ Je vois bien, dit-elle, que c'est „ la revanche de la Réole, & que le

Sur la Garonne, en Bazadois.

Nommé Ussac.

„ roi de Navarre a voulu faire chou pour „ chou : Mais le mien eſt mieux pommé. 1578.

Il arriva, depuis, une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion, nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la trève, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de ſauciſſon, que nous attachâmes, par deux embraſures, à une groſſe tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de manière qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la ville fut priſe par ce moyen. La reine-mère ſe fâcha, & dit, hautement, qu'elle ne pouvoit regarder ce coup, que comme une inſulte méditée; Saint-Emilion étant dans les bornes de la trève. La diſtance de Coutras à cette ville, étoit telle, qu'elle rendoit le cas douteux : Mais le roi de Navarre, qui ſavoit que, peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la Religion, que Cathérine avoit déclaré de bonne priſe, ne fit que rappeler ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent, il arrivoit que les deux cours ſe ſéparoient, lorſqu'il s'étoit paſſé quelque choſe qui donnoit à l'une des deux un ſujet un peu fort de mécontentement; mais on ſe rapprochoit, bientôt, par l'intérêt des plaiſirs, qui, ſans cela, auroient langui. Le roi

En Guyenne, proche Libourne. Sur la Dordogne, en Agénois.

de Navarre mena la cour de la reine-mère
1579. dans la province de Foix, où, entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet, il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux; d'autres, qui forcèrent jusqu'à dix suisses & dix fusiliers. Un dernier, blessé de plusieurs coups, & acculé sur le haut d'une roche, se précipita, avec sept ou huit chasseurs, qu'il tenoit embrassés, & les écrasa.

Enfin, la reine-mère se sépara du roi de Navarre, &, continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais, ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont (96), & Duras, furent de ce nombre. Un autre fruit de sa présence, fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeler en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups, dans

(96) Philibert de Grammont: Jean de Durefort.

un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosans. On dit, dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu, en cette occasion, sur Turenne, qu'à une finesse peu permise. 1579.

Après le départ de la reine-mère, la cour de Navarre vint à Montauban, &, de là, à Nérac, où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer, tout de bon, la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut, encore, question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés, par surprise, 1580.

(97) Les deux frères Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac, son second, à Agen, sur la place du Gravier. Quoique les deux frères fussent maillés, ils eurent du désavantage; le vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac, à Duras, de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte, & le laissèrent, sur la place, percé de vingt-deux coups, dont, pourtant, il ne mourut pas : Il eut, même, la générosité d'intercéder, auprès de la reine-mère, pour les Duras. Le maréchal de Damville, appelé maréchal de Montmorency, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida, avec plusieurs autres, que, sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne, contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon : Sa vie, par Marsollier. De Thou.* Brantôme dans le dixième tome de ses mémoires, *touchant les duels*, *p.* 114, paroît douter que ce duel se soit passé de la manière dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux frères.

1580.

de la ville de Figeac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit, en partant : „ Monsieur, hé bien, „ serez-vous des nôtres? Oui, Monsieur, „ lui répondis-je, je serai toujours des vô„ tres, quand ce sera pour le service du roi, „ &, en tout temps, quand vous m'aime„ rez „. Les Catholiques, surpris de la diligence des Réformés, abandonnèrent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98), seulement, réussirent; celles sur la Fère, en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette dernière, parce que c'est la seule, à laquelle j'assistai; &, de toutes les attaques de villes par le pétard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable.

*Ville du Quercy, sur les confins de l'Auvergne.*

Cahors est une ville fort peuplée, vaste, & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit, à ses ordres, plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers, bien montés, & la bourgeoisie, qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : Ce qu'on reconnut, par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel

*La rivière de Lot en arrose les murs.*

(98) Voyez toutes ces expéditions, particularisées, dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 4.

(99) Le même, dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que, s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

il avoit mis, de sa main, ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots.* Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit, encore, affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sappe, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Cajare & Senevières : Ce qui ne lui donna, en tout, qu'environ quinze cents hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva, à minuit, à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter, dans un plan de noyers, où couloit une fontaine, dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin; il faisoit un fort grand chaud, & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marchèrent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis, de près, par vingt autres fantassins, & trente cavaliers, aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaure, & soixante soldats de la garde, composèrent un autre corps & marchèrent ensuite : J'étois de cette brigade. Le roi de Navarre à la tête de deux cents hommes,

1580.

Villes de Quercy.

N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

Charles le Clerc de Saint-Martin; il y fut tué.

Antoine de Roquelaure.

1580. partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cents arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : Les ouvertures, se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrèrent, ne purent le faire, qu'en rampant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cents arquebusiers, presque nus, accoururent, pour disputer l'entrée, pendant que les cloches, sonnant l'alarme, avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment, les maisons furent couvertes de gens, qui renversoient de grosses pièces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge*, *tue* : Nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc, dès l'abord, essuyer un choc qui dura plus d'un quart-d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre, qui fut jetée par une fenêtre ; & je me relevai, à l'aide du sieur de la Bertichère & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons, que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres, frais, dans le même moment ; en sorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés de la mêlée, je fus blessé à la

cuisse gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes les barricades, qu'il fallut renverser, avec une peine infinie, & exposés aux décharges continuelles de l'artillerie, qu'on avoit mise en batterie. Le roi ne cessa point d'être à la tête, pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avions déjà assez fait pour une belle victoire, mais, à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux, nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrain étoit si bien défendu, que le roi de Navarre ayant, sans cesse, besoin de tout son monde, nous n'avions pas le temps de respirer. 1580.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours, & cinq nuits entières, dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là, aucun de nous n'osa, ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture, que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant, tout debout, contre les boutiques, pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous restoit de force,

1580. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés, & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois, qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'apercevoient, de plus en plus, de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat, jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent, ils en faisoient toujours assez, pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approchèrent du roi, & lui conseillèrent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublèrent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il feroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince, que rien ne pouvoit abattre, ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux, avec un visage riant, & un air d'assurance, qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre : „ Il est dit, là haut, ce qui doit être fait de „ moi, en cette occasion. Souvenez-vous „ que ma retraite hors de cette ville, sans „ l'avoir assurée au parti, sera la retraite

„ de ma vie hors de ce corps. Il y va trop
„ de mon honneur, d'en user autrement; 1580.
„ ainsi, qu'on ne me parle plus, que de
„ combattre, de vaincre, ou de mourir.

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts; mais il y a toute apparence que nous aurions, tous, succombé, enfin, sans l'arrivée de Chouppes, que le roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il se fit un passage dans la ville, avec cinq ou six cents arquebusiers, & cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis, qui voulurent lui boucher le passage. Si-tôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes, ensemble, vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier, qui tenoit encore, fut forcé, &, quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis, du dehors, à abandonner leur entreprise, & à se retirer : Aprés quoi, les habitans, ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut, entièrement, pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, & si glorieuse au jeune prince (100)

Pierre de Chouppes.

(100) D'autres Historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix, seulement, de tués. M. de Thou la rapporte un peu

1580. qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulières, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient, presque, des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabrière (101) gouverneur de Cahors. Il défit, encore, deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le roi de Navarre vint louer à Tonneins, d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant, tous les jours, des courses sur le pays ennemi, Henri fit, un jour, avancer Lésignan, à la tête de vingt-cinq gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi : Ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint, lui-même, caché, dans un petit bois, un peu éloigné, avec trois cents chevaux, & les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre étoit de faire, simplement, le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers

En Agénois, sur la Garonne.

différemment : Mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(101) Consultez d'Aubigné, *tom.* 2, *pag.* 4, sur ces expéditions.

vers le gros d'arquebusiers, d'abord qu'on
commenceroit à nous poursuivre, ce que 1580.
nous exécutâmes, aussi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place, pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent, d'une manière assez insultante, de les attendre. Un officier de notre troupe, nommé Quasi, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit, lui-même, son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade, à pied, lorsqu'il y fut attaqué, par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut, bientôt, une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets, saisi de frayeur, s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant, que nous, & les arquebusiers, avions été, tous, passés au fil de l'épée: Ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant aperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade, pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; &, croyant que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henri, qui vouloit fondre sur l'armée ennemie, pour nous venger, & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit, enfin, ce parti à regret. Son étonnement fut grand, lorsqu'il

1580. nous vit revenir, & sa douleur le fut encore davantage, d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, surtout, lorsqu'il vit Lésignan se plaindre, avec beaucoup d'aigreur, d'avoir été abandonné, en cette occasion. Pour moi, j'y perdis un cheval, qui fut tué sous moi.

Dés nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré, dans le sien, quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri, pour s'en composer une souveraineté. Il avoit engagé au prince Casimir, Aigues-mortes & Pécais, pour sureté du secours que ce prince lui promettoit. Et, en dernier lieu, il venoit de s'emparer de la Fère (102), en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée, du roi de Navarre, d'un œil indifférent. Ce prince, dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des Catholiques, fut, encore, obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : Pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames, &

Villes de Languedoc.

(102) Elle fut reprise, incontinent, par le maréchal de Matignon. On trouve, dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Cathérine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie, d'avoir pris les armes contre la cour.

toute la cour de Navarre, toujours brillante, malgré le mauvais état des affaires du roi. 1580.

Cette retraite donna, encore, une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeler guerre de campagne, ni de siége, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron, jugeant que le siége de cette place étoit une entreprise au dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme, en tenant ses troupes aux environs; & le roi de Navarre, bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre, de temps en temps, dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois, à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de fantassin, &, me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plûsieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur, ni gloire à acquérir: Aussi, étoient-elles sévèrement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire, un jour, que je venois d'être blessé, & pris par un parti ennemi. Malgré sa colère, il fit partir Deschamps & Dominge, pour me dégager, s'il en étoit temps encore; & il me défendit, expressément, de sortir de la ville, sans son ordre, ne me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois

1580. que trop; car il y a de la folie, & de l'extravagance, à se précipiter dans un danger, dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac; mais, tout se réduisit à quelques coups de main, dont les dames furent, quelquefois, spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103), à coup perdu.

Dans le pays de Foix.

Le roi de Navarre ne laissa pas, pourtant, de se saisir de Monségur. Le capitaine Milon enferma cinq cents livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse, par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jetée au milieu de la ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer, dedans, avec quarante gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derrière laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter, à la paix, le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

& de retranchemens, qui puſſent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : Ce que nous fîmes, ſans interruption, malgré la coqueluche, eſpèce de (104) maladie courante, dont nous fûmes, tous, fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes, enfin, la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis; après quoi, je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre, en cette occaſion, par les careſſes dont il me combla, à faire une juſte différence entre les actions militaires que le devoir autoriſe, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois, avec plaiſir, que le cœur de ce prince, de jour en jour, ſe déclaroit en ma faveur, & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la ſeule recommandation que lui avoit faite, en mourant, la reine ſa mère, de ma perſonne & de ma fortune. Il récompenſa quelques ſervices légers que je lui avois rendus, cette année, par une charge de conſeiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens : Il n'y en avoit point, en ce temps-là, de plus conſidérable ; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeuneſſe me fit commettre une faute, qui devoit me faire per- 1580.

(104) Elle prenoit, dans les reins, la tête, &, ſurtout, la poitrine. La ſaignée & la purgation étoient mortelles, dans cette maladie. De Thou remarque encore, que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peſte, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *Liv.* 73.

1580. dre, pour toujours, les bonnes grâces de ce prince.

Je soupois, avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Usseau, qui prirent querelle ensemble; &, résolus de se battre, me prièrent de leur en faciliter les moyens, & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller, incontinent, en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit, en ce temps-là, si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre, &, ayant, inutilement, essayé de les raccommoder, je les menai, moi-même, sur le pré, où ils se firent, tous les deux, une dangereuse blessure. Le roi de Navarre, qui aimoit Beauvais, fut extrèmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; &, m'ayant envoyé chercher, il me dit, avec indignation, que je tranchois du souverain, jusque dans sa cour, & que, s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde, plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis, étourdiment, que je n'étois, ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai, à mon tour, de quitter son service; & ce prince n'ayant répondu à mon insolence, que par un juste mépris, j'allois, en ce moment, me séparer, &, peut-être, pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire

ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant, pendant quelque temps, avec beaucoup de froideur. Enfin, lorsqu'il se fut convaincu que le regret, que je lui témoignois, étoit sincère, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté me faisant connoître combien ce prince, si doux, méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; & je résolus, de cet instant, de n'avoir jamais d'autre maître. Mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon. 1580.

*Fin du premier Livre.*

# MÉMOIRES DE SULLY.

## LIVRE SECOND.

LA reine-mère, fertile en projets pour la grandeur de sa maison (1), & plus encore 1580.
pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait, au commencement, plu-

(1) On trouve, à ce sujet, dans M. de Thou, *liv.* 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appelé à la couronnè dè Pologne, Cathérine, qui vouloit, d'une manière, ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander, au grand-seigneur, qui étoit, alors, Sélim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue, de l'Espagne, en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; on eût donné, au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

1580. ſieurs tentatives, inutiles, auprès des Flamands, qui, croyant pouvoir appaiſer les reſſentimens de l'Eſpagne (2), en ſe donnant pour maître, du moins, un prince de la maiſon d'Autriche, déférèrent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puiſſante brigue de Cathérine. L'archiduc étoit un prince foible, abſolument déſtitué des qualités néceſſaires à un ſouverain, ſurtout en cette occaſion, où il s'agiſſoit de payer de ſa perſonne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de ſe rendre odieux à la nobleſſe, en préférant, hautement, à tous les ſeigneurs, le prince d'Orange, qu'il déclara lieutenant-général de ſes armées. Les Flamands, dégoûtés de ce nouveau maître, ne ſongèrent plus qu'à s'en défaire. Ils jetèrent les yeux ſur Monſieur, comme ſur un prince capable de les ſoutenir par lui-même, & par la puiſſante protection de la France.

Guilleaume de Naſſau, prince d'Orange.

Il étoit à Coutras, lorſque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de paſſer dans les Pays-Bas, que juſqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortége convenable à ſa naiſſance. Dans cette vue, il commença à ſolliciter, fortement,

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Eſpagne, dont on verra toutes les ſuites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un ſoulèvement, & une confédération, qui s'y firent, en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établiſſement de l'inquiſition dans tout ce pays. *Mſſ. de la Bibliothèque du Roi, vol. cotté 9981.*

tout ce qu'il y avoit de seigneurs & de gentilshommes distingués, à la suite du roi de Navarre. La plupart des Catholiques s'attachèrent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la reine-mère avoit soin d'entretenir les Protestans, fit, aussi, que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parens, s'engagèrent avec lui, &, pour me mettre de la partie, ils me représentèrent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver, de perdre mon père, je devois prendre le soin de recueillir la succession du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cause de religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit, seule, me procurer. A ces motifs, ils ajoutèrent, de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus, pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin, tous les obstacles ayant été levés (4), & les Fla-

1580.

Antoine de Sully, sieur de la Rochepot.

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-père maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les Protestans, auxquels la dernière guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit, ardemment, pour l'exécution de ses desseins dans les

1580. mands redoublant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus, avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé, depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. „ C'est à ce coup, me dit-il, aussi-tôt que „ je lui eus parlé de le quitter, que nous „ allons vous perdre tout à fait; vous „ allez devenir Flamand, & Papiste „. Je l'assurai que je ne serois, ni l'un, ni l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si, faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens, qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5). Que ce motif, seul, me portoit à suivre Monsieur, &, seulement, pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne; & que, pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre, à son premier ordre. Ensuite, il m'entretint des prédic-

Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre. Les articles en demeurèrent secrets, &, apparemment, furent peu importans. Les villes de suretés restèrent aux Calvinistes, par une prolongation de six ans.

(5) Anne de Melun, mère de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicômte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

tions qui lui avoient été faites, qu'il feroit, un jour, roi de France; & je lui dis, à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu, long-temps, le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre, qui croyoit que la religion doit nous inſpirer du mépris pour tous ces *méchans pronoſtiqueurs*, c'eſt ainſi qu'il les appeloit, il avoit, au dedans de lui-même, un oracle bien plus ſûr; c'eſt une connoiſſance parfaite du caractère & de la perſonne de Monſieur, & une ſagacité qui lui dévoiloit, preſque, l'avenir. „ Il me trompera, dit-il, s'il „ remplit, jamais, l'attente qu'on conçoit „ de lui; il a ſi peu de courage, le cœur ſi „ double, & ſi malin, le corps ſi mal „ bâti, ſi peu de grâce dans ſon maintien, „ tant d'inhabileté à toute ſorte d'exer„ cices, que je ne ſaurois me perſuader „ qu'il faſſe, jamais, rien de grand. 1580.

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître, à fond, ce prince, lorſqu'ils étoient retenus priſonniers enſemble. Sa mémoire, lui rappelant, en ce moment, une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement, il échoueroit dans un deſſein ſi noble & ſi haſardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé, à Monſieur, de heurter contre le pilier, en courant la bague, &, en maniant ſon cheval, de ſe laiſſer tomber ſi lourdement, que ſon écuyer ne put lui ſauver la honte d'une chute ſi mal adroite, qu'en cou-

1580. pant, promptement, & subtilement, les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices; &, qu'au lieu de se rendre justice, sur ces défauts naturels, & de les effacer, en quelque manière, par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit, d'abord, secrettement, contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient, en tout, sur le frère du roi, ses rivalités avec ce prince, au sujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités, dont il m'entretint, peu considérables en

(6) N.... de Beaune de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'état, & premier secrétaire des commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria, en secondes noces, au marquis de Noirmoutiers. „Un soir, dit l'historien Matthieu, que le „duc d'Alençon étoit auprès d'elle, le roi de „Navarre lui dressa un „tour de page, de sorte „qu'en se retirant, il heurta quelque chose si rudement, qu'il en eut „l'œil tout meurtri. Le „lendemain, de loin que „le roi de Navarre le rencontra, il s'écria : Eh! „qu'est cela, mon Dieu? „à l'œil! à l'œil! quel accident. Le duc lui répondit „brusquement : Ce n'est „rien : peu de chose vous „étonne. L'autre continue „de le plaindre; le duc, „piqué, d'ailleurs, s'avance, &, feignant de ne „penser qu'à rire, lui dit „à l'oreille : Quiconque „dira que je l'ai pris où „vous pensez, je le ferai „mentir. Souvray & du „Guast les empêchèrent „de se battre„. Tom. 1, liv. 7, p. 409.

ſoi, ont ceſſé de me paroître telles, lorſque j'ai ſongé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement juſtifiées par l'évènement. Il finit par me dire, qu'il s'apercevoit bien que Cathérine avoit un deſſein, formé, d'exterminer le parti Proteſtant, & que, dans peu, il auroit beſoin de ſes fidelles ſerviteurs. Il m'embraſſa, en achevant ces paroles, & me ſouhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ſes genoux, & je lui proteſtai, en lui baiſant la main, que j'étois prêt de verſer tout mon ſang pour lui. J'allai, auſſi, ſaluer les reines; enſuite, je pris la poſte, & me rendis à Roſny. 1580.

J'envoyai à Paris, Maignan, mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point vu, depuis, de pareils à deux qui me furent amenés : L'un étoit un cheval d'Eſpagne, noir, qui n'avoit pour toute marque, qu'une tache blanche à la feſſe droite : Le ſecond, étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'inſtinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & ſe jetoit, la bouche béante, ſur l'ennemi, qu'il ne quittoit, qu'après l'avoir terraſſé. Comme une partie des domaines de Monſieur s'étendoit aux environs de Roſny, je trouvai l'occaſion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit faite, dans un reſte de bois, dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produiſit une ſomme de quarante mille francs, avec laquelle je mis, en quinze jours, toute ma

1580. troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient, volontairement, & les autres recevoient, de moi, une pension de deux cents livres, au plus. Avec ce cortége, j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit, dans son château de la Fère, en Tartenois, d'où, après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Alexandre Farnèse, duc de Parme.

Le Prince de Parme étoit, avec toute son armée, aux environs de Cambray, qu'il tenoit bloquée. C'étoit une occasion, à tous les braves de notre armée, de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut, par l'ordre que Fervaques, grand-maréchal-des-logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins, sans avoir fait aucun prisonnier: Il ne sortit personne des lignes des assiégeans, quoique j'en passasse assez près, pour essuyer plusieurs décharges. Le vicomte de Turenne en sentit une secrette joie, parce que j'avois refusé l'offre, qu'il m'avoit faite, de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambray, se flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt, ou cent hommes de la compagnie

Guilleaume de Hautemer, de Fervaques.

de M. de Roubai (7), de la maison de Melun, qui servoit dans l'armée ennemie: Dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entre autres (8), Vantadour, & le vicomte de Turenne lui-même. 1581.

Monsieur s'avançoit, cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi: Mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; &, dès la nuit suivante, il leva le blocus, & se retira vers Valenciennes, sans perdre un soldat, & laissant encore, derrière lui, les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambray, & fut reçu, avec magnificence, par le gouverneur, qui étoit d'Inchy. Château-Cambrésis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur, qui vouloit, dans ce commencement, donner des marques de douceur, qui le fissent aimer, défendit, sous de très-grandes peines, les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; &, craignant que ces ordres ne fussent pas plus

Charles de Gaure, sieur d'Inchy.

(7) Robert de Melun, marquis de Roubais, ou Robeck, général de la cavalerie Espagnole. Le dessein du vicomte de Turenne étoit de se jeter dans Cambray. Voyez ses mémoires, p. 311 & *suiv*. Il y marque, qu'il aima mieux se rendre prisonnier de M. de Robeck, que du roi d'Espagne; ce qui fit durer sa prison deux ans & dix mois, parce que l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

(8) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limousin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

1581. capables de mettre un frein à la brutalité du soldat, que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, & y mit des sauve-gardes. Une jeune fille, fort belle, vint se jeter entre mes bras, comme je me promenois dans les rues, & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient aperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la première église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on savoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre, à cette déclaration, &, la colère, me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille, qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter, qui me paroissoit sans replique; & je m'enfuis, m'attendant, à tout moment, d'être saisi de la peste.

Monsieur, ayant attaqué les passages d'Arleux (9), & de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai, sans rançon, lorsque je sus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais, mon cousin. Roubais, qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité: „ Pardieu, dit-il, ces civilités „ sont belles & bonnes; mais, s'il étoit

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur, en Flandre, dans plusieurs historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

„ pris, il porte sa rançon avec lui „. Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me feroit, pourtant, arrivé, deux jours après, à l'attaque d'une chaussée, si Sesseval n'eût fait, à propos, une charge, qui me tira d'un fort grand danger. 1581.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambray, où il usa, envers d'Inchy, d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas, seulement, la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne-foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle, d'une manière convenable à son rang. Il nous invita, plus de soixante, à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire, pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur, pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci, il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmèrent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit, de la part de

1581. ce gouverneur, sur une sincérité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes amères à Monsieur, qui, pour toute réponse, le paya d'un rire insultant, sur son accent Picard, & le fit sortir du château, qu'il donna à (10) Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Tierry : Mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit, avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir, & chercha la mort, qu'il trouva, peu après, dans une escarmouche.

Ensuite, Monsieur repassa en France, malgré les prières des habitans du pays, qui l'assuroient, qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit, en effet, très-peu de temps après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elisabeth, & de l'espèce d'en-

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

(11) On sait que la reine d'Angleterre laissa, de cette manière, une partie des princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : C'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581, & repassa en Flandre, au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage, & celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long, dans les mémoires de Nevers, *tom.* I, *pag.* 474, 603.

gagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage. 1582.

D'Angleterre, Monsieur repassa en Zélande, flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant, par le prince d'Orange, assisté du prince Dauphin, & de toute la noblesse du pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manières. Cette affection des Flamands pour Monsieur, eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui, du peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12), dans sa chambre, à Anvers, la populace, qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, & voulut faire main-basse sur eux. Monsieur ne trouva de sureté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses, ni de satisfactions, que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais, cet ouvrage étoit demeuré

Fort sur l'Escaut.

François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation : Le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué, par les gens du prince d'Orange, qui vinrent, au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

(13) On connut, par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol : Ce qui appaisa le peuple, prêt à faire main-basse sur les François. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit, dans les rues : „Voici des noces de Paris : Allons tuer ces massacreurs „. *Matth.*, *tom.* 1, *l.* 7, *à la fin.*

1582. trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien, à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une manière éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément; dès ce moment, il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut, dans le cœur du prince, son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en général.

Pour moi, j'en avois déjà eu, personnellement, des preuves, qui, jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûtèrent, totalement, de son service. Je m'étois, au commencement, attaché uniquement à sa personne, &, pour lui plaire, je n'épargnai, ni soin, ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid, à cette proposition; il usa de remises, &, enfin, prenant son parti, un jour que je redoublois mes instances, il me dit, tout à fait cavalièrement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le prince d'Epinoy (14), mon cousin, avoit obtenu, sans peine, ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit, dans cette réponse, quelque chose de bien plus piquant, que le refus; j'en fus vivement frappé, &, peu de jours après, je sus au juste quelle part ses officiers Protestans, & moi, avions dans son cœur, lorsque je

(14) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du Marquis de Richebourg.

lui entendis dire, publiquement, qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny, le dernier des Huguenots, à qui il confioit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise. 1582.

Dès lors, je songeai à quitter ce prince ingrat. Et, en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que, peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte-Aldegonde, & un Ministre nommé Villers, il nous dit, en parlant de Monsieur, & des Catholiques qui le gouvernoient: „ Ces gens ont „ des desseins pernicieux, & pour eux, & „ pour nous, où, à mon avis, ils ne trou„ veront pas leur compte. Je vous prie, „ monsieur, ajouta-t-il, en se tournant „ vers moi, de ne vous pas éloigner de mon „ logis „. Il pensoit juste, & sa diligence achevant ce que sa prévoyance avoit commencé, Monsieur eut la double honte d'une (15) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la plaine, il sortit d'Anvers, un jour du mois de Février, sous prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses

Philippe Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde.

(15) On tentoit, au même temps, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua sur Bruges, Ostende, Nieuport, &c. *De Thou, liv. 77.* M. le duc de Montpensier, & le maréchal de Biron, firent, inutilement, tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Matth. ibid.*

1582. soldats de rentrer dans la ville, par les portes, qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres, à main armée. En effet, tous ces soldats se jetèrent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant, *tue, tue, ville gagnée, vive la Messe :* Mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange, qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou, plutôt, fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en pièces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetèrent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval, sur les deux heures après-midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des aggresseurs, & que, presqu'aussi-tôt après, je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilshommes françois de la religion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme françois, il n'y avoit que du danger à courir pour nous, dans la ville, en ce moment; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françoise, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville.

ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves, qu'il ne se porta qu'à regret, & à son corps défendant, à une action qu'aucun François ne désapprouva. Il ne tint pas à lui, que le parti Protestant en Flandre, ne se raccommodât avec Monsieur; &, pour nous, après avoir su que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit, tous, en état de le faire sans risque. 1583.

Nous le trouvâmes, fort embarrassé, dans les environs de Malines, dont les habitans, en lâchant leurs écluses, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de son armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre, depuis cette funeste entreprise; mais son armée avoit été si considérablement diminuée, le reste étoit si délabré, les villes étoient si bien sur leurs gardes, &, pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit si supérieur, que Monsieur fut, enfin, obligé de repasser en France, avec M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, ne laissant, de lui, dans tous les Pays-bas, que la mémoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout prince assez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire. Mais, disons, tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui

1583. assure de la manière la plus infaillible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici ; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent, injustement, de ce beau nom, n'offre, au contraire, que témérité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition ; qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune ; tous effets de la flatterie, qui, pour l'ordinaire, ne subjugue, si impérieusement, personne, que ces prétendus Héros, qui se croyent nés pour subjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre, sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du comte de Barlaymont, & je vins, à la Bassée, chez madame de Mastin, ma tante. Elle me reçut, comme un neveu qu'elle avoit déshérité, parce qu'il ne croit, ni en Dieu, ni en ses saints, & qu'il n'adore que le diable ; c'est l'idée que le père Silvestre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant, & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée ; &, en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit, de là, occasion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui en-

Claude de Barlaymont, sieur de Hautepenne.

tendre débiter les rêveries que le père Silvestre lui avoit mises dans la tête, elle ne le fut pas moins, lorsque, pour la détromper, je lui récitai le symbole, & toutes les prières qui nous sont communes avec les Catholiques-Romains. Les sentimens de la nature se réveillèrent, dans l'esprit de cette dame, avec ceux de la raison; elle n'avoit manqué, à mon égard, que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa, les larmes aux yeux, & me promit que, non seulement, elle m'assureroit tous ses biens, mais, encore, qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit sincèrement, sans doute que le père Silvestre trouva des raisons encore meilleures, pour détourner l'effet de ses bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta. 1583.

J'avois, surtout, une envie particulière de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y possédèrent, long-temps, des biens considérables. La trahison, dont Monsieur avoit usé avec la ville d'Anvers, tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-Bas. On ne me laissa entrer, dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin: Ce qui produisit un effet, auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie, où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoient les bour-

1583. geois de la ville, qui, pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt su qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette ville, qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné, avec un secret plaisir, tous les monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes pères pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis, presque, que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une manière qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures & celles de Monsieur. „ Eh bien! me dit-il „ ensuite, n'est-ce pas là l'accomplisse-„ ment de tout ce que je vous dis de ce „ prince, à Coutras? Mais, le vicomte de „ Turenne, que je dissuadai, autant qu'il „ me fut possible, de le suivre, y a encore „ plus mal fait ses affaires que vous.

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposi-

tion à Hagenau, où il étoit allé voir la comtesse de (16) Guiche; car il étoit, alors, dans le fort de sa passion pour cette dame. La défiance, qu'avoit Henri, de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêchèrent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire, à ce prince, des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois, pourtant, qu'il y a eu des momens, où le roi d'Espagne agit de bonne-foi avec le roi de Navarre (17); & celui-ci pourroit être du nombre. Quoi qu'il en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit, que pour convaincre le roi, & la reine-mère, de la pureté de ses intentions. Il m'envoya, à Paris, les informer de cette démarche de l'Espagne.

1583.

Dans l'évêché d'Aire, en Gascogne.

(16) Diane Dandoins, vicomtesse de Louvigny, &c., épouse, &, ensuite, veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué, dans les observations sur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit, à Henri IV, des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit, aussi, qu'elle eut un fils, nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune-homme répondit, qu'il aimoit mieux être gentilhomme, que bâtard de roi. *Journ. du règne de Henri III*, *pag.* 270.

(17) Ce qui porte à le croire, c'est, qu'à cette lettre, du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila*, *liv.* 11, fut jointe une offre, de cinquante mille écus par mois, faite, par le même chevalier, au vicomte de Chaux sur la frontière de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue*, *tom.* 5.

1583. On ne parloit, presque plus, au roi. Ce prince, retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre, qu'à ses mignons, & aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder, par la reine de Navarre: Car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du roi, son mari, l'avoit, encore, quitté (18), pour retourner à la cour de France. Mais, madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mère, & le roi son frère. J'eus recours à madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Cathérine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au roi; il y eut un commencement de négociation entamée: J'obtins, même, de la main de S. M., une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais, quel fonds peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti, qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine-mère jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches, que lui fit faire le roi d'Espagne, d'avoir trahi son secret.

(18) Depuis ce temps-là, ils vécurent, toujours, séparés l'un de l'autre, malgré les reproches, que faisoit, quelquefois, Henri III, au roi de Navarre, sur ce sujet, & sur quelques autres, dont parle l'Etoile. Un jour, que ce dernier avoit reçu quelques lettres du roi, assez piquantes: „Le roi, dit-„il, par toutes ses lettres, „me fait beaucoup d'hon-„neur: Par les premières, „il m'appelle C...; &, par „les dernières, fils de P....

Une fuite de ce raccommodement avec l'Efpagne, fut, que le roi reçut fi mal Monfieur, à fon retour de Flandre, que ce prince fe retira, accablé de chagrin, à Château-Thierry. Comme je me trouvois, oifif, chez moi, où je m'étois retiré, après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiofité me porta à aller voir Monfieur, à Château-Thierry. Je crus que fa mauvaife fortune l'auroit, peut-être, rendu plus fage : Elle l'avoit, feulement, rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de careffes, que, jugeant, qu'elles ne pouvoient venir que d'un fonds d'intérêt, j'en conclus, d'abord, qu'il avoit, encore, en tête, de grands deffeins; & je n'en doutai plus, lorfque j'entendis les offres magnifiques, que me fit, de la part de ce prince, Aurilly, qui m'avoit procuré l'honneur de lui baifer la main. Au travers des projets (19) dont Monfieur s'enivroit, je découvris, au fond de fon cœur, une mélancolie, & une amertume fecrettes, qui le dévoroient, & dont rien ne pouvoit le diftraire : C'étoit le commencement de cette 1583.

(19) Monfieur prenoit les titres de fils de France, par la grâce de Dieu, duc de Lautier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldre, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zutphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort; marquis du Saint-Empire; feigneur de Frife & de Malines; défenfeur de la liberté belgique. Il fut nommé Hercule, au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

langueur, qui, quelque temps après, arrêta,
1583. par sa mort (20), ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre, du roi de Navarre, de me rendre auprès de lui, pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue, dont cet habile prince avoit, d'abord, saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions, me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa, plusieurs fois; lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit: „ Mon „ ami, souvenez-vous que la principale par- „ tie d'un grand courage, & d'un homme de „ bien, c'est de se rendre inviolable en sa „ parole; je ne manquerai jamais à celle que „ je vous ai donnée „. Je n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage, que je faisois à Paris. La faveur, où j'avois laissé mes deux (21) jeunes

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou*, *liv.* 78. „ Ce fut, „ disent les Mémoires de „ Nevers, pour avoir cou „ ché avec la . . ., qui lui fit „ sentir un bouquet empoi- „ sonné „. *Ibid.*, *p.* 163 *Busbeq.*, *Epist.* 33, 35.

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appeloit, comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante; le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient, tous deux, abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

frères à la Cour ; y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion ; c'étoit un pas pour arriver, bientôt, à la plus grande familiarité. Cependant, j'appris, en arrivant, qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sus la raison que long-temps après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction, à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts, au roi de Navarre, de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires. 1583.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit, par la nature même des occupations, dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté, dans la fleur & la force de mon âge, on entendra, sans étonnement, que je payai à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperdûment amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai, d'abord, à une passion, dont les commencemens sont si délicieux ; &, lorsque je voulus la combattre, ensuite, par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette ré-

(22) Ceux qui sont curieux de le savoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7, de la Confession de Sancy.

1583. flexion bien foible, contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un père respectable, &, plus encore, contre les charmes d'une maîtresse qui mérite d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre, seul, cette chaîne. La Fond (23) me proposa, pour faire diversion, de voir mademoiselle de Courtenay (24), dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux, à tous égards. Je la vis, & j'approuvai, intérieurement, ce choix; mais, mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit, bientôt, toutes ces sages réflexions.

Je vins, un jour, coucher à Nogent-sur-Seine, ayant, avec moi, ce même la Fond, & quelques autres personnes. Le hasard y avoit conduit, singulièrement, mademoiselle de Saint-Mesmin, & mademoiselle de Courtenay : Ce que j'appris, en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir, qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma première visite. Il n'y a, ni ménagement, ni adresse, qui puisse, en pareil cas, satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit, en ce moment, & me trouva rêveur; com-

(23) La Fond étoit son valet-de-chambre; il en sera encore parlé.

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, seigneur de Bontin.

me un homme qui cherche à accorder la raiſon avec l'amour. Elle s'en aperçut ; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de ſon eſprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de ſa ſœur, lorſque la Fond, s'approchant de mon oreille : „ Tournez à „ droite, monſieur, me dit-il, vous trou- „ verez des biens, une extraction royale, „ & bien autant de beauté, lorſqu'elle ſera „ en âge de perfection „. Ces deux mots, lâchés à propos, rappelèrent ma raiſon, & fixèrent mon irréſolution. Je convins que la Fond me donnoit un bon conſeil, & que la ſeule différence pour la beauté, entre mademoiſelle de Courtenay, & ſa rivale, étoit, que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faiſoit que promettre, dans un ou deux ans, au plus tard. Je m'excuſai d'aller voir Mlle. de Saint-Meſmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je ſoutins l'aſſaut ; &, de ce pas, je me rendis à l'appartement de Mlle. de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce ſacrifice, bien au delà de ſon prix. Elle me ſut gré de la préférence ; je m'en applaudis, moi-même, lorſque j'eus conſidéré, plus attentivement, ma nouvelle maîtreſſe, & que quelques viſites de plus m'eurent fait connoître ſon caractère. Elle agréa mes ſoins, &, peu de temps après cette aventure, je l'épouſai (25). 1583.

Ce qu'on doit de tendreſſe à une épouſe ai-

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, biſaïeul de M. de Roſny, avoit épouſé une Françoiſe de Courtenay-Bontin.

1584. mable, me retint, chez moi, à Rofny, pendant cette année 1584, entière, dans les occupations, les exercices & les divertiffemens de la campagne: Autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux, à qui la vie de la cour, & celle de la guerre, ont paffé en habitude, la campagne eft, ordinairement, une occafion de dépenfer doublement: Mais elle fournit bien des reffources à qui fait qu'une bonne économie peut fuppléer aux grandes richeffes. Le goût des beaux chevaux, que je n'avois cultivé, que par le feul plaifir, trouva, utilement, fa place dans cette économie domeftique. J'entretenois des Ecuyers, qui alloient me chercher des chevaux, dans les pays étrangers, où ils étoient à vil prix; je les envoyois vendre, en Gafcogne, à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort groffes fommes. Je me fouviens d'avoir vendu, entr'autres, au vicomte de Chartres, fix cents écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapifferie des travaux d'Hercule, qui pare la falle de Sully, me vient de M. de Nemours de la Garnache, qui me paya, en cette monnoie, un fort beau cheval d'Efpagne, que je lui avois vendu douze cents écus.

Sur la fin de l'année (26), une lettre

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année fuivante, les Mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de chofes du roi de Navarre. Le Grain rapporte l'aventure, qui lui arriva, avec la

du roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps, qu'il avoit prévu, étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs; que l'état, & la religion, étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit, promptement, à le détourner, & qu'il alloit avoir, incessamment, sur les bras, une guerre des plus rudes. Je me disposai, incontinent, à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant 1584.

capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. „ Un jour, „ dit-il, chassant ès forêts „ d'Ailas, il avise, à ses talons, le capitaine Michau, bien monté, ayant „ une couple de pistolets „ à canons bandés & amorcés, le roi seul, & mal „ assisté, comme c'est l'ordinaire des chasseurs de „ s'écarter.... Le roi, le „ voyant approcher, lui „ dit, d'une façon hardie „ & assurée: Capitaine Michau, mets pied à terre, „ je veux essayer ton cheval, s'il est si bon que tu „ dis. Le capitaine Michau „ obéit, & met pied à terre. Le roi monte sur son „ cheval, &, prenant les „ deux pistolets: Veux-tu, „ ce dit-il, tuer quelqu'un? „ On m'a dit que tu veux „ me tuer, mais je te puis, „ maintenant, tuer toi-même, si je veux: Et, disant „ cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. Le „ capitaine, s'étant fort excusé, prend congé, deux „ jours après, & oncques, „ depuis, ne parut „. *Décades d'Henri le Grand*, *liv.* 8. Busbeq, qui résidoit, alors, à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, nous assure, encore, dans ses lettres, qu'un homme, aposté (il ne marque pas par qui), empoisonna, en ce temps-là, le roi de Navarre: Mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison; que ce même homme le manqua, ensuite, d'un coup de pistolet; & qu'ayant été pris, & appliqué à la question, on connut, par les démarches, que fit Henri III, en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

1585. pour ſes beſoins, que pour les miens, quarante-huit mille francs, d'une vente de bois de haute futaie, que je fis, à cette intention.

En effet, c'eſt dans cette année qu'éclatèrent les hardies entrepriſes de la Ligue (27); & l'on ne penſe point, ſans fré-

(27) La première de toutes les démarches, qui donnèrent naiſſance à la ligue, fut une aſſociation des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, aſſemblés à Péronne, pour ſe diſpenſer d'obéir à l'édit de ſoixante-trois articles, rendu, en 1576, en faveur des Proteſtans. Le manifeſte qui y fut dreſſé, ſervit comme de modèle à toutes les autres provinces, &, même, aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, & dont les réſolutions mirent Henri III dans la néceſſité de ſe déclarer chef des catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laiſſer prendre cette place au duc de Guiſe. Dans le commencement, on ne parloit, ſimplement, que de maintenir la ſeule religion catholique dans le royaume, mais on y mêla, dans la ſuite, la queſtion de la ſucceſſion à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Eſpagne. Voyez la formule de ces aſſociations, dans le *Vol. cotté* 8826 *des Mſs. de la Biblioth. du roi*, *p.* 160. La confédération de la Nobleſſe de Normandie, avec ferment de conſerver la religion en France, & la couronne dans la maiſon de Valois, ſe voit, *V.* 8832, *p.* 5. Tout ce volume eſt encore rempli de mémoires, concernant la ligue, & les premiers états de Blois. Voyez, outre cela, le traité de la ligue avec le roi d'Eſpagne, paſſé au château de Joinville, & ſigné des parties reſpectives, & pluſieurs autres pièces ſur le même ſujet. *Vol.* 8866. On trouve auſſi ces mêmes pièces, en tout ou en partie, avec des circonſtances curieuſes ſur ce ſujet, dans différens auteurs, tels que *les mémoires de Nevers*, *tom.* 1. *Les mémoires de la Ligue*, *tom.* 1. *Les mémoires d'état de Villeroi*, *tom.* 2. *De Thou*, *liv.* 63 & 81. *D'Aub. tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3. *Matth. tom.* 1, *liv.* 7 & 8. *Le septennaire de Cayet*, *tom.* 1, *au commencement*, & autres.

mir, qu'en moins de quatre ans, il fondit, sur le roi de Navarre, dix armées, royales, lorsque le danger, qui menaçoit, également, les deux rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henri III, qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit, lui-même, la main qui cherchoit à renverser son autorité. 1585.

Henri III, voyant que la ligue arboroit, publiquement, l'étendard de la révolte, se réveilla, un peu, de la léthargie où il étoit plongé, & jugea à propos de faire partir

Bien des personnes veulent que l'origine de la ligue soit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naissance, dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine, l'oncle; pendant que, de son côté, le duc François de Guise en formoit, aussi, le plan en France; mais, que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, passant par la France, pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: Le collége du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat, nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires, qu'on lit, encore, dans le *premier tome des mémoires de la Ligue*, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la première certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut, en allant à Rome, ou, selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, &, selon ses propres idées, ce qui n'a guère de vraisemblance. Pour Henri III, il mérite, assurément, tous les reproches que lui fait, ici, le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui, qui, en rompant l'édit de pacification, de 1577, dit, hautement, ces paroles: „J'ai grand'peur, qu'en „voulant perdre le prêche, „nous ne hasardions fort la „messe„. On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochète, qui en étoit chargé, & qui se laissa pren-

1585. le duc de Joyeuse (28), pour l'opposer, en Normandie, au duc d'Elbœuf, qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de Juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'aller à la messe, ou sortir du royaume, dans six mois. Joyeuse, qui avoit mes deux frères dans son armée, passa par Rosny, & m'engagea, sans peine, à aller avec lui: En attaquant la ligue, on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible: Mais, rien ne le charma

Claude de Lorraine.

dre, exprès, afin de pouvoir tout révéler, sans risque. Enfin, il est encore certain, qu'en 1584 & 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter, au plus, que sur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Aussi, Beauvais-Nangis (& c'est Nangis lui-même, qui le dit, dans ses mémoires), lui demandant, un jour, ce qu'il prétendroit faire, si le roi venoit l'attaquer: „ Me retirer, lui répondit le duc, „ au plus vite, en Allemagne, en attendant une occasion plus favorable.

(28) Anne, duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guilleaume de Joyeuse.

(29) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue, & la honte d'Henri III. Henri IV dit, au marquis de la Force, en présence de Matthieu, qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse d'Henri III, sa moustache blanchit, tout d'un coup, du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V, lui-même, en parut indigné; &, par la même bulle, du 5 septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du secours aux Huguenots, il excommunia tous ceux qui entreprendroient aussi contre le roi & le royaume. Il prévit, dès lors, tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours, & les démarches de la ligue, soit en France, soit à Rome, dans le 1 *tom. des mém. de Nevers*, p. 661 & *suiv.*

tant, que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit, aussi, son chemin par Rosny, 1585. & alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot (30), qui voulut donner carrière à son humeur enjouée, aux dépens de Lavardin, qu'il n'appeloit que *la folle*, lui envoya dire, avec mystère, que ce diable d'Huguenot; c'étoit moi, dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier *le sourdaut:* Autre surnom, qu'il donnoit au duc de Joyeuse. La-

(30) „ Chicot étoit un „ Gascon, brave, riche, „ & bouffon. Il blessa, à la „ cuisse, Henri de Lorraine, comte de Chaligny „ (pendant le siége de „ Rouen), &, l'ayant fait „ prisonnier, le présenta au „ roi Henri IV, en lui disant: „ Tiens, voilà ce que je te „ donne. Le comte, fâché „ de se voir pris par un „ fou, lui donna du pommeau de son épée sur la „ tête, & il mourut du coup. „ Il disoit, au roi, tout ce „ qu'il vouloit, sans que sa „ majesté le trouvât mauvais. Quand le duc de Parme vint en France, Chicot dit au roi, devant „ tout le monde: Monsieur „ mon ami, je vois bien „ que tout ce que tu fais ne „ te servira de rien, si tu „ ne te fais, ou contrefais „ Catholique. Une autre „ fois: De moi, je tiens tout „ assuré que tu donnerois, „ en un besoin, les Papistes „ & Huguenots aux protonotaires de lucifer, pour „ que tu fusses paisible roi „ de France; aussi bien, „ dit-on que vous autres, „ rois, n'avez de religion „ qu'en apparence. Je ne „ m'ébahis pas, dit-il, encore, à sa majesté, s'il y „ a tant de gens qui aboyent, „ après être rois, le métier „ en est bon: Car, en travaillant une heure, de „ jour, il y a moyen de vivre „ le reste de la semaine, & „ se passer de ses voisins; „ mais, pour Dieu, monsieur mon ami, gardez-vous de tomber entre „ les mains des ligueurs, „ car vous pourriez tomber entre celles de tel, „ qui vous pendroit comme une andouille, & puis „ feroit écrire sur votre potence: A l'écu de France „ & de Navarre, céans bon „ logis pour y rester. „. *Mém. pour l'hist. de France, tom. 2, p. 72.*

1585. vardin, sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma, promptement, avec tous ses domestiques, & vint faire une bravade, devant ma maison, où les railleries de toute compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas, aisément, ce que je vais dire. A peine étions-nous partis, tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait savoir que le roi a fait la paix avec la ligue, & que son intention, est, qu'il mène, contre le roi de Navarre, l'armée, qui n'étoit partie que depuis deux jours, seulement, pour le soutenir contre la ligue (31). Joyeuse me l'apprit, en me disant : „ Hé bien, M. „ le baron de Rosny, c'est à ce coup, „ que j'aurai vos beaux chevaux, à bon „ marché; car la guerre est déclarée con- „ tre ceux de la religion : Mais je m'as- „ sure que vous ne serais pas si sot, que „ d'aller trouver le roi de Navarre, &

(31) Les ligueurs assemblés, à Châlons, y obligèrent le roi, qui s'en excusa, secrettement, au roi de Navarre, sur la nécessité. Ce prince, & la reine sa mère, se laissèrent effrayer, mal à propos, par les menaces de la ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencemens. On manqua encore, dans le conseil, l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponse les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette souveraineté, s'il vouloit faire marcher ses troupes de ce côté-là, & qui paroissoient souhaiter, ardemment, qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou*, *liv.* 81.

„ vous embarquer dans un parti, qui sera, 1585.
„ infailliblement, ruiné, & vous feroit per-
„ dre votre belle terre de Rosny „. Le duc de Joyeuse auroit pu parler encore longtemps, sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois, avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : Car j'en étois toujours intérieurement persuadé, & les prédictions de la Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi, toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là dessus, &, après cela, je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort; & j'ai su qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui:
„ Voilà un maître fou, mais il pourroit
„ bien s'abuser avec son sorcier.

Je revins chez moi, d'où je repartis, incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures, conformes au changement subit qui venoit d'arriver, & je passai, promptement, en Guyenne, où étoit le roi de Navarre. Je demeurai, près de lui, pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que, dans une occasion où il y alloit de tout pour les réformés, ils n'entendoient pas assez leur vé-

1585. ritable intérêt, pour se tenir, du moins, parfaitement unis, & pour concourir, de bonne-foi, dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient, dès ce temps-là, plutôt à leur agrandissement particulier, qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit, à lui-même, sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particulière, qui fut tenue à St.-Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut, avec plus d'éclat, cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premières marques de cet esprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit son caractère. Il avoit projeté, de concert avec ce Butrick, un nouveau système (32) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Conflans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles, & autres. Ils vouloient faire, de la France calviniste, une espèce d'état républicain, sous la protec-

Dans l'évêché de Castres.

(32) L'historien, qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire, en adoucissant les termes, un peu trop forts, dont M. de Sully se sert, fréquemment, dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

tion de l'électeur Palatin, qui tiendroit, en son nom, cinq ou six lieutenans, dans les différentes provinces. 1585.

En examinant ce projet, on conviendra, aisément, que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces messieurs; puisque, par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas, là, la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence, les plus zélés, parmi ses amis même & ses parens. Il faut s'attendre à tout, de la part des hommes. Ils ne tiennent, pour la plupart, à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne-foi & la vertu. Mais, comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux, qui lui donnoient tant de têtes, & des têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible, pour se faire obéir? On apperçoit, d'abord, quel est leur objet Ils vouloient devenir, chacun, dans leur district, autant de souverains; & ils ne voyoient pas que, par là, ils n'auroient fait que se livrer, les uns les autres, à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits, facilement, en les attaquant séparément.

1585. Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une manière assez cachée, n'empêchèrent pas, heureusement, que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que, dans le danger présent, tout le monde se tînt uni, & se mît efficacement sur la défensive. J'insistai, dans tous les conseils, sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : „ M. le baron de Rosny, ce n'est pas tout, que de „ bien dire, il faut encore mieux faire. „ N'êtes-vous pas résolu que nous mourrions ensemble ? Il n'est plus temps „ d'être bon ménager. Il faut que tous „ les gens d'honneur, & ceux qui ont de „ la conscience, employent la moitié de „ leurs biens pour sauver l'autre. Je m'assure que vous serez des premiers à m'assister ; aussi, je vous promets que, si j'ai „ jamais bonne fortune, vous y participerez. Non, non, Sire, lui répondis-„ je, je ne veux point que nous mourrions „ ensemble, mais que nous vivions, & „ que nous cassions la tête à tous nos „ ennemis. Mon bon ménage n'y nuira „ pas. J'ai encore pour cent mille francs „ de bois à vendre, que j'employerai à cela.

(33) C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

„ Vous m'en donnerais, un jour, davantage, lorsque vous serez bien riche. Cela arriva. J'ai eu un précepteur, qui avoit le diable au corps, qui me l'a prédit „. Le roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette saillie. „ Or bien, mon bon ami, „ me dit-il, en m'embrassant étroitement, „ retournez-vous-en chez vous, faites diligence, & me venez retrouver au plutôt „ avec le plus de vos amis que vous pourrez; & n'oubliez pas vos bois de haute „ futaie „. Il me communiqua, ensuite, le dessein qu'il avoit, d'approcher la guerre de Paris, ou, du moins, de la Loire; c'étoit, en effet, le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers, mais qu'il craignoit que le prince de Condé, par sa précipitation, n'y mît plus d'obstacles que les Catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit; & me congédia, après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais. 1585.

J'arrivai à Bergerac, presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le cardinal de Lénoncourt (34), MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une dernière représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du roi, & de chan-

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis, chancelier; Jean d'Angennes, seigneur de Poigny.

1585. ger de religion (35). Poigny vint me trouver, le lendemain, &, en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenoit une peine inutile, & qu'il

(35) On lit, dans les mémoires de la vie de J. A. de Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montagne, avec ce Président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. „Comme „ils s'entretenoient, dit „l'auteur, des causes des „troubles, Montagne lui „dit (à ce président) qu'il „avoit servi de médiateur „entre le roi de Navarre „& le duc de Guise, lorsque ces deux princes „étoient à la cour; que „ce dernier avoit fait toutes les avances, par ses „soins, ses services, & „par ses assiduités, pour „gagner l'amitié du roi de „Navarre : Mais qu'ayant „reconnu qu'il le jouoit, & „qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé „en lui, qu'un ennemi implacable, il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource, qui pût défendre „l'honneur de sa maison; „que l'aigreur de ces deux „esprits étoit les principes d'une guerre, qu'on „voyoit, aujourd'hui, si „allumée, que la mort seule, de l'un ou de l'autre, „pouvoit la faire finir; „que le duc, ni ceux de „sa maison, ne se croiroient jamais en sureté, „tant que le roi de Navarre vivroit; que celui-ci, de son côté, étoit „persuadé qu'il ne pourroit faire valoir son droit „à la succession à la couronne, pendant la vie du „duc. Pour la religion, „ajouta-t-il, dont tous les „deux font parade, c'est „un beau prétexte pour „se faire suivre par ceux „de son parti : Mais, la „religion ne les touche, „ni l'un, ni l'autre. La „crainte d'être abandonné „des Protestans empêche, „seule, le roi de Navarre „de rentrer dans la religion de ses pères; & „le duc ne s'éloigneroit „point de la confession „d'Ausbourg, que son oncle, Charles, cardinal de „Lorraine, lui a fait goûter, s'il pouvoit la suivre, sans préjudicier à ses „intérêts; & que c'étoient „là les sentimens qu'il „avoit reconnus dans ces „princes, lorsqu'il se mêloit de leurs affaires.

qu'il falloit autre chose, que des paroles, auprès du roi de Navarre, dans une occasion où la religion, l'état, & l'autorité royale, étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, &, au lieu de repliquer : „ Je crois, me dit-il, „ qu'une messe est de difficile conquête en „ cette ville „. Je l'y conduisis moi-même, avec les autres députés, tâchant à leur persuader, par cette liberté, qu'on donnoit aux Catholiques, dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi. 1585.

Il arriva, de cette députation, ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où, en arrivant, je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement, depuis la honteuse démarche du roi ; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent, pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (36), de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, &.

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet; Louis de Rohan, fait duc de Montbazon, en 1588; Jean d'Aumons, maréchal de France; N.... de Sully, comte de la Rocheguion; Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garderobe du roi, gouverneur de Touraine.

1585. quelques autres. Ils me donnèrent assurance, que, si, une fois, le roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit, bientôt, marcher, à sa suite, un nombre considérable de bons François. Je les affermis, autant que je pus, dans ces bonnes (37) résolutions; &, après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

J'appris, par le bruit public, ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis, en son absence, un lieutenant, nommé le capitaine Grec, avec vingt soldats, sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats, qui avoient été de la religion, se laissèrent gagner, par le roi de Navarre, & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit, à Angers, que Henri III s'unissoit, avec le roi de Navarre, contre la ligue, il se forma un troisième parti, en faveur du premier, conduit par du Hallot (38), qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appeloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-temps en cette situation, les

Charles de Cossé, comte de Brissac.

(37) Il est parlé, dans M. de Thou, liv. 82, de cette négociation de M. de Rosny, auprès d'Henri III.

(38) Michel Bourrouge du Hallot; Louis Boucherau de Rochemorte; Léon de Fresne.

deux soldats, pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuèrent, avec quelques-uns de ses soldats : Après quoi, ils se saisirent du château, sans que du Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine : Au contraire, il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du roi, que les deux soldats avoient agi, & il demeura dans son erreur, jusqu'à ce que, s'étant présenté, pour entrer dans le château, il éprouva, lui-même, la perfidie de Rochemorte & de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une roue. Jusque-là, tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé ; mais ils eurent, aussi, leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer, au delà du pont, par les Catholiques, qui tenoient le château investi, s'aperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes, qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf, qu'on y nourrissoit, achève de le mettre en pièces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sureté, un coup de carabine, tiré de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire, de plus de cinq 1585.

(39) Le roi craignoit si fort la ligue, qu'il désavoua, hautement, l'entreprise de du Hallot.

cents pas, le renverse mort, après quoi les
1585. Catholiques chassent le reste des Huguenots de la Ville & du château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le roi de Navarre avoit conduit, seul, l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise, si mal concertée, produisit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siége, pour venir seconder ses créatures, &, étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause, de plus, que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore dispersées, & dans l'inaction, se rassemblèrent aux environs d'Angers : Ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en resaisir, précipita les actions de la campagne, & mit le prince de Condé, lui-même, comme on le verra, bientôt, dans un danger, dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus ; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque, en demeurant à Rosny ; la campagne étant couverte de Royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris, pour-

tant, ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eû plus besoin de secours, que dans la conjoncture présente; & que, si je n'avois reçu aucunes nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquières, & de Morinville, à qui je fis part de ma résolution, la trouvèrent trop hasardeuse, & refusèrent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient, dans un portemanteau, chacun, six mille écus en or. 1585.

Je vins coucher à Nonancourt, &, la seconde journée, à Châteaudun. Jusque-là, il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina, partout, que j'allois joindre, aussi bien qu'eux, le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotin, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun, avant le jour, craignant les éclaircissemens, & je vins à Vendôme, où, ne voulant pas être reconnu par Benehart (41), je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai, avec les domestiques, sur un des porte-malles. Dans le Perche. Dans le pays Chartrain.

(40) Isaac Vaudré, ou Vaudray, sieur de Mouy; N...... de Pas de Feuquières.

(41) Jacques de Maissy de Benehart, gouverneur de Vendôme.

1585. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : Il répondit juste, & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville, afin de venir loger dans le faubourg le plus reculé. Benehart, qui nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en assurions, nous envoya dire, fort obligeamment, qu'il nous conseilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince, qui avoit été repoussée de devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, & faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, cela rendoit le séjour du faubourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous représentoit comme un malheur : Mais il falloit bien se donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage, feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger, promptement, les malles, & à rentrer dans la ville : Ce fut à moi, qui faisois le domestique, à y mettre, sous-main, tant d'empêchement, que la nuit vînt. Le tumulte, causé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes, à la fin, comme les autres; mais, après que nos chevaux se furent repus, & délassés, la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais, au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée, que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté

où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé. 1585.

Le mal étoit, que la feinte, qui nous avoit si bien réussi, jusque-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître, assez promptement, de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie, pour une pareille méprise. Mais, n'y ayant à cela, aucun remède, nous continuâmes notre marche, avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet, la première troupe que nous rencontrâmes, fut la compagnie des chevaux légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes : *Vive le roi ;* & Falandre, qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyions pas, tirer de plus grandes lumières de deux ou trois compagnies d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernières paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos

(42) Ainsi appelés des arcs, dont ils furent, d'abord, armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font, aujourd'hui, les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appela arquebusiers à cheval, & ce dernier nom est employé, plus communément, dans ces mémoires.

1585. mesures, sur la réponse, que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement, nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y disposâmes, comptant sur le bonheur d'échapper, encore, à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive*, que nous fit la première compagnie, qui se présenta, de répondre, avec beaucoup d'assurance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les Argoulets ayant aperçu, de loin, des troupes du prince de Condé, s'étoient écartés du chemin, & s'étoient jetés dans le bois; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien, en ce moment, trois capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile, en toute autre situation, de me faire reconnoître, mais je fis réflexion que, dans ces sortes de rencontres, la première parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont, ordinairement, pris pour un refus de se rendre, suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu, donc, de me nommer, & d'appeler ces officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis, laissai prendre mes chevaux, & marchai à la suite, jusqu'à ce que

je fusse proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gélais, que je surpris fort, en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, & jusqu'aux malles où étoit mon or.

1585.

George de Clermont d'Amboise, marquis de Galerand.

Le prince de Condé suivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé, très-frugalement, dans des écuelles de bois; &, lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce prince, qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou, même, contre un détachement un peu fort, &, dans un canton où on le cherchoit de toute part, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe, comme un simple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre, & me perdre avec lui; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille, & je ne me chargeai que de messieurs de Fors, du Plessis, de Vérac & d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, &, trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cents chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea, tous, en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, &, marchant, lui-même, par de semblables chemins, il échappa, lui douzième, à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur, dont on voit peu d'exemples.

Claude, duc de la Trimouille.

1585. Le mien ne fut guère moins grand. Aux rufes, dont je m'étois fervi, j'en joignis une autre, qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes frères, après avoir coupé ma barbe, & mes mouftaches, pour paroître plus jeune : Ce qui ne me déguifoit pas fi bien, que je n'entendiffe dire, à mes côtés, par-tout où je paffois, que je reffemblois parfaitement à mon frère le huguenot. Pour éluder les queftions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Proteftans par le duc de Joyeufe. Je vins, de cette manière, coucher à Château-Renaud. La grande difficulté, étoit de paffer la Loire. J'en ferois venu, difficilement, à bout, fans M. des Arpentis, qui me rendit, en cette occafion, un vrai fervice d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de bon chrétien; & je reçus tant d'autres bons traitemens de fa part, que, quoique connu dans cet endroit, je cédai à la prière, qu'il me fit, d'y féjourner trois jours. Nous en avions befoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort, en enlevant, peu de temps après, M. de Montbazon (43), m'a privé des occafions de montrer ma gratitude à un homme, dont tous les fentimens fe portoient au bien de l'état.

En Touraine.

(43) Il fut tué, à la journée d'Arques.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai, à Ville-Fagnan, un régiment Suisse, qui se rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner, tous les matins; &, à la fin, je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois, à peine, quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la rivière, à St.-Marsaud. Il s'avança, avec sa compagnie, jusque sur le bord de la rivière: Heureusement, j'étois déjà sur l'autre bord; &, ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton, je descendis, à mon ordinaire, dans le faubourg, &, aussitôt, je ne sais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris, le lendemain, que, pendant la nuit, on avoit fait sauter, avec un pétard, la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois, sur cet accident, mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit: „ Monsieur, je ne veux „ point m'informer qui vous êtes; mais, si

1585.

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

(44) Le cadet, qui s'appeloit Bertrand de Melet de Fayoles, de Neufvy: sur Magdelaine de Melet de Fayoles, sœur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la ligue.

1585 „ vous êtes huguenot, & que vous partiez „ d'ici, vous êtes perdu. Il y a une embuſ„ cade, à cinq mille pas d'ici, de cinquante „ cavaliers, bien armés, qui, à mon avis, „ vous attendent „. Je remerciai cet homme de bonne volonté, ſans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis, froidement, que, quoique je ne fuſſe point huguenot, il me ſembloit toujours dangereux de tomber dans une embuſcade. Je rentrai dans mon auberge, où, prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déſeller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiſer, en payſan, Périgordin, un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, &, après l'avoir inſtruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit poſtée l'embuſcade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers, à qui il apprit, en répondant aux queſtions qu'ils lui faiſoient ſur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les ſuivit juſqu'à un bourg à deux lieues de là, où ils ſe retirèrent, bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la réſolution de ſe rendre, le lendemain, au même endroit; & il revint, auſſitôt, ſur ſes pas, me faire ſon rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai, après quelques autres petites aventures ſemblables, chez M. de Longa, &, de cet endroit, à Bergerac, où étoit le roi de Na-

varre. Ce prince, avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint, long-temps, embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut savoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, &, principalement, la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé. 1585.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher, contre lui, trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; &, actuellement, il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs, que j'avois apportés, vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant, dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castillon & de Montségur, que Matignon faisoit mine de vouloir assiéger. Il se rabattit, tout d'un coup, sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous y arrivâmes, assez à temps, pour faire lever ce siége.

Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.

Mais, lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême.

1585. On ne savoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre, plus loin encore; un troisième vouloit qu'il passât en Angleterre; d'où, après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis, avec regret, qu'un sentiment, qui alloit mettre, en France, le parti protestant sans remède, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai, que l'extrémité n'étoit pas assez pressante, pour laisser les choses, ainsi, à l'abandon; qu'il seroit assez temps d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête par-tout; ce qui ne me paroissoit pas, absolument, impossible, en laissant, par exemple, le vicomte de Turenne sur la défensive, en Guyenne, avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler; tandis que le duc de Montmorency, faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguières en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle, & les environs, à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangères, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis, des deux côtés, un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit : „ Mais, ajouta-t-il, le duc „ de Mayenne n'est pas si mauvais garçon, „ qu'il ne me permette de me promener,

„ encore quelque temps, dans la Guyen- „ ne „. Il donna donc quelques ordres, avant que de s'acheminer vers la Rochelle, & fit, en Béarn, un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable. 1585.

Il n'y fut que huit jours; &, pendant cet intervalle, les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages, par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45). Il partit de Nérac, suivi de deux cents chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: Mais, au lieu d'aller jusque-là, il sépara toute sa troupe, à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, &, au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua, à tout le reste, Sainte-Foi pour rendez-vous; puis, tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyères, qu'il connoissoit pour y avoir été, souvent, à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la rivière, après le soleil couché, & marchâmes, toute la nuit, au travers des quartiers ennemis, & jusque sur les fossés de Marmande. Après quoi,

Ville de la principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, sur la Dordogne.

Autre ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce passage, du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires, de part & d'autre, dans *d'Aubigné*, *tom.* 3; *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 18; *Cayet*, *liv.* 1, & autres historiens.

1586. faisant encore un détour, par la Sauvetat, nous arrivâmes, deux heures avant le jour, à Ste.-Foi, où se rendirent aussi, par différens endroits, tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Mayenne, piqué de se voir, ainsi, trompé dans ses espérances, alla décharger sa colère sur Montinac-le-Comte, où le capitaine Roux, & le sergent More, firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre, qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ville de Périgord, sur la Vézère.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazeille. Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme, ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer, avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui, sans doute, le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa, long-temps, la permission que je lui demandois; enfin, vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jetai dans Saint-Bazeille. Je trouvai que la place étoit, par elle-même, fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant, on auroit pu y tenir, du moins, quelque temps: Mais, la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis, & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre, lui-même, entre les mains des en-

Ville de Bazadois, sur la Dordogne.

nemis, qui traitèrent la ville comme ils jugèrent à propos. Le roi de Navarre, qui n'apprit, d'abord, cette nouvelle, que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colère se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur, s'étant présenté, devant lui, pour se disculper, avança, fort imprudemment, que, quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit, au bout de huit jours, à notre sollicitation. 1586.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne, qu'à la dernière extrémité, & après avoir disputé le terrain pied à pied. En se retirant, il jeta ce qui lui restoit de monde dans Monségur, Castillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore six mille livres, pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin, craignant quelque évènement fâcheux du côté de la Rochelle, il laissa le vicomte de Turenne, avec quelques troupes, en Guyenne, & prit le chemin de cette ville, par Pons & Saint-Jean-d'Angely.

Sur la Dordogne.

Florestan de Béthune.

Ville de la Saintonge.

Il y avoit des momens, où Henri III, indigné du personnage honteux que la ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46) : Mais il eût voulu le faire, sans

(46) C'est dans ces momens qu'il disoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis meis, vindicabo inimicos meos ;* voulant parler des ligueurs & des huguenots.

1586. rien risquer, & rejetoit, toujours, par ce motif, la pensée, qui lui vint, plusieurs fois, d'appeler le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés de quatre cantons Suisses, catholiques, étant arrivés, à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé, quelque temps auparavant, à cette république, le roi, qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels, avec les troupes, dont il pouvoit, particulièrement, disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre, pour lui faire savoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance, avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, &, en particulier, sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom, & me fit partir, sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur, où étoit, pour lors, la cour, & j'allai descendre chez Villeroy, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain, il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre, où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits chiens, pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile, qu'en nous parlant, il ne remua, ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évapo-

rer toute sa bile contre la ligue, dont il me fit juger, à son emportement, qu'il avoit reçu quelque nouvel affront ; & traita de son union avec le roi de Navarre, comme d'une chose, dont il sentoit toute l'utilité : Mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis, au roi : Qu'inutilement, on proposeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant, il agiroit contre sa conscience : Mais que, quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa majesté en espéroit, parce que le mobile, qui remuoit la ligue, n'étoit, ni l'amour du bien public, ni celui de la religion : Qu'il arriveroit, donc, que, par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les secours qu'il pouvoit espérer des Réformés, sans que, pour cela, il détachât un seul homme de la ligue; qu'au contraire, tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua, & je persistai, toujours, à soutenir que le roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne, au lieu qu'en lui tendant les bras, dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du roi, d'un corps puissant, dans l'état. Je parlai, dans les mêmes termes, à la reine-mère, & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force 1586.

1586. de mes raisons; mais que la crainte du changement, que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener, jusqu'à frapper ce grand coup; &, par la manière, non seulement, gracieuse, mais, encore, franche & ouverte, dont leurs majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réussir.

Je les laissai, dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer, à Paris, avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but; il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chère, &, surtout, en vin: Moyennant quoi, ils promirent, sans restriction, un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille, seulement, resteroient en Dauphiné: Et les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore, par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il désiroit passionnément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches, que je recevois de lui, presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre, pour la faire réussir, &, même, à sacrifier, pour cela, quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi

demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, &, même, s'en servir, s'il en avoit besoin, contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement ; & je ne me relâchai, sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que, pour si peu, on dût manquer l'accommodement. On verra, bientôt, si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance. 1586.

Le traité ayant été fait entre les deux rois, sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai, seulement, Marsillière à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée; mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne, à la première occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestans de ce pays avoient promis au roi de Navarre. Marsillière exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré, huit jours seulement, à Rosny, avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.

Ce prince ne put se résoudre à demeurer resserré, & inutile, dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint, des Rochellois, douze cents fantassins, deux cents chevaux, & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille, pour aller prendre Talmont, qu'il

Ville du bas Poitou.

1586. ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis : Je suivis le duc de la Trimouïlle, avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys, & quelques autres officiers ; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes, d'emblée, le bourg, qui est sans fortifications, & nous attaquâmes, aussi-tôt, le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maronière, qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle, par mer, n'est que de six heures de chemin ; je m'embarquai, pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement, avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement, aux environs de la Rochelle, deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes, pendant deux jours, en danger de périr. Enfin, nous arrivâmes à Talmont ; les trois vaisseaux y mouillèrent, l'un après l'autre, & les assiégés, apprenant que le roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

Jean de Sourches, sieur de Malicorne.

C'étoit faute d'argent, que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre, se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle, qui

Dans le Haut-Poi-

y commandoit, se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule pièce d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit, qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque, comme une chose singulière, que Madame ayant envoyé son maître-d'hôtel porter un billet au roi son frère, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout, plus d'un demi-quart-d'heure.

1586.

tou, sur la Boutonne.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur, bien plus grand. Un gentilhomme, chargé, verbalement, d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé, qu'il venoit d'Heydelberg, de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que, sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête, & le renversa mort, aux pieds de ce prince. Cet Officier venoit l'avertir que les Reîtres, & les autres troupes Protestantes d'Allemagne, étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir. Les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de là, par le Berry & le Poitou, en côtoyant la Loire. Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc, & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand

François de Coligny, fils de l'amiral.

1586. partage de ſentiment ; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'eſt-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce, ſans doute, parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en ſervir, au beſoin, contre la ligue, ou, du moins, pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit, apparemment, pas ſouffert, mais l'accident, qu'on vient de voir, fit qu'il ne fut pas, même, inſtruit de toutes ces conteſtations.

Autres villes du haut-Poitou.

Ce prince prit, avec le même bonheur, Sanzay, enſuite, Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou ſix canons, dont l'uſage avoit été fort rare, juſque-là, dans les ſiéges, produiſit cet effet. Il profita de ſa bonne fortune, &, lorſqu'il ſe vit renforcé de deux cents chevaux, & de quinze cents hommes que lui amenèrent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel général de ſon infanterie, il crut pouvoir entreprendre le ſiége de Fontenai, la ſeconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit, dans cette place, un brave gouverneur, avec une forte garniſon. Ce gouverneur, nommé la Rouſſière, voulut défendre, non ſeulement, la ville, mais, encore, le faubourg des Loges, plus grand, & plus riche, que la ville même, & revêtu, par dehors, d'un large

Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marſillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint-Barthélemi ; il fut tué en 1591.

large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce faubourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du faubourg, dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault, à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquières, de Brasseuses, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser, ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés, trois fois, Vaubrot, Avantigni, & moi; nous entraînâmes sur nous, en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais, ceux qui étoient à côté de nous, ayant forcé, en ce moment, leurs barricades, nous nous relevâmes, à la faveur de cet effort, & les ennemis, nous voyant les maîtres de la barricade, ne songèrent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près, nous n'entrassions, pêle-mêle, avec eux, dans la ville.

1586.

Louis de Courcillon de Dangeau.

Nous nous logeâmes, tous, dans les plus belles maisons du faubourg, où nous trouvâmes, en même temps, la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions, venoit de la mousqueterie de la place, qui, de dessus la terrasse de la grande porte, enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi, & des nôtres, fort périlleuse; Avec cela, les bat-

1586. teries des remparts, dominant sur les avenues de ce faubourg, rien ne pouvoit y entrer, qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour, que je traversois la rue, pour entrer, de ma maison, dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le faubourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge, mon valet-de-chambre, venoit pour me l'attacher. Je fis, aussi-tôt, tendre une corde dans le travers de la rue, &, par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai, du moins, aux assiégés, la vue des allans & venans. Ensuite, on s'appliqua, sans relâche, à la tranchée & à la sappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduisit, lui-même, les mineurs, dès qu'une fois, il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages, & toutes les routes qui conduisoient à la ville, furent, exactement, gardés, & très-avant dans la campagne. Une nuit, que j'étois de garde, avec vingt cavaliers, à un gué de la rivière, j'entendis, au loin, un bruit de chevaux & de ferremens, qui ne me laissa point douter que je ne dusse, bientôt, être attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche, que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe, afin de tirer à bout portant; mais, prêt à faire ma décharge, je m'aperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude, n'étoit qu'une harde

de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la rivière. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais, intérieurement, je me sus fort bon gré, d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé. 1586.

Mon principal emploi, à ce siége, fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva, enfin, poussée si avant, qu'on pouvoit entendre, de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : Et ce fut le roi de Navarre qui s'en aperçut le premier. Il parla, & se fit connoître aux assiégés, qui demeurèrent si surpris, quand il se fut nommé à eux, du fond de ces souterrains, qu'ils demandèrent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement, que par cette étrange voix : Les articles en furent dressés, ou, plutôt, dictés par le roi de Navarre : La sureté de sa parole étoit si connue des assiégés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras, le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagème, pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, &, enveloppant dans des linceuls l'animal mort,

1586. à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bière, & attira, par ses cris, tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet, qu'avoit la prétendue veuve, de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés, comme les autres : Il en vint un, qui conduisit le convoi, au travers des fauxbourgs, dans un cimetière, hors la ville, avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées, & la nuit venue, des gens apostés par cette femme, vinrent déterrer le mort, & se disposoient à le reporter dans la ville ; mais ils furent apperçus, par quelques soldats, qui entreprirent de les chasser, & , ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardèrent pas le secret : Ce n'en étoit plus un dans la ville ; un prêtre, à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu, par-tout, cette aventure.

Charles Echalard, sieur de la Boulaye.

Le roi de Navarre, laissant le sieur de la Boulaye gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place régulière : Il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles, parent de la Boulaye. Ses troupes se saisirent, encore, de Mauléon, ensuite, du château de la Garnache ; d'où M. de Génevois (48)

Autres places, dans le bas-Poitou.

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 10. „ La dame „ de la Garnache, dit-il, „ sœur du duc de Rohan, „ tenoit la ville de la Gar-

chassa sa propre mère : Elle se retira à Beauvois, petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore ; mais, pour cette fois, il tomba, lui-même, entre ses mains, & elle le fit, à son tour, prisonnier de guerre. 1586.

Je ne me trouvai point à ces siéges. Les tristes nouvelles, que je reçus de Rosny, m'obligèrent à y faire un voyage. J'avois obtenu, pendant mon séjour à St.-Maur, une sauve-garde pour mon château & mes biens de Rosny, & tous les passeports nécessaires pour m'y rendre, toutes les fois que je le jugerois à propos : Ce qui me tranquillisoit par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étoient autorisées contre les Protestans. J'appris que ce bourg venoit d'être, presque, totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ses domestiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit, alors, refugiée dans le château de Huets, appartenant à madame de Champagnac, ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie, qu'elle res-

„nache, & le château de „Beauvois sur mer, en neutralité. Son fils, nommé „le prince de Genevois, „pour sa prétention de „mariage de sa mère avec „le duc de Nemours, s'étant saisi de la Garnache, „par l'intelligence des do-„mestiques..... entreprit „aussi sur Beauvois.....; „mais il se trouva prisonnier de sa mère. La cadence de tout cela, fut, „que le roi de Navarre, „se mêlant de sa liberté, „l'obtint, &, par même „moyen, la place, &c.

sentit, de me savoir si proche d'elle, céda
1586. à la frayeur du danger, que je courois, en venant me mêler avec des pestiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner, en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit trop besoin de secours, & de consolation, pour être abandonnée en cet état. J'entrai, malgré sa résistance, & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi, que deux gentilshommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le payement de vingt-quatre mille livres, que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution, qui étoit ouverte, contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci; &, dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent, avec tous mes biens, au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison; & je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avoit été lente jusque-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit, à grandes journées, pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort & Parthenay; &, dans l'impuissance, où il se voyoit, de conserver toutes ses places

contre des forces si supérieures, il en fit démanteler, & raser la plus grande partie, & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & St.-Maixant, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

1586.

Toutes ces places sont en Poitou.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est, sans doute, impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit, déjà, plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a, certainement, quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystère absolument incompréhensible, si l'on ne savoit, dans quelles variations est capable de se jeter un prince, livré à l'irrésolution, à la timidité, & à la paresse. En matière d'état, rien n'est pire, que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner, ni tout refuser au hasard; mais, après avoir choisi un but, par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sauroit, encore, trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire: Mais, ce qu'il faut éviter, le plus soigneusement, dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens, entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes, que se conduisoit le conseil de Cathérine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, &, jamais pour la fin; & c'étoit, toujours, d'une manière si timide,

1586. qu'on ne remédioit, au présent, même, que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits, qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, &, en général, de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche, de manière à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin, qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose, pour eux, l'avenir.

A ce défaut, de ne pouvoir jamais se décider, le roi, ou, plutôt, la reine-mère, en joignent un autre, qui y met le comble (49); c'est l'usage de je ne sais quelque petite dissimulation affectée, ou, plutôt, une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts, nous cachant le mal qui nous menace, &, l'autre, liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon, d'en être accablé, tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva, à Henri III, pour n'avoir pu se résoudre à employer le remède qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes, afin de pousser vivement les ennemis de

(49) On a soutenu qu'elle, l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine : Témoin, cette parole, qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue : *Eh bien, nous prierons Dieu en françois.*

ſon autorité. Il fallut, pour l'y engager, car il y vint, à la fin, qu'il ſe vît dans une extrémité, qui pouvoit être auſſi fatale au nom royal, que honteuſe à la mémoire de ce prince. 1586.

Cathérine eut recours à ſes fineſſes ordinaires, & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou; elle s'aboucha, pluſieurs fois, avec le roi de Navarre (50), à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant: Elle chercha, tantôt, à le ſéduire, tantôt, à le faire trembler, à la vue des forces conſidérables qui alloient fondre ſur lui, & dont elle avoit, diſoit-elle, juſqu'ici, ſuſpendu les coups. Enfin, elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit, qu'à regret, la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre, parce que ſon intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais, quelle

(50) „La reine, lui demandant ce qu'il vouloit, „il lui répondit, en regardant les filles, qu'elle „avoit amenées, il n'y a „rien, là, que je veuille, „madame„. *Peref. Hiſt. de Henri le grand.* Matthieu y ajoute, que Cathérine, le preſſant de faire quelque ouverture: „Madame, lui „dit-il, il n'y a point, ici, „d'ouverture pour moi„. *Tom* 1, *liv.* 8, *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Bris ſe fit le 15 Septembre. „A „Saint-Brix, un jour, allant à la chaſſe, & voulant montrer que ſon „cheval étoit plus vif que „deux très-beaux chevaux „appartenans à Bellièvre, „une bande de cochons, „derrière une haie, fit peur „à ſon cheval, qui ſe renverſa ſur lui. Il demeura „ſans connoiſſance, jetant „le ſang par le nez & par „la bouche: On l'enleva, „comme mort, au château. Cependant, deux „ou trois jours après, il „n'y parut pas„. *Mém. de Nevers, tom.* 2, *p.* 588.

sureté donnoit-elle à ce prince, de la démar-
1586. che téméraire, & hors de saison, où elle vouloit l'engager? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit, sans cesse, en avant, n'étoit, au fond, qu'un piége adroit, pour le priver du secours des Protestans, lui faire contremander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, &, après lui, tous ses partisans? J'ai, particulièrement, des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons, par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi, j'en liai de particulières, par son ordre, avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient, mieux que personne, l'intérieur de Cathérine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais, autrement, que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer; & je me plaignis de ce que la reine-mère cherchoit, par toute sorte de moyens, à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouèrent, confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Cathérine, & que les choses étoient au point, que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir, que les armes à la main. Elles m'assûrèrent, ensuite, qu'elles ne voyoient, qu'avec beaucoup de chagrin, cette mauvaise volonté du conseil, à l'égard du prince: Et, quoique, dans cette cour, après la

galanterie, on fit du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sincères. 1586.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mère (51), elle s'en retourna, sans avoir rien obtenu, & Joyeuse vint prendre sa place, avec une armée. C'étoit un second mystère, que la conduite d'une armée donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue, qui pouvoient y prétendre, ou, même, pour les détruire tout à fait, si le nouveau général eût réussi? Etoit-ce, au contraire, ses liaisons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou, du moins, échoueroit? Etoit-ce, simplement, pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes grâces du roi? Car, souvent, c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point, plutôt, pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures, même les plus oppo-

(51) „ Après un long „ entretien, comme la rei- „ ne-mère lui demanda, „ si la peine, qu'elle avoit „ prise, ne produiroit au- „ cun fruit, elle, qui ne „ souhaitoit que le repos, „ il lui répondit, : Mada- „ me, je n'en suis pas cau- „ se, ce n'est pas moi qui „ vous empêche de cou- „ cher dans votre lit, c'est „ vous, qui m'empêchez de „ coucher dans le mien : „ La peine, que vous pre- „ nez, vous plait & vous „ nourrit; le repos est le „ plus grand ennemi de vo- „ tre vie „. *Peref.* 1 *part.*

1587. fées, trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose, pourtant, qui semble déterminer en faveur de la dernière, c'est, que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du royaume; qu'elle étoit, surtout, remplie d'une noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha, principalement, à mettre Saint-Maixant en état de défense: Il y fit un voyage si précipitamment, que, succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé, en s'en revenant à la Rochelle, de se jeter dans une charrette à bœufs, où il dormoit, comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonnières & des Bories, nommés pour le défendre, de se poster à la Motte-Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher, ni la prise de cette dernière place, & de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais, & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres, de celle de Despeuilles, qui fut emportée, presqu'à la vue de la Rochelle. La manière cruelle, dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs, ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Gabriel, prévôt de Charbonnières. N..... des Bories.

Un jour, que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster, avec cinquante chevaux, dans la forêt de Benon, sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat, monté, par mon ordre, au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer, à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient, vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit, peut-être, enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût: Je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement, en attaquant un parti à la tête de toute une armée; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes, donc, passer ce détachement, &, après lui, toute l'armée, dont nous pouvions, facilement, compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai, moi-même, qu'il n'y avoit aucun coup à faire: Mais, comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons, de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois, encore, qu'on laissât passer le premier: Il n'y eut pas moyen, pour cette fois, de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers, & nous les enfonçâmes; douze, ou quinze, restèrent sur la place; nous en fîmes au- 1587.

tant de prisonniers, & le reste se sauva
1587. comme il put. Mais, quel regret n'eus-je point, de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui
Bourg, au pays d'Aunis. s'étoit arrêté à faire collation à Surgères. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit, en riant, qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux frères, qui étoient avec lui. L'un d'eux, ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passeport, & le conduisis partout. J'eus, moi-même, occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois, de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois, de celle d'Ouïmes, mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre & inquiet: Je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que, m'ayant dit qu'il étoit sur le point
En Touraine. d'aller jusqu'à Montresor, je ne balançai point à lui répondre, d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller, de là, jusqu'à la cour. Il se tourna, à cette parole, vers mon frère, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochel-

le ; & je crois que cette penſée acheva de le déterminer à aller détruire, par ſa préſence, les cabales de ſes envieux. Il n'en témoigna rien : Au contraire, il reprit la parole froidement, & me dit que je me laiſſois tromper par mon trop de diſcernement. Il chercha à me perſuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins ſi aſſuré du contraire, que je revins, promptement, prendre, avec le roi de Navarre, les meſures néceſſaires, pour profiter d'une abſence, qui alloit laiſſer l'armée catholique ſans chefs, car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fuſſent auſſi du voyage. Effectivement, Joyeuſe ne fut pas plutôt parti, que toute ſon armée, déjà aſſez mal diſciplinée, vécut ſans règle, & ſans commandement. 1587.

Le roi de Navarre, qui avoit aſſemblé, ſecrettement, douze cents hommes tirés de ſes garniſons, tomba, ſi à propos, ſur les compagnies de Vic, de Bellemanière, du marquis de Reſnel, de Ronſoy, & de Pienne, & ſur celle du duc de Joyeuſe même, qu'il en trouva une partie au lit, & l'autre à table, & les tailla en pièces. Il donna, plus d'une fois, l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée ſous les ordres de Lavardin : Il la ſuivit juſqu'à la Haye, en Touraine, & trouva moyen de la tenir, comme aſſiégée, pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu, en cette occaſion, des forces ſuffiſantes, pour pouvoir garder ſon poſte plus long-temps, je crois que la

Sur les confins du Poitou.

faim la lui auroit entièrement livrée. Les
1587. soldats, se répandant dans les villages, & s'exposant à tout, pour avoir des vivres, nous passions la rivière, & les surprenions à tous momens.

Dans ce peu de temps, il y en eut plus de six cents, pris ou tués. Je donnai, avec six chevaux seulement, dans un village plein de soldats : Ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes, qui étoient sur les lits & les tables, & éteindre leur mèche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai, tous, au roi de Navarre : Ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avoit long-temps, que M. le comte de Soissons (52), mécontent de la cour, faisoit espérer, au roi de Navarre, qu'il passeroit dans son parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique, fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire, & le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers, pour faciliter à ce prince le passage de la rivière. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc

(52) Charles de Bourbon, quatrième fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frère d'Henri I, prince de Condé ; de François, prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mère, Françoise d'Orléans de Longueville.

de Mercœur. Le grand convoi, qui l'escortoit, fut attaqué, sur la levée, si à 1587. l'improviste, qu'il fut défait, sans rendre de combat, & le bagage, qui étoit des plus riches, entièrement pillé : Ma part du butin monta à deux mille écus. Mes frères n'étoient plus dans cette armée; je leur avois obtenu un passeport, pour sortir de la Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : Ils m'en firent avoir un de la cour, pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appeloit. On étoit, alors, dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abymes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés, dans Paris, & dans les grandes villes, aux recherches rigoureuses, que le zèle de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoit que trop cruellement exécuter. Les princes se verront, souvent, sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : Mais cela n'empêche pas que les maximes, que le duc de Sully établit,

1587. cet égard. Ils ne sauroient févir trop rigoureusement contre toute espèce d'action, qui blesse la nature, la société, ou les lois. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient, nécessairement, l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est, même, par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des Têtes couronnées : Mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité, par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, &

ici, ne soient fort dangereuses, en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation, où ils sont, de veiller au maintien de la bonne religion; obligation, qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matière de religion, que sur le silence qu'on peut imposer, lorsqu'une fois, elles se sont élevées. Comment, d'ailleurs, M. de Sully, après l'aveu qu'il fait, si souvent, dans ses mémoires, de l'esprit de révolte & d'indépendance, qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste, en France, n'a-t-il pas senti, que, selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des lois? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit, dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'auteur, en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire, ici, au sujet de la charité : L'obscurité est, ordinairement, une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance, ou le mépris de cette maxime, faisoit mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti, comme le moins dangereux encore : Par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse & si tumultueuse. 1587.

Mon épouse s'y étoit retirée, il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé ; & elle joignoit aux malheurs communs, celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver, en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrain le sieur de Ruères, prisonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts, au prêche, par un bourgeois, nommé Chaufaille, & sa femme : Car le prêche, & les assemblées des Protestans, ne laissoient pas de se tenir, malgré les informations sévères qu'on faisoit contr'eux. Il y eut, en ce temps-là, plusieurs femmes brûlées, pour ce sujet : Je courus, moi-même, les plus grands hasards, & je n'évitai, que par un bonheur surprenant, de n'être pas reconnu. Enfin, les espions ayant, encore, été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recher-

ches ſe faiſant avec un ſoin qui ne laiſſoit
1587. rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps, dans Paris, ſans un péril évident. J'en ſortis, ſeul, & déguiſé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Roſny, par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuſe avoit été reçu, dans Paris, avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir ſecrettement de ne les avoir pas mieux méritées. Auſſi, ne l'empêchèrent-elles pas de reſſentir, vivement, la déroute de ſon armée, dont il fut, bientôt, informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte: Ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les diſpoſitions où étoit le roi à ſon égard. Son arrivée avoit diſſipé toutes les menées de ſes jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté ſa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refuſa rien. Tous les courtiſans s'attachèrent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la nobleſſe Françoiſe, pendant que pluſieurs autres corps de troupes ſe raſſembloient, ſéparément, au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches des gens de guerre ayant rendu les chemins peu ſûrs,

(54) „ Dans ſon ambaſſade, à Rome, il avoit „ été traité comme frère „ du roi. Il avoit un cœur „ digne de ſa grande fortune. Un jour, ayant fait „ attendre trop long-temps „ les deux ſecrétaires d'état, dans l'antichambre „ du roi, il leur en fit ſes „ excuſes, leur abandonnant un don de cent mille „ écus, que le roi venoit „ de lui faire „. *Notes ſur la Henriade.*

&

je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai, sans aucun accident, auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats, dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup, que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient, tout au plus, qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança, donc, avec son armée, vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais (55), toujours observé, & côtoyé par le général ennemi, qui, ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régi- 1587.

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne, & du Périgord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

1587. mens qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion, que, peut-être, il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déjà, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince, qui ne hasardoit jamais une action d'éclat, que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la rivière entr'eux deux, afin de continuer sa marche, sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions, de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : Il ne le parut pas moins à Joyeuse, pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais, la Trimouille, plus diligent, le prévint, & s'y maintint, après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, & me donna, conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, &, particulièrement, de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une ex-

(56) Coutras, ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluent des rivières de Lille & de Droume.

trême diligence, nous nous mîmes, incontinent, à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade, que le roi de Navarre avoit envoyés, pendant cette nuit, à la découverte, arrivèrent, avec quelques prisonniers, qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre, pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs, à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence, au plus tard, sur les sept, ou huit heures du matin. 1587.

Cette nouvelle fit juger, au roi de Navarre, que notre travail étoit non seulement, inutile, mais, encore, fort dangereux; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage, il ne pouvoit éviter l'entière défaite de cette partie de la sienne, qui seroit restée en deçà de la rivière, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au delà. Il donna donc ordre qu'on fît repasser, promptement, tout ce qui étoit de l'autre côté; &, en doublant notre peine, il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le

(57) Mignonville, qui fut tué, bientôt après, devant Nonancour, lorsque Henri IV força cette ville, étoit maréchal-de-camp, & excellent officier. Henri avoit, dans son armée, un grand nombre de ces officiers subalternes, d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les historiens font mention, avec éloge, en parlant de cette bataille.

travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas
1587. de nous montrer une éminence, sur laquelle il auroit bien souhaité que son artillerie fût placée, mais comme n'osant espérer que nous eussions le temps de gagner jusque-là. En effet, on découvroit, déjà la tête de l'armée ennemie. Heureusement, Joyeuse, qui, sans doute, ne connoissoit pas assez bien le terrain, ou se laissoit trop emporter à son ardeur, avoit donné ordre de placer son artillerie en un endroit si bas, qu'il vit, dans la suite, qu'elle lui seroit inutile, & la fit changer de place : Ce qui nous donna un espace de temps, dont nous fûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire, même, que, quelque chose que fît ce général, il ne tira presqu'aucun service de son artillerie, & ce fut, sans doute, une des principales causes de la perte de la bataille; ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée, que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrège les voies, & prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déjà engagé, lorsque

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire, à ses soldats : ,, Mes ,, amis, voici une curée, ,, qui se présente, bien autre, que les butins passés. ,, C'est un nouveau marié, ,, qui a encore l'argent de ,, son mariage en ses coffres; toute l'élite des ,, courtisans est avec lui ,,. *Décade d'Henri le Gr. liv. 4.*

(59) Il commença, le 20 Octobre, à neuf heures du matin; il étoit fini, à dix. La victoire fut complette;

que notre artillerie, qui ne consistoit, pourtant, qu'en trois pièces de canon, se trouva établie, & il étoit temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille, avoient été forcés dans le premier choc; ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les Catholiques crioient: *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux, en effet; mais, en ce même moment, notre artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, &, quelquefois, jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta, d'abord, l'impétuosité des ennemis, & les incommoda si fort, que, pour se mettre à couvert, ils s'écartèrent, & n'offrirent qu'un corps, mal joint, & mal soutenu, aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. 1587.

Il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, & cinq cents prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou*, *liv.* 87. *Mém. de du Plessis*, *liv.* 1; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1. *Matth.*, *tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom.* 9, *in-4o*, fait une description tout à fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire, ici, l'article entier.

(60) „Le premier coup „d'artillerie, dit le Grain, „emporta sept capitaines „du régiment de Picardie, „le meilleur & le plus „aguerri de l'armée du „duc„; *liv.* 4.

(61) „Je ne vous dirai „rien, autre chose, leur „dit le roi de Navarre, „sinon, que vous êtes de

1587. Ils renversèrent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passèrent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups; en un moment, tout changea, & la mort (62) du général catholique acheva de donner aux protestans une victoire complette.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon, comme inutile; je me fis donner mon cheval, que Bois-Breuil tenoit derrière l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes frères. J'eus la consolation de savoir qu'il n'en étoit resté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à dissiper les (63) fuyards, & à

„ la maison de Bourbon ; „ &, vive Dieu, je vous „ montrerai que je suis vo„ tre aîné..... Sa valeur „ brilla, ce jour-là, par des„ sus celle de tous les au„ tres. Il avoit mis, sur son „ casque, un bouquet de „ plumes blanches, pour se „ faire remarquer.... Quel„ ques-uns, se mettant de„ vant lui, à dessein de dé„ fendre & couvrir sa per„ sonne, il leur cria : A „ quartier, je vous prie, „ ne m'offusquez pas, je „ veux paroître. Il enfonça „ les premiers rangs des „ ennemis, fit des prison„ niers de sa main, & en „ vint jusqu'à colleter un „ nommé Château-Re„ nard, cornette d'une „ compagnie de gens d'ar„ mes, lui disant : Rends„ toi, Philistin „. *Peref. ibid.*

(62) Tué de sang-froid, par la Mothe-Saint-Heray; d'autres disent, par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers.

(63) „ Quelqu'un ayant „ vu les fuyards, qui fai„ soient halte, lui vint dire, „ que l'armée du maréchal „ de Matignon paroissoit. „ Il reçut cette nouvelle, „ comme un nouveau su„ jet de gloire ; &, se tour„ nant bravement vers ses „ gens : Allons, dit-il, mes „ amis, ce sera ce qu'on „ n'a jamais vu, deux ba„ tailles en un jour „. *Peref. ibid.*

achever sa victoire, qu'il ne tint assurée, que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse, & celui de Saint-Sauveur (64), son frère, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une salle du château de Coutras, où ils demeurèrent sur une table, couverts seulement d'un méchant linceul, qu'on jeta sur eux (65). 1587.

(64) Claude de Joyeuse, le plus jeune des sept fils de Guilleaume, duc de Joyeuse.

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne sera, pourtant, pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom.* 2, *p.* 443, qui la rapporte, comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi : „ Le roi de Navarre „ remporta la victoire, au „ grand contentement du „ roi de France, lequel „ avoit secrette correspon„ dance avec le victorieux, „ par l'entremise fidelle du „ marquis de Rosny, de la „ maison de Béthune, pré„ sentement, duc de Sully, „ qui demeuroit inconnu à „ Paris „. Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secrettes du duc de Sully avec Henri III, qu'on a rapportées plus haut : Mais, en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet; que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince; du moins, si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : Enfin, que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille; & que, même, le dernier voyage qu'il y avoit fait, quelque temps auparavant, n'avoit pour objet, que de voir & de secourir son épouse.

*Fin du Livre second.*

# MÉMOIRES DE SULLY.

## LIVRE TROISIÈME.

IL est, également, vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Protestant, de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincère, pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas, en cette occasion, tout ce qu'il pouvoit faire. Si, avec une armée victorieuse, & maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction; & le parti devenoit, après ce coup important, du moins, égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y sont trompés. Mais, ce que très-peu de person-

1587.

1587. nes (1) savent, c'est que les vues intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arrachèrent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Claude, duc de la Trimouille. Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille, crut, enfin, avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet, qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France, l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter, sans peine, dans la première alarme. Après quoi, il ne voyoit rien qui pût lui résister; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable, qui a l'aile forte, & une faim insatiable (2).

(1) Nos meilleurs historiens conviennent, également, de ces deux choses; que le roi de Navarre ne sut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout à fait à lui. D'Aubigné est, presque, le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince, & n'accuse que lui seul. *Tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15.

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point, ici, avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue, en cette occasion, au prince & au duc; mais je crains bien, aussi, qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion, de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de dé-

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tout pareils sur le Limousin & le Périgord, où il possédoit déjà de grands biens, tint la même conduite, &, se fai- 1587.

cider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Coutras, il dit : Que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé, fut, qu'on allât au devant des troupes étrangères, le long de la Loire, & qu'on leur assurât un passage sur cette rivière, en se saisissant de Saumur: Que ce conseil ne fut point suivi, pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises: Qu'il fut, seulement, arrêté, que le prince de Condé iroit, avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande, vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limousin : Que le roi de Navarre, de son côté, se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou, & de Saintonge, avoit marché, vers Sainte-Foi, en Agénois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat, en Périgord, à dessein de la mettre, du moins, à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et l'on peut y ajouter une circonstance, très-essentielle, &, en même temps, très-vraie, puisque, ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes, ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est, que ce fut le vicomte, lui-même, qui fit rejeter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit, de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus, que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse, que lui fit le roi de Navarre, d'aller le joindre, au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps, inutilement, sans, pourtant, que cela puisse justifier le prince d'avoir eu, d'ailleurs, les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir, en cette occasion, qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et

1587. sant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient, seules, le tiers de l'armée, il les mena faire le siége de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia, parfaitement, le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut, devant cette bicoque, un échec qui auroit dû le convaincre, une bonne fois, de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, &, du roi de Navarre, encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait, que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit, plus finement, ses desseins. Cependant, il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincère, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit su gagner le cœur de madame Cathérine, sœur du roi, & il n'entretenoit

ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir, d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais, d'une autre, qu'on rapporte, à ce projet, toutes ses démarches. C'est détruire l'idée, qu'il veut nous donner, du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La religion blâme ces jugemens, qu'on porte sur l'intérieur : Mais les lois de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont, souvent, réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit, dans ce même endroit, contre M. le comte de Soissons, il est, & sera, encore, appuyé, dans la suite, sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou*, *liv.* 87. *Mém. de du Plessis*, *liv.* 1. *D'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15. *Marsolier*, *histoire d'Henri*, *duc de Bouillon*, *tom.* 1, *liv.* 8.

ce prince, que de la passion, qu'il avoit, de s'unir, encore, plus étroitement, avec lui, 1587.
par un mariage; mais, ce dessein en cachoit un autre, trop honteux pour le laisser apercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage, dans tous les droits du roi de Navarre. Et, comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner, du moins, les grands biens qui composoient l'apanage de la maison d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa dernière victoire. Au contraire, il prit ce moment, pour lui faire de si fortes instances, de le mener, en Béarn, voir la princesse, que ce prince, qui se voyoit, d'ailleurs, plus abandonné, que s'il avoit perdu, lui-même, la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné, lui-même, de ce côté (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas), par une passion, qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappeloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part, pour cet usage.

Ils prirent donc, ensemble, le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi, à contretemps,

1587. ne produisit pas, heureusement, tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit, du moins, au roi de Navarre, à connoître, plus particulièrement, celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frère. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens; & une lettre, qu'il reçut de Paris, acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit: Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui, qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice, pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré, qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit, alors, des mesures pour achever le reste. Cette lettre, que le roi de Navarre reçut, au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piège qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions, prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois, inutilement, opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier, dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il

falloit, sans perdre de temps, marcher, avec toutes ses forces, vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger; ou, ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en deçà de cette rivière, & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême, qu'on pouvoit laisser, ne me paroissoient pas difficiles à prendre. Par là, ce prince s'assuroit, du moins, à tout évènement, des plus belles & des meilleures provinces, dont on n'auroit pu le chasser, qu'avec des forces, & un temps considérables. 1587.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut être dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'armée étrangère, & que, ne pouvant aller, lui-même, se mettre à la tête, il auroit fort souhaité que M. le prince de (3) Conty se fût chargé de cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'armée royale, pouvoit servir à M. le prince de Conty à se rendre, sans risque, jusqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Louis de Harlai, sieur de Montglat.

Je partis de l'armée, chargé, pour tout

(3) François de Bourbon, prince de Conty, second fils de Louis I, prince de Condé & d'Eléonore de Roye: Il mourut, en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

1587. écrit, d'une lettre de trois lignes : J'envoyai mon équipage à Pons, & je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conty, à la faveur des connoissances que j'avois avec les gouverneurs des places du passage. J'appris, en arrivant, que le prince de Conty étoit parti de lui-même, deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrette, qu'on ne se fût aperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers, ce qui avoit fait détacher, après lui, plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus, donc, obligé de faire un circuit, pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Rosny, d'où, étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce bourg, que j'appris que les Allemands, engagés, sans ordre & sans guide, au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de grosses rivières, &, sans cesse, harcelés par les troupes de la ligue, avoient, enfin, été totalement défaits à Auneau (4) : Que les Suisses, pour éviter un

(4) Voyez ce détail dans de Thou, liv. 87. *D'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1. *Matthieu, tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537. *Le Chronol. Novennaire, tom.* 1, *fol.* 39, &, *surtout, les mémoires de la ligue, tom.* 1, où il est marqué : Que, dans le temps que cette armée étoit campée près de la rivière d'Yonne, Montglat vint, de la part du roi de Navarre, dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugèrent pas à propos de le faire. Les chefs étoient, le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervaut, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors, de retour de Béarn, auroit eu le temps de les joindre avec ses troupes, & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rap-

semblable malheur, avoient pris parti, au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue : Que le roi de Navarre étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés. 1587.

Ces tristes nouvelles, abrégeant mon voyage, & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire, que de tourner bride & de regagner Rosny, où, tandis que je déplorois, dans le cœur, les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois, pour ma sureté, de prendre part aux réjouissances publiques, qui suivirent la défaite d'Aunau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remèdes que le temps, & le retour du roi de Navarre, pouvoient apporter à nos malheurs ; &, lorsque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac, où la nouvelle de la prise de Castillon le consola, un peu, parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne, pour faire le siége de cette place, que le vicomte de Turenne reprit, pour moins de deux écus.

1588.

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

Nous y fûmes, encore, informés, peu de temps après, de deux évènemens, bien capables de changer la face des affaires.

porte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Mayenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. „ Ceux, dit-il, qui ne „ sont pas d'humeur de com„ battre, peuvent demeurer „ ici : Ce que je ne résoudrai „ pas en un quart-d'heure, „ je ne le résoudrois pas en „ toute ma vie.

1588. L'un est, la mort du prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte, & aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6), qui fut tiré à quatre chevaux, ne laissèrent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades (7), &

Le Jeudi, 12 Mars.

(5) „ Quoiqu'il y eût „ une secrette jalousie entre le prince de Condé „ & le roi de Navarre, ce „ roi ressentit cette perte „ avec une extrême douleur; &, s'étant enfermé „ dans son cabinet avec le „ comte de Soissons, il fut „ oui en jeter les hauts „ cris, & dire qu'il avoit „ perdu son bras droit „. *Peref. Hist. d'Henri le Gr.*, 1 *part.* Ce prince s'appeloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, après laquelle il épousa Charlotte-Cathérine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossière, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxième du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son père. Il naquit le premier Septembre suivant.

(6) Ce domestique s'appeloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en effigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença, contr'elle, une procédure, que la naissance d'Henri II, prince de Condé, fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son tribunal: Et déchargea Charlotte-Cathérine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à St.-Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De Thou*, *liv.* 90. Morisot dit, je ne sais pas sur quelle autorité, que la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn.*, *cap.* 12, *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui feroit trop long, & qu'on trouve, d'ailleurs, dans une infinité de livres. Il suffit de dire que

de la sortie du roi hors de Paris, suivit celle-ci de près, & fut répandue par le courrier, qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scène honteuse se vit exposé un roi, qui ne fut, 1588.

Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. Que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit, secrettement, par les Tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin, la chose tourna en négociation entre la reine-mère & le duc de Guise, & que l'entière décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III, que ses troupes se fussent saisies & maintenues en possession du faubourg Saint-Honoré, & des derrières des Tuileries, & que personne du côté de la ligue, ne songea à s'emparer, d'abord, de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle, tirèrent de loin sur la troupe du roi, &, voyant venir le bac des Tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils coupèrent le câble. *Chronolog. Novenn.*, *tom.* 1.

Henri III, de son côté, fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes Françoises, de s'emparer de la place Maubert & du quartier de l'Université, & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit, peut-être, contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris, contre l'ordre du roi, que Bellièvre lui signifia dans deux lettres qu'il lui envoya, l'une après l'autre, par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'historien Matthieu, *tom.* 1, *l.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès; car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre,

1588. ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer, lorsqu'il falloit agir; qui ne fit aucun usage, ni de la prudence, ni de la fermeté; qui, même, ne connut, jamais, ni ceux auxquels

en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit, en effet, chez la reine, la veille des barricades, en présence du roi & de Bellièvre, à qui il protesta, avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas, seulement, vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courrier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III de faire assassiner par ses gardes le duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre: Et ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuadèrent. On dit encore que, le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea, enfin, que le roi n'avoit pas pris, à beaucoup près, toutes les précautions qu'il devoit prendre, instruit, comme il l'étoit, des projets de la ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver, par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morlière, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit, sans comparaison, mieux comporté dans cette affaire de la Morlière, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue*, *tom.* 5. *Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne saurois, pourtant, beaucoup m'étendre: Savoir, quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu, sur cela, comme sur toute autre matière, le pour & le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi; en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuyent sur des pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém. de la ligue*, & *au volume de la bibliothèque du roi*, *cotté* 8866. Les principales sont: une lettre, que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il

il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus prés. Les révolutions, qui arrivent, dans les grands états, ne sont point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un royaume, 1588.

ait à saisir l'occasion présente, de se faire déclarer roi, &c. La lettre, écrite par le duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles : „ J'ai „ défait les Suisses, taillé „ en pièces une partie des „ gardes du roi, & tiens „ le Louvre investi de si „ près, que je rendrai bon „ compte de ce qui est de„ dans. Cette victoire est „ si grande, qu'il en sera „ mémoire à jamais, &c. Plusieurs autres lettres, où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint, à cela, la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mère, de ce que, pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit: Enfin, les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne, sans parler d'une infinité d'autres pièces, qui, à vrai dire, ne sont qu'autant de libelles satyriques, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence, & au Cardinal son frère, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'empereur : Projet dont la vigilance de Salcède empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête ; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du roi son maître. La plupart de ces écrits sont, aujourd'hui, entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même, dans une lettre, ou espèce de manifeste, qu'il écrivit le même jour 13 Mai. Il y expose, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire mainbasse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens, jusqu'à deux heures après-minuit, pour le calmer; qu'il avoit sauvé les Suisses & empêché le mas-

1588. comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du

sacre; qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale, bien loin d'oser attenter à la personne du roi, „ que j'eusse „ pu, dit-il, mille fois arrêter, si je l'avois voulu, &c. „ Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la reine-mère, il n'exigea rien autre chose, sinon, qu'on détruisît le parti protestant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du sang.

Je ne trouve de bien prouvé, contre le duc de Guise, que le dessein de se mettre sur le trône après la mort d'Henri III & celle du cardinal de Bourbon, & c'est beaucoup. Mais, où est l'ambitieux, qui, en sa place, eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet évènement (*Davila, liv.* 9.), c'est que „ le duc de Guise „ avoit fait trop de semblant, & frappé trop peu, „ qu'il se devoit souvenir, „ que qui met l'épée à la „ main contre son prince, en doit, à l'instant, „ jeter le fourreau „. Sixte V, en en recevant la nouvelle, s'écria : „ O le téméraire duc, & le lâche roi „ ! Le sieur de Straford, ambassadeur Anglois (je rapporte ce trait avec les paroles de le Grain), *liv.* 4 „ ayant été „ conseillé de prendre un „ sauf-conduit du duc de „ Guise : Je ne veux, dit-„ il, d'autre assurance, que „ le droit des gens & la „ protection du roi vers „ lequel je suis envoyé, „ & duquel vous & lui „ (le duc de Guise) êtes „ serviteurs & sujets „. Le premier président de Harlai répondit, avec la même fermeté, au duc de Guise: Qu'en l'absence du roi, il iroit prendre les ordres de la reine-mère.

Une pièce, qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil, avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre : *Pre-*

roi Henri III, ne tint pas, un moment, dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son sang, & qui réjaillissoit, en quelque manière, sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur, dans son conseil, & l'avis de défendre & de secourir le roi de France, ayant été embrassé, tout d'une voix, il fit partir, sur le champ, son secrétaire, pour assurer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats. 1588.

Le comte de Soissons, livré à de perpétuelles chimères, regarda cet évènement, comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puissant dans le conseil, & à la cour d'Henri III. Changeant, donc, incontinent, de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce prince; &, pour donner plus de relief à son action, il voulut paroître devant le roi, suivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre, & parmi ses plus affectionnés serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre sentit, comme il le devoit, l'indignité de

*cès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Isle-de-France, sur la ligue, depuis* 1585, *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favorisoit secrettement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire, de très-bons conseils; mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'histoire, dans le 1 *tom. du Journal du règne d'Henri III, pag.* 132, *& suiv.*

ce procédé : Mais, dissimulant son ressentiment, &, faisant réflexion qu'il étoit de
1588. son intérêt, d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau systême qu'on alloit suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, & de feindre, pour lui, un zèle, que je ne ressentois point. Le comte de Soissons se laissa tromper, facilement, & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction, avec laquelle il me traita, me fit des envieux. Je partis, avec lui, après avoir reçu, secrettement, les instructions du roi de Navarre, & concerté, avec lui, tout ce que le bien de son service exigeoit que je fisse, en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint, pendant toute la route, que de la faveur, de l'éclat, & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût, seulement, avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité, & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en aperçût, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre, ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois, autre chose, sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettroit, enfin, la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle

les auroit détruits, l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me savoir bon gré. 1588.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou, &, ensuite, à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes, livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais, avec cela, si incapable de profiter de ses revers (8), que, dans ce moment même, il donna, au duc d'Epernon, la charge d'amiral, &, tout à la fois, le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa,

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III auroit encore pu, alors, rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyèrent des députés à Chartres, pour le supplier, avec toute sorte de soumissions, de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrèrent dans la cathédrale, portant les instrumens de la passion, & criant, miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines: Menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse, & de tout son crédit, pour les rassurer.

1588. ensuite, la parole, & me demanda, si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit, dans peu, en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien apercevoir, parce qu'il étoit environné, & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut, aussi-bien que moi, la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés, après la manière sanglante dont ils venoient de lever le masque; il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra, de nouveau, à la reine-mère (9),

(9) Dans la lettre circulaire, que Henri III envoya, dans les provinces, après l'action des barricades, & qui commence „ ainsi : Chers & bien-aimés, vous aurez, comme „ nous estimons, entendu „ les raisons qui nous ont „ mu, de partir de ma ville „ de Paris, le 13 de ce mois, „ &c „ Ce prince parle moins en roi, qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangère dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la ligue. *Mst. de la Bibl. Royale*, n. 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mère eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, où furent, aussi, admis, comme je le trouve

&, par elle, à ses persécuteurs, avec lesquels elle le raccommoda : Pourvu, cependant, que cette dernière démarche ne fût point, dans ce prince, un trait de la plus profonde dissimulation ; car le coup hardi (10), 1588.

dans le *vol.* 8906, *Mss. de la Bibl. Royale*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, des Châteliers, & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déjà été employé à porter des paroles, de part & d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent, à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La ligue y fit des demandes exorbitantes : Comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient ; la publication du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint, enfin, presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue*, *tom.* 1 ; *Mém. de Nevers*, *tom* 1 ; *Matth.*, *tom.* 1, *liv.* 8 ; *Chronol. Novenn.*, *tom.* 1, & autres.

(10) La mort des deux frères, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes la surveille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution, dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier ; les autres frères du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt, comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir, tous deux, le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutiers, cette même dame, qui avoit fait tant de bruit, sous le nom de madame de Sauves, vint, exprès, passer la nuit avec lui, & qu'elle ne put, par raisons, ni par prières, l'empêcher d'aller, le lendemain, au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III, entre autres, le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire, qu'il envoya, sur ce sujet, de Rome, où il étoit, alors. *Mém. d'état de Villeroy*, *tom.* 2, *p.* 175. Mais, les plus judicieux de nos historiens, &

1588. qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance; &, si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il

ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. „Les circonstances odieuses du meurtre „des Guises, dit Perefixe, „l'ont fait paroître horrible, même aux yeux „des Huguenots, qui disoient que cela ressembloit fort au massacre de „la Saint-Barthélemi „. D'un autre côté, on ne sauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III, de conserver la couronne dans sa maison, peut-être, même, sur sa propre tête: Car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance, que celui, qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1, *p.* 25: Que, sans cela, ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des états, à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut, que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité. Il va, bientôt, lui-même, assurer, par un dernier exemple, cette vérité, que, qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, &, principalement, au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appeloient que *Notre Grand.* Il avoit, à la joue gauche, au dessus de l'œil, une balafre, qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant, contre les Huguenots, à la journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet, que lui tira un Reître. Il étoit, au contraire, si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, & jusqu'à ses propres frères, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner, à Henri III, dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise, par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient, tous les deux, qu'on ne cherchoit, par là, qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où cha-

il y a toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit 1588.
par des voies, que la réussite découvrit dans les uns, & qui sont demeuré cachées

cun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III n'eût, d'abord, dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, & encore, davantage, à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, & les cendres jetées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut, sans contredit, le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que, tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assure, même, qu'il y avoit, alors, de grands projets formés entre la France & l'Espagne, non seulement, pour exterminer le parti calviniste, mais, même, pour détrôner Elisabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, étoit, seule, capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans blâmer Henri III. „ J'avois, dit-il, toujours bien „ prévu, & dit, que messieurs de Guise n'étoient „ pas capables de remuer „ l'entreprise qu'ils avoient „ mise en leurs entendemens, & en venir à bout, „ sans le péril de leur vie „. *Cayet*, *tom.* 1, *fol.* 114. Bien d'autres personnes pensoient, sur cela, comme Henri IV. „ Maudit „ soit le Lorrain, dit Hubert de Vins, dans les „ mémoires de Castelnau, „ a-t-il bien si peu de juge„ment, qu'il puisse croire „ qu'un roi, à qui il a „ voulu ôter la couronne, „ en dissimulant, ne dissi„mule pas, envers lui, „ pour lui ôter la vie. Puis„qu'ils sont si près l'un de „ l'autre, dit aussi madame „ de Fourbin, sœur de de „ Vins, nous apprendrons, „ au premier jour, que l'un, „ ou l'autre, aura tué son „ compagnon.

Les évènemens tragiques de l'année 1588, ont paru, à quelques-uns, vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres astrologues, que cette année seroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

de la part de ceux qui y succombèrent.

1589. La mort de Cathérine ayant suivi, de peu de jours (11), l'assassinat du duc de Guise, Henri III ne s'en trouva pas plus libre, de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaiser le pape, à contenir l'Espagne, à menager tous les Catholiques, très-dif-

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit, apparemment, pour mériter le nom de politique, de savoir tout ramener à soi, & se maintenir en possession de l'autorité. Mais, quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista, pourtant, qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit, enfin, les choses au point, que, ni elle, ni personne, ne furent plus y apporter remède, on ne balance point à dire que Cathérine ne compensa pas, même, les défauts infinis qu'elle avoit, par sa qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, &, peut-être, les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler, dès qu'elle fut morte. *De Thou, liv.* 94. Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut, de cesser la persécution contre les Calvinistes, & d'établir, en France, une entière liberté sur la religion. *Chron. Novenn., tom.* 1, *fol.* 132. On doit tenir Brantôme pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire, à l'avantage de cette reine. *Tom.* 7 *de ses mém.*, *p.* 31 *& suiv.* Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du duc, qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue, en étranger mal instruit des affaires de notre cour, en ce temps-là, comme n'étant venu en France, que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond. di Vittorio Siri, vol.* 1, *pag.* 26.

posés à prendre ombrage de sa religion, après cette exécution. Henri, suivant le caractère des gens foibles, se grossit, encore, tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations, pour se justifier. C'étoit, uniquement, par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect, dû à l'autorité royale, ne touchoit plus; &, au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance, que rampant dans l'obéissance, par une modération, qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer, hautement, aggresseur, & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (12) places, & réduit, enfin, aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur. 1589.

Je fus témoin de tous ces évènemens, ou, bien, je les appris, à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis, que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé, lui-même, pendant tout ce temps-là, à démêler, & à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui, se mettant en la place du prince de Condé,

(12) „ C'est une bouffée, disoit Henri III, parlant de „ ces villes, qui a jeté par terre un jeu de cartes.

1589. continuoit, pour lui-même, tous ses projets, &, pour en parler juste, tenoit, à l'égard du roi de Navarre, la même conduite, que le duc de Guise à l'égard d'Henri III. Il avoit déclaré, hautement, dans une assemblée des Protestans, à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter, dans la conjoncture présente, de voir démembrer sa monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas, dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit, dans ces mêmes assemblées, &, pour s'attacher, encore plus fortement, les Réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de la Garnache, & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition, qu'il tomba, dangereusement, malade (13), à la Mothe-Frelon.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernières conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet me vit passer, dans la rue, caché dans mon manteau; me reconnut, & me

Nicolas d'Angennes.

(13) Il étoit parti, dans le mois de Janvier, de Ste.-Hermine, en bas-Poitou, pour aller secourir la Garnache, assiégée par le duc de Nevers: Du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, &, lui, marchoit, à pied, en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté, avec fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans la première maison qui se rencontra, chez un gentilhomme, nommé la Mothe-Frelon. Du Plessis prit sur lui de le faire saigner; ce qui le guérit. *Vie de du Plessis-Mornay*, liv. 1, pag. 125.

fit ſuivre, pour ſavoir l'endroit, où j'étois deſcendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit, toujours, au bien de l'état, ſans aucune conſidération d'intérêt. Il crut devoir ſe ſervir de cette rencontre, pour faire un dernier effort ſur l'eſprit du roi, & l'engager, enfin, à ſe jeter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les diſpoſitions où il le ſouhaitoit, & le roi conſentit, d'autant plus volontiers, à ſe ſervir de moi, en cette occaſion, qu'il ſe ſouvint que je lui avois déjà été député à ce ſujet. 1589.

Rambouillet étant venu me chercher, par ſon ordre, nous concertâmes, enſemble, tout ce qu'il y avoit à faire, en cette occurrence; après quoi, il me préſenta à ſa majeſté, qui me confirma ſon intention de ſa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre, ſans aucun effet, je crus devoir demander, au roi, une lettre de créance pour ce prince; il me la refuſa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) nonce Moroſini, ou du duc de Ne-

(14) Jean-François Moroſini, évêque de Breſce. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier, contre Henri III, une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout en œuvre pour ſe faire relever. On a dit que ce pape, auſſi propre à gouverner un grand royaume, qu'à conduire l'Egliſe, approuvoit, ſecrettement, la juſtice, que le roi de France s'étoit faite, du duc de Guiſe, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez, dans *les mém. d'état de Villeroi*, *l.* 2, *p.* 175; les lettres du cardinal de Joyeuſe, déjà citées

1589. vers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert dans Blois. Il fallut, donc, se passer de lettre. Je demandai, ensuite, pour la sureté du roi de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire, ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa majesté, mais, uniquement, à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendu, volontairement, dépendante. Je ne crus pas, pourtant, que, sans ce dernier article, surtout, le roi de Navarre dût s'avancer, jusqu'à Blois, avec ses troupes : Mais la difficulté fut, en quelque manière, levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir, avant de partir. Cet officier me prévint : Après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin, que le roi tenoit une conduite qui le feroit, infailliblement, dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre, ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre; aimant mieux perdre sa place, & suivre ce prince simple volontaire, que de demeu-

plus haut. Sixte V prédit que la ligue mettroit Henri III dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre & des Huguenots.

rer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils. 1589.

Après cette assurance, je repassai, promptement, auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda, plusieurs fois, d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le roi agissoit, en cette fois, sincèrement. Je l'en assurai, & j'y joignis le témoignage de Rambouillet. „ Je ne veux, „ donc, pas, reprit ce prince, prendre „ ses villes, pendant qu'il traite, de bonne- „ foi, avec moi „. Il venoit de prendre, ce jour même, Châtelleraud : „ Retour- „ nez, continua-t-il, lui porter mes let- „ tres, car je ne crains, ni Morosini, ni „ Nevers „. Il me fit apporter, dans le moment même, à déjeûner, dans son cabinet, & je pris la poste pour Blois.

En Poitou.

Le roi, qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé, par impatience, jusqu'à Montrichard, avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris, ou marqués; &, comme j'y arrivai ford tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement, Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes frères, alors, à Tours. J'allai, à minuit, trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva, & signa tout, jusqu'au

1589. passage sur la Loire, & voulut que je repartisse, la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois, étoit déjà répandu dans Châtelleraud, lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément désiré, que je reçus mille bénédictions, dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce prince, qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant su que la ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha, en diligence, & y arriva, si à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit, pour gouverneur, Beaupré, après que j'eus visité le château, & fait un état des munitions de la place.

Dans le haut-Poitou.

La fatigue de tant de voyages, faits si précipitamment, fit, qu'au retour, je fus saisi d'une fièvre continue, qui me tint au lit, douze jours entiers. Du Plessis sut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité, qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part, que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lez-Tours, au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sureté dont on convint, & du Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récom-

Philippe du Plessis-Mornay.

(15) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés, d'une manière très-différente, dans la vie de du Plessis-Mornay, *l.* 1, *p.* 131. Reste à savoir auquel des deux écrivains, on doit ajouter plus de foi.

pense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut 1589. si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre, assez hautement, de lui, & du roi de Navarre, même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons, qui ne s'accommodoit jamais, ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; &, d'un autre côté, mes deux frères me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejetai fort loin cette pensée; & ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle résidence, & m'auroit, par conséquent, éloigné de la personne du prince, pour toujours, je trouve que ce qui me paroissoit, alors, un passe-droit, étoit, plutôt, une faveur, dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire, aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela, le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours. Combattu par un reste de défiance (16), dont il avoit de la peine à se

(16) „Ses vieux capitaines huguenots craignoient, disoient-ils, „qu'en un temps où une „trahison étoit si nécessaire à Henri III, pour se „retirer du labyrinthe où „l'action de Blois l'avoit „jeté (il avoit été excommunié par Sixte V),

1589. défaire, je me fouviens qu'il s'arrêta, près d'un moulin, à deux lieues de ce château, & qu'il voulut, encore, favoir ce que chacun des gentilshommes, qui compofoient fa fuite, penfoit fur la démarche qu'il faifoit. J'étois de cette troupe, & le fouvenir de ce que j'appelois une injuftice, me tenoit dans le filence. Le roi de Navarre, fe tournant vers moi : „ Vous ne dites „ mot, me dit-il; que vous en femble „? Je lui répondis, en peu de mots, que, quoique le pas, qu'il faifoit, ne fût, peut-être, pas fans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre fur lui, je croyois que c'étoit, ici, une de ces occafions, où il falloit donner quelque chofe au hafard, & fe contenter de prendre, d'ailleurs, toutes les précautions que la prudence peut fuggérer. Ce prince réfléchit, encore, quelques momens; enfuite, fe tournant vers nous : „ Allons (17), allons, nous dit-il, la réfolution en eft prife, il n'y faut plus penfer.

Le roi s'étoit avancé, dans la campagne, au devant du roi de Navarre, & la joie d'une union, fi défirée, y avoit, auffi, attiré

„ il ne voulût acheter fon „ abfolution au prix de la „ vie du roi de Navarre „. *Peref., ibid.* Ce prince avoit fouvent dit, lui-même, à ce que rapporte de Thou, que, jamais, il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(17) Il écrivit, en ces termes, à du Pleffis-Mornay : „ Monfieur du Pleffis, la „ glace eft rompue, non „ fans nombre d'avertiffemens, que, fi j'y allois, „ j'étois mort; j'ai paffé „ l'eau, en me recommandant à Dieu, &c.

un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart-d'heure, à cinquante pas l'un de l'autre, sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent, avec une satisfaction égale (18), & prirent, ensemble, le chemin de Tours; où le roi de Navarre ne coucha, pourtant, qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier, à Maillé. Pour moi, je demeurai à Tours; où je fus retenu par le grand nombre de mes parens, & de mes amis, que j'y trouvai, & je pris un logement dans le faubourg Saint-Symphorien. 1589.

Le duc de Mayenne, armé, pour venger la mort du duc de Guise, & pour soutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville, avec toute son armée. Le roi, qui étoit allé se promener à Marmoutiers, sans armes, & suivi, seulement, de vingt chevaux, manqua, de bien peu, à être pris, & fut obligé de regagner Tours, avec précipitation. Les fauxbourgs, n'ayant, pour tout retranchement, que de méchantes barricades, construites, à la hâte, par six ou sept régimens royalistes, qui les défendoient, je quittai le faubourg Saint-Symphorien, & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité, par les officiers, mais

Abbaye proche Tours.

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours : „Courage, monseigneur, dit Henri IV „à Henri III, deux Henris valent mieux qu'un „Carolus„. *Matthieu, tom.* 1, *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appeloit Charles.

1589. elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le faubourg. On l'arrêta, quelques momens, à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut, bientôt, les abandonner, pour se retrancher derrière les barricades: Comme on s'attendoit à les voir, bientôt, insultées, chacun profita de cet intervalle, pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement, on s'opiniâtreroit à défendre les faubourgs. En effet, les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées, tout d'abord, &, comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'ayent pas tué, ou pris, tout ce qu'il y avoit de soldats dans les faubourgs, &, même, qu'ils ne soient pas entrés, avec eux, dans la ville. Deux pièces de canon leur suffisoient pour cela. J'aperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; &, craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus, avec mes frères, à la porte, par où tout le monde entroit si confusément, à la faveur de quelques petits retranchemens, que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps, & d'ordre, tout entra & l'on ne songea plus, qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travailler, sans interruption, depuis ce moment, jusqu'au lendemain matin, que le roi vint, lui-même, visiter notre ouvrage, &, en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la première nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut, avec ses troupes, & parut devant la ville, au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira, après avoir fait le dégât dans les faubourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder, à ceux de Tours, le roi de Navarre (20) comme leur libérateur. 1589.

Les deux rois passèrent huit ou dix jours ensemble, après quoi, on se sépara, pour l'expédition qui avoit été projetée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda, avec trois cents chevaux, & pareil nombre d'arquebusiers, qu'on fit, aussi, monter à

(19) Lisez l'Isle. Ce quartier, qui n'est habité que par des bateliers, & par la plus vile populace, est de grande conséquence, pour la défense de Tours.

(20) Henri IV loua, hautement, la conduite d'Henri III, qui montra beaucoup de valeur, en cette occasion. *Mém. de Nevers*, tom. 2, p. 589.

1589. cheval, pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer, au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instrumens, &, nous vinmes, d'une traite, à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers, que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit, en campagne, un parti de quatre cents chevaux ennemis, ayant à leur tête, Brosse (21), Saveuse, & que (22) Reclainville, qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent, ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Châteaudun: Ce qui nous fit juger que ce parti, de quatre cents chevaux, chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie, de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre, doucement, le chemin de Chartres, &, prenant par les coteaux, pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée, de son côté, de manière que nous ne pûmes nous voir, que lorsque nous fûmes à deux cents pas les uns des autres.

Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

Bourg, sur les confins du Perche.

N... de Montgommery, de Lorge.

Le 18 Mai. On en vint aux mains, sans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que, dans le

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frère, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres, pour le duc de Mayenne.

premier instant, quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre, 1589. avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement, je n'étois point blessé; mon cheval, qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me trouvai dessus. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtrière. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvèrent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissèrent, enfin, le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cents des leurs.

Nous n'étions guère en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous désirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui, se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à crû, &, pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé, dans cette accablante situa-

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Mouy. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

1589. tion, il fut résolu que, malgré l'état où nous étions, nous marcherions, toute la nuit, pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes, tellement excédés de lassitude & de soif, que, les forces me manquant, je ne pus faire autre chose, que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince, également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toute sorte de louanges & de bons traitemens. Mais, Saveuse ayant su qu'un grand nombre de ses parens, & presque tous ses amis, avoient péri dans le combat, cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jeta dans un tel désespoir, qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courrier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman, premier

Nicolas d'Orthoman,

médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue, en ce canton; & un de mes (24) fréres, qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là, même, où mon épouse étoit malade, eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré, jusqu'au fond du cœur, d'un sentiment si dénaturé; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me disposois, en effet, à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déjà appliquée contre le mur, lorsque mon frère, qui ne s'attendoit, peut-être, pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

1589.

Naïf d'Arnhem.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remèdes furent inutiles; elle expira, au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chère, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment, pendant un mois entier. J'écoutois, avec insensibilité, les progrès des armes des deux rois, qui, en tout autre temps, m'auroient enflammé d'un désir violent d'y prendre quelque part: Car c'est pendant ce temps-là que se firent les siéges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres (25), Poissi, Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque,

(24) C'est, sans doute, l'aîné, qui se faisoit appeler le baron de Rosny.

(25) Villes aux environs de Paris, dans l'Isle-de-France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail, dans les historiens.

1589. qui ne se fît honneur d'arrêter son roi ; il ne trouvoit, par-tout, que révolte & désobéissance. Il comprit, alors, quel bien c'étoit pour lui, que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit sa vie, comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir, à la tête des soldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens, qu'il eut à soutenir, au moment que, pour se reposer, il s'appuyoit sur Charbonnière, un coup de feu ôta la vie à ce mestre-de-camp.

Gabriel Prévôt.

Je me réveillai, comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Paris assiégé. Je m'arrachai d'un lieu, où tout me rappeloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume, dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant, témérairement, dans toutes les escarmouches ; & elles étoient, alors, plus fréquentes que jamais, surtout, dans cette plaine, qu'on appelle le Pré-aux-Clercs. Le roi de Navarre s'en aperçut, &, remarquant que Maignan, mon écuyer, qu'il avertit, plusieurs fois, de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea, simplement, de me dire, qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

(26) S'il faut en croire Matthieu, *tom.* 2, *p.* 3, ces deux rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher sa jalousie contre Henri IV, qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit, pour se retirer, que le moment où il auroit rétabli le roi sur son trône.

Il avoit, à peine, proféré les premières paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre, frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappela dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) 1589.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut introduit, par la Guesle, procureur-général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déjà lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué, dans le moment, par la Guesle, d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jetées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer comme une chose, dont on ne doutoit point, alors, que Henri III fut tué, dans la même maison, &, s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & dans le même mois, où, dix-sept ans auparavant, ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthélemi; & il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui, la fausseté de cette anecdote est démontrée, cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthélemi. Henri III mourut, la nuit du 2 au 3 Août, âgé de trente-huit ans. „Jacques Clément étant „déjà à Saint-Cloud, quel„ques personnes, qui se „défioient de lui, l'épiè„rent, pendant la nuit. Ils „le trouvèrent dormant „d'un profond sommeil, „son bréviaire auprès de „lui, ouvert à l'article de „Judith... Il jeûna, se con„fessa, & communia, „avant de partir pour al„ler assassiner le roi... Il „fut loué, à Rome, dans la „chaire où l'on auroit dû „prononcer l'oraison fu„nèbre de Henri III On „mit son portrait, à Paris, „sur les autels, avec l'Eu„charistie. Le cardinal de

1589. coup de couteau. Il avoit autour de lui, vingt-cinq gentilshommes, avec lesquels il prit, à toute bride, le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva, en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre, sans douleur, ni sang, le lavement qu'on lui

„ Retz rapporte que le jour „ des barricades, sous la „ minorité de Louis XIV, „ il vit un Hausse-col, sur „ lequel étoit gravé ce „ moine, avec ces mots : „ Saint-Jacques Clément „. *Notes sur la Henriade.* „ Le „ roi de Navarre, dit Vic- „ tor Cayet, *Chronol. Nov.*, „ *T.* 1, *fol.* 223, s'étant mis „ à genoux, les yeux pleins „ de chaudes larmes, & le „ cœur de gros sanglots, „ ne lui put dire un seul „ mot, &, ayant pris les „ mains du roi, les baisa. „ Sa majesté, voyant qu'il „ ne lui pouvoit rien ré- „ pondre à cause de ses „ larmes, l'embrassa par la „ tête, &, l'ayant baisé, lui „ donna sa bénédiction... „ Le couteau étoit empoi- „ sonné, sans quoi, il ne se- „ roit pas mort, la blessure „ n'étant pas profonde, & „ n'ayant pas offensé les „ intestins; *fol.* 217. Bour- „ goin, prieur des Jaco- „ bins, fut tiré à quatre „ chevaux. On ne put ar- „ racher de lui, que ces pa- „ roles : *Nous avons bien* „ *fait ce que nous avons pu*, „ *& non pas ce que nous* „ *avons voulu*. Ce qui a fait „ croire que Henri IV de- „ voit aussi être assassiné en „ même temps. Le sieur de „ Rougemont fut arrêté „ comme accusé d'avoir „ voulu faire le coup „; *f.* 228. Il mourut, dans des sentimens tout à fait chré- tiens : „ Il pardonna à ses „ ennemis, &, même, à „ Clément, dit l'Historien „ Matthieu, &c „. Voyez, plus en détail, sa mort dans les historiens. Son caractère se connoît assez, par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé, au baptême, Edouard-Alexandre, par Edouard VI, roi d'Angleterre, & par Antoine, roi de Navarre, mais Cathérine lui fit prendre, dans la suite, le nom de son père.

On a dit que dix-sept, ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément, dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau, avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine, avec toute sa charge.

avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de sa majesté, avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la manière dont le malade prononça ces paroles, &, ne voyant, d'ailleurs, aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre, & retourna à Meudon, où étoit son quartier. 1589.

Mon appartement étoit, au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai, pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret, son secrétaire, qui me dit : „ Monsieur, „ le roi de Navarre, &, peut-être, le roi „ de France, vous mande, dans l'instant „. Je tressaillis, à ce discours, &, sans m'arrêter, je montai au château, avec lui. Il me dit, pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire savoir au roi de Navarre, par un exprès, que, s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai, droit, à l'appartement du prince, où, pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions, dont mon esprit se remplit, en

ce moment, me tinrent quelque temps
1589. dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus, ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : C'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais, combien d'obstacles à surmonter, pour y parvenir? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts, jusqu'à ce moment, pouvoient, en comparaison, être comptés pour rien. Comment abattre un parti, si puissant, & si accrédité, qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône, & l'avoit, presque, réduit à en descendre? Cette difficulté, déjà si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher, de la personne du roi de Navarre, la plus grande, & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter, ni sur les princes du sang, ni sur les grands; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois, lorsqu'il me venoit en pensée, que, peut-être, une nouvelle si surprenante, & si imprévue, alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Navarre, avec une poignée de fidelles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, &, dans un pays, où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra

qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le roi 1589.
de Navarre : Celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions, qui sont, ordinairement, ce qui la rend, ou bonne, ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins, prétendre l'assujetir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles, l'un après l'autre, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands, & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un ; & combien de choses, auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions & d'une infinité d'autres circonstances !

La réponse, que je fis au roi, fut selon ces maximes ; il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convînmes, donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince resteroit, au milieu de l'armée royale, pour y faire valoir ses droits, & que nous irions, de ce pas, à Saint-Cloud, mais, bien armés, à tout évènement, en observant, pourtant, de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur & le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi se portoit mieux, & on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit

1589. vers le château, & je le suivois, lorsque, tout d'un coup, nous entendîmes un homme s'écrier : „ Ah, mon Dieu, nous sommes perdus „. Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit, en disant : „ Ah ! le roi est mort „ : & lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit, par un récit de la mort du roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossoise, qui vint se jeter à ses pieds, en lui disant : „ Ah ! Sire, vous êtes, présentement, notre roi & notre maître „ : Et, quelques instans après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Château-vieux, de Dampierre, & plusieurs autres, firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon, ou le mauvais emploi, pouvoit décider de son sort, pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône, où cet instant le plaçoit, ni se laisser abattre par le découragement, ou par une douleur inutile, il commença à donner, tranquillement, des ordres, pour tenir tout dans le devoir, & prévenir les soulèvemens. Il se tourna vers moi, &, avec cet

(28) Armand de Gontaut, maréchal de Biron. Roger de Saint-Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & surintendant des finances. Joachim de Château-vieux,

cet air de familiarité, dont il entretenoit ceux qu'il connoissoit lui être affectionnés, il me dit d'aller, au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y semer, parmi les troupes, la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire, pour se les attacher davantage; de faire parler, par ce maréchal, aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages, l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajouta, que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea, encore, à s'appuyer de toutes les puissances étrangères, sur les secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit, ou députa, en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel évènement, & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France. 1589.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai, en peu de mots, comment l'exécution m'en paroissoit assez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai, à Meulan, demander à conférer avec Saint-Marc, sur des choses Dans l'Isle de France.

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

1589. que je disois être de grande conséquence pour lui. Il sortit, &, tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta, avec des troupes, pour passer sur le pont; &, profitant d'un premier moment de surprise, pour se faire passage jusque dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêchèrent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé, étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter, auprès de lui, ni le duc d'Epernon (30), ni quantité d'autres Ca-

(30) L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut, en cette occasion, qu'outre le parti Protestant, on en pouvoit, encore, compter trois différens, parmi les seuls Catholiques; le premier, de ceux qui abandonnèrent Henri IV, après la mort d'Henri III; le second, de ceux qui, n'ayant pu obtenir, de ce prince, qu'il déclarât, dans le moment même, qu'il embrassoit la Religion Catholique, restèrent auprès de lui, mais, sans affection, ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand! Les principaux étoient, les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoir porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres: Et le troisième, de ceux qui parlèrent, hautement, de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si, & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henri IV fut, extrêmement, embarrassé de cette brusque proposition, que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il ne lui feroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche, par la seule contrainte: Et il leur demanda six mois pour y penser. Voyez, à ce sujet, les historiens, &, surtout,

tholiques mal intentionnés, furtout, ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur 1589.
défertion le réduifoit prefqu'aux feules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuiffance de continuer le fiége de Paris, ni, même, de tenir dans les environs. Les puiffances étrangères, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des fecours, qui n'apportoient pas un remède à des maux actuels. Il alloit, donc, être obligé de fe retirer vers le centre du royaume, & il avoit déjà répandu, parmi les gens de guerre, fans, pourtant, leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage, qu'il étoit fur le point de faire, à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la confervation de fa perfonne, qu'à l'état de fes affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi fon prédéceffeur, tout catholique qu'il étoit, & ayant fous fes ordres une armée puiffante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit, en ce moment, les dernières réfolutions pour fe défaire de ce prince, & il y a de quoi frémir, lorfqu'on fonge que ces confeils cruels fe tenoient, au milieu, même, de fon armée, & que fes affaffins étoient, peut-être, à fes côtés. Dans une conjoncture fi embarraf-

*d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 2, *chap*, 23. Les fervices que le maréchal de Biron rendit, en cette occafion, à Henri IV, furent fi importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi; & on ajoute, que ce maréchal le reprocha, un jour, à Henri IV, en fe fervant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme*, *tom.* 3, *p.* 356.

sante, on ne pouvoit mettre, dans Meulan, 1589. qu'un homme qui eût, actuellement, un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue insolente par la mort du roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni assez de temps, pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

Beauvoisis. En se retirant, le roi prit Clermont, & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, & cette même raison me fit, aussi, manquer Louviers, sur laquelle j'avois un dessein, qui, suivant toutes les apparences, auroit réussi. Je l'expliquai au roi, en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevaux-légers, que conduisoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas suffisant; mais il m'assura que je serois joint, à Louviers, par un régiment de douze cents hommes, qui étoit, alors, à Nogent, & il écrivit, à ce sujet, à Couronneau, colonel de ce régiment.

Ville de Normandie.

Je vins, dans cette espérance, devant Louviers, où j'attendis, inutilement, le secours qui m'avoit été promis. La rivière d'Eure, qui coule dans les fossés de Louviers, ayant été détournée, laissoit à sec un grand aqueduc, qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais, comme

(31) Joachim de Berengueville, mieux, que Bellengreville.

il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale (32), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Medavy, de Contenant, & plusieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine, se rendroient, ou se laisseroient prendre, sans coup férir, je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer, avec une poignée de monde. Je me contentai, donc, pour la justification de ce que j'avois avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée, en faisant sauter, avec le pétard, la grille qui le fermoit; ils pénétrèrent jusque dans la ville, & en ressortirent, à plusieurs reprises, sans être aperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit, que faute de monde. 1589.

Je retournai, par Pont-de-l'Arche, trouver le roi, à Ecouy, d'où il espéroit passer, incessamment, en Touraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que, sur leurs offres, il résolut de faire le siége important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé, avec cinquante chevaux,

Dans la haute Normandie.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel. Charles-François de Rouxel de Médavy. Thimoléon de Bauves de Contenant.

1589. pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster, dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai, au roi, que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi, qui n'avoit à opposer à une armée si formidable, qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déjà fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour savoir si ce gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer, par lui-même, des dispositions de ce commandeur, & alla conférer avec lui. Il revint, extrêmement satisfait, &, voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe (34), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête, jusqu'à la dernière extrémité; il vint se poster devant Arques.

Dans le pays de Caux.

Au bout de la chaussée d'Arques, règne un long coteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au dessous, est un espace de

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

(34) On a dit que, dans l'extrémité, où Henri IV se vit réduit, sous les murailles de cette ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit, avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin, qui conduit à Arques, ayant, des deux côtés, deux haies épaisses. Plus bas encore, à main gauche, au-dessous de ce terrain labouré, est une espèce de grand marais, ou terre fangeuse. Un village, nommé Martinglise, borne le coteau, environ à une demi-lieue de la chaussée. C'est dans ce village, & aux environs, qu'étoit campée l'armée entière du duc de Mayenne.

1589.

Ou Martin-Eglise.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guère plus de trois mille. Mais, outre que, difficilement, il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer, il crut que la foiblesse de son parti demandoit, dans ces commencemens, un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut, en quelque manière, compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, & le dessus, aussi bien que le dessous, du grand chemin. Il posta douze cents Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cents lansquenets, pour défendre les tranchées supérieures, & en plaça mille, ou douze cents autres, dans une chapelle, qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit, en tout, qu'à six cents hommes, en deux parties égales. Il en

1589. prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin, & le marais, pour en remplir, en quelque sorte, l'intervalle. Il ne se coucha point, toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée: Il y fit la garde lui-même. Le matin, il se fit apporter de quoi manger, dans une fosse, où il appela ses principaux officiers, pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir, peut-être, après cela, quelques momens, pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer, dans le bois, le vicomte de Chartres Palcheux, Brasseuse, Avantigny, & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent, presqu'aussi-tôt, ramenant le comte de (35) Belin, qu'ils avoient pris. Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa, en souriant. Celui-ci, qui cherchoit, par-tout, des yeux, une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise, de voir si peu de soldats autour du roi. „ Vous ne „ les voyez pas tous, lui dit le roi avec „ la même gaieté; car vous n'y comptez „ pas Dieu, & le bon droit, qui m'assistent „. Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

d'admirer son visage serein & tranquille, 1589.
où, dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la réflexion, paroissoit, à la fois, un air de sang-froid, & d'une sage ardeur, qui sembloit, aux soldats, avoir quelque chose au dessus de l'humanité, & leur inspiroit, à leur tour, toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit, d'abord, attaquer les tranchées supérieures, par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient, en tête, que des lansquenets comme eux : Ils feignirent, même, de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer, & gagner la tranchée, d'où ils chassèrent, ensuite, les nôtres, &, de ce poste avantageux, ils nous incommodèrent extrêmement. Je perdis, bientôt, de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais, où j'étois, avec dix de mes gens, fut attaqué, en ce moment, par un escadron de huit à neuf cents chevaux. A l'approche de cette troupe, si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où, ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que, trouvant, à notre tour, le comte d'Auvergne (36), qui

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte, depuis duc d'Angoulême, que le père Daniel,

1589. amenoit à notre secours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant, pour la seconde fois, les escadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cents chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes, en désordre, la chapelle, où, par bonheur, nos gens de pied, qui l'occupoient, arrêtèrent court cette cavalerie, & engagèrent un combat, où (37) Sagonne, & quelques autres officiers, furent tués.

Le duc de Mayenne, ayant commandé

nous a donné, dans son histoire de France, *tom.* 9, une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légèrement différente de nos mémoires. Voyez, aussi, *P. Matthieu*, *tom.* 2, *pag.* 14, *& suiv. Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 2, *fol.* 263, *& suiv. Les mémoires de Nevers*, *tom.* 2, *p.* 597. *La relation du médecin du Chesne*, *&c.* Ce combat se donna, le Mercredi 20 Septembre, à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives, que fit le duc de Mayenne, cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appela les escarmouches du Pollet.

„ Mon compère, dit Henri IV, à Arreguer, colonel „ du régiment de Soleure, „ je viens mourir, ou acquérir de l'honneur avec „ vous. Il rechassa les lansquenets traîtres, &c. „ *Le Grain*, *liv.* 5. „ Mon père, dit encore ce prince au colonel Galati, „ gardez-moi, ici, une pique, car je veux combattre à la tête de votre bataillon „. *Matthieu*, *ibid.* *p.* 14. Après le combat, il écrivit, à Crillon, en ces termes ; Pends-toi, brave „ Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y „ étois pas. Adieu, brave „ Crillon, je vous aime à „ tort & à travers.

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Rosny (Louis de Rohan), Josias de la Rochefoucault, y perdirent, aussi, la vie.

tout le reste de ses lansquenets, pour attaquer la chapelle, nous cédâmes, enfin, ce poste, &, accablés par le nombre, nous abandonnâmes, de même, les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit, là, un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré, heureusement, le bataillon des Suisses, qui soutint le choc, & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver, personnellement, rien de plus à propos; mon cheval tomba mort, en ce moment, de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugèrent à propos de faire prendre, à cinq cents chevaux, le chemin, le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppés, facilement, avec les Suisses, & le reste des combattans; mais, de bonne fortune, ces chevaux, s'étant trop approchés du marais, ils demeurèrent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirèrent, avec assez de peine, en y laissant leurs lances. 1589.

Le combat s'étant, encore, soutenu, quelque temps, en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté, c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient; au lieu que nos ennemis se renouveloient, & se multiplioient, à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit désarmée &

1589. démontée. Dans cette extrémité, je fus député, de toute la troupe, pour aller représenter, au roi, notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince, qui passoit dans notre quartier : „ Mon „ ami, me dit-il, je n'ai personne à vous „ envoyer ; mais, pour cela, il ne faut pas „ perdre courage „. En effet, il n'étoit pas, lui-même, en meilleur état que nous. Il se tourna, pourtant, vers M. le Grand, & lui dit de me suivre, avec tout ce qu'il pourroit ramasser au dessus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai, avec une joie apparente, un secours, sur lequel je ne comptois guère. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment, il se fit des coups de valeur incroyables : Couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrèrent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déjà si proche, que personne ne se flatta de pouvoir, seulement, gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir, en vendant chèrement sa vie.

Roger de Saint-Larry, de Bellegarde.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile, par l'épaisseur du brouillard ; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible,

quoique nous n'y euſſions que quatre ſeu- 1589.
les pièces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant ſuccédé aſſez rapidement, l'armée ennemie, qu'il perçoit, toute entière, ne put ſupporter ce feu, & ſe retira, en déſordre, ſur le flanc du vallon, derrière lequel ſe perdit, quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée, ſans doute, de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, & rebutée par une réſiſtance, à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi, après une action qui le couvroit de gloire, ſe retira, à Arques. De là, il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des eſcarmouches continuelles, dont je ſupprime le détail, comme n'ayant rien d'aſſez intéreſſant après celui de la journée d'Arques. Cependant, le roi ſe trouva expoſé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où, ſe croyant loin des ennemis, & s'exerçant, avec nous, dans une prairie, à une eſpèce de jeu militaire, il eſſuya une décharge de deux cents fuſi- Le Saut de
liers, qui s'étoient mis en embuſcade, le l'Allemand.
ventre à terre, en deux haies, à deux cents pas, au plus, de l'endroit où nous étions.

Il eſt certain que tout autre que Henri auroit été, infailliblement, accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit; mais, par ſa valeur (38), & ſon ha-

(38) „ Sixte V pronoſtiqua que le Béarnois auroit le deſſus, puiſqu'il n'étoit pas plus long-temps au lit, que le duc de Mayenne étoit à table.... Le duc de Mayenne étoit extrêmement lent;

bileté à disputer le terrain, il donna le
1589. temps à quatre mille Anglois & Ecossois, que lui envoyoit la reine Elisabeth, de passer la mer, & ce renfort fut, bientôt, suivi d'un plus grand, que lui amenèrent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont, & de Biron. Il ne courut tant de dangers, à Dieppe, que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes; il disparut, avec son armée, & le laissa maître de la campagne. Henri ne parla plus, alors, de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy, & me détacha, en cet endroit, avec M. le duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence, qu'il pratiquoit, depuis long-temps, dans Vernon, ou s'emparer

Ces villes font sur la Seine.

„S'il n'y va pas d'une autre façon, dit le roi, je suis assuré de le battre toujours à la campagne„. *Peref. ibid.* 2 *part*. Le même pape appliqua, à Henri IV, après la journée d'Arques, ces paroles: *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem*: Entendant par l'Aspic, le duc de Mayenne; par le Basilic, le duc de Savoie; le roi d'Espagne, par le Lion; &, lui-même, par le Dragon.

(39) Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors, âgé de vingt-sept ans. Henri III lui avoit ôté, sans aucune raison, le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien sujet de s'en repentir.

de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, &, moi, je rejoignis le roi à Villepreux. 1589.

Son dessein étoit de jeter l'alarme dans Paris, de l'insulter, même, &, suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit secourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres nécessaires, pour que tous les fauxbourgs fussent attaqués en même temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immense, à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, &, là, dans un espace de moins de deux cents pas, nous en couchâmes sur la place, en un moment, plus de quatre cents: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrèrent, même, dans la ville, &

Sur la rivière d'Oise.

vinrent fort près du pont-neuf; mais, 1589. voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi, qui leur vint, de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut, avec toute son armée, à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que, par là, son entreprise devenoit impossible, & que, quand, même, nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût, infailliblement, arrivé, du moins de notre côté), une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant, en même temps, à soumettre un peuple innombrable, au dedans, & à se défendre, au dehors, contre une armée qui y feroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de

(40) De Thou marque, que ce pont avoit été confié à la garde de Guilleaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit, le jour de la Toussains, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna, à Henri IV, par ces trois mots: *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume: Elle manqua, faute de canon pour enfoncer les portes. *Matthieu, tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 17. *Cayet, tom.* 1, *p.* 170.

prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jeté l'épouvante dans le cœur de cette ville, qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des faubourgs fut pillée : Nos soldats ne sortirent point de celui de St.-Germain (41), qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouvèrent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable. 1589.

Deux jours après cette expédition, le roi alla se saisir d'Estampes, &, reprenant son premier dessein, de se montrer dans le cœur du royaume, du moins, avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours, & prit, en fort peu de temps, quantité de petites villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Normandie. Il laissa Dans la Beauce.

(41) „Les sieurs de Châtillon & la Noue, dit le Grain, *liv.* 5, assaillirent „les fauxbourgs de Saint-Germain, de Bussi & de „Nesle, qui étoient les „plus beaux & les plus riches, & où il devoit y „avoir plus de résistance, „tant à cause des bonnes „maisons qui sont au faubourg Saint-Germain, „qui vaut autant que la „deuxième ville de France, qu'à cause de l'Abbaye Saint-Germain, qui „étoit fortifiée.... Châtillon montra qu'il se „souvenoit de la journée „de Saint-Barthélemi, & „voulut, par des matines „contraires, expier le „meurtre, & appaiser les „manes de l'amiral son „père.

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grâce, Domfront, &c. *De Thou, livre* 97; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 4, *&c.* Voyez, aussi, les mémoires de la ligue, & les relations particulières de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

quelques troupes au maréchal de Biron, qui
1590. s'empara d'Evreux, sans canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante, & de Rosny, à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale, en passant par Rosny; je me joignis, ensuite, au maréchal de Biron, pour le siége d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables: Il en faut, même, supprimer, tout à fait, la plus grande partie, parce qu'il n'est, ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens, donc, le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler, dans ces mémoires, que les évènemens de quelque considération, & ceux-là, seulement, dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains: Pour tous les autres, c'est assez de les indiquer, afin que le lecteur puisse constater, de lui-même, l'état & les affaires de Henri le Grand, dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire, me fit, au commencement, jeter, sur le papier, quelques traits, qui m'avoient frappé, &, en particulier, les discours que le roi m'avoit tenus, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit, infini-

ment, à profiter pour moi. Ce prince, qui s'en aperçut, parce que je lui rappelois, quelquefois, mot pour mot, ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail, & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui venoit de mon style, n'étoit qu'une des moindres; mais, sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse, qu'elle me fit, de la corriger de sa main, je repris, & continuai ce travail plus assidûment. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires. Je reviens à mon sujet. 1590.

L'armée de la ligue s'attacha, de son côté, à Pontoise, qu'elle prit: Après quoi, elle alla mettre le siége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'une extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre (43), & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon, jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours: Ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai, en même temps, avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se détermina à y venir, lui-même; mais, avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. „ Par votre importuni-

Dans l'Isle-de-France.

(43) Le duc de Sully est nommé, avec distinction, dans le détail de ce siége, par *M. de Thou*, *liv.* 98, & *P. Matth.*, *tom.* 2, *p.* 22.

1590. „ té, je m'achemine au secours de Meulan; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : S'il „ m'en arrive inconvénient, je vous le „ reprocherai à jamais „. Il étoit, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas; ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, & n'amenant, avec lui, qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une armée entière, qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement, il ne fut pas plutôt parti, de Verneuil, pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entière de la ligue, sans doute, instruite de sa marche, venoit, droit, à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : Il n'étoit pas ordinaire, à ce prince, de reculer devant ses ennemis; aussi ne le fit-il pas, sans beaucoup de dépit. Il m'accusa, dans ce premier mouvement de colère, de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes terres du pillage, en l'y appelant. Il m'étoit facile de me justifier, & ce prince, qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre, à son armée, de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis, voyant l'armée en marche, commencèrent à retirer leur canon en deçà de la rivière, &, sans lever

Dans le Perche.

Sur la rivière d'Eure, évêché d'Évreux.

entièrement le siége, ils en abandonnèrent le soin, pour veiller à n'être pas surpris. 1590.

Après que j'eus fait ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint, peu après, & entra dans le fort, où, voulant observer l'armée ennemie, il (44) monta, avec quelques-uns de nous, dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé, en ce moment, une batterie contre ce clocher, ils en ruinèrent si bien le dégré, que, lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre, à l'aide d'une corde, & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser, en cet endroit, quatre pièces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut, encore, contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées : Ce qui arriva, effectivement, avant qu'on eût pu en tirer le moindre service ; & les assiégeans y firent, de plus, un si grand feu, tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue, pour retirer ces quatre pièces. Les ennemis, qui avoient mis la rivière entre le roi & eux, firent, encore, un effort terrible, sur le pont, qui est par-delà ; mais, aussi, ce fut le dernier, le roi

(44) „ Comme Henri IV montoit au clocher de „ Saint-Nicaise, un boulet de canon lui passa entre „ les jambes „. *Matthieu, ibid.* 24.

1590.

étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, & décampèrent tout à fait.

Christophe d'Alègre, gouverneur de Gisors.

Le marquis d'Alègre réussit mieux à se saisir de Rouen, pour la ligue. J'en reçus la nouvelle de Rosny. Le roi, qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit, incontinent, en marche vers Rouen; mais il apprit, en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remède; en échange, il alla assiéger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne, qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la rivière, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce siége.

Dans l'évêché d'Evreux.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je donnai avis de son approche au roi, qui, pour toute réponse, me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre; &, quoique M. de Rosny m'écrivît, lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une place, qui n'avoit pas, même, de murailles, & me fît offrir des conditions très-avantageuses (45), il ne put rien ga-

(45) P. Matthieu parle de ce fait, précisément comme nos mémoires: Il rapporte, même, la réponse du duc de Sully, dans les propres termes dont il se servit. „ Voilà le roi, qui est „ prêt à donner la bataille: „ Dites au duc de Mayenne, „ qu'il pense à la gagner, „ & puis, je penserai si je „ me dois perdre „. En

gner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, & je me mis, dès la nuit même, à faire 1590.
creuser un fossé, qui mit, du moins, la garnison à couvert. Heureusement, l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer, en passant. Le lendemain, le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit, que je passai, toute entière, dehors, à fortifier Passy, je crus voir, distinctement, deux armées en l'air (46), qui en venoient aux mains. Je ne sais si c'est réalité, ou illusion, mais, cet objet me demeura si avant

seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé, ici, Rosny, & parent du baron de Rosny, est, selon Matthieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers-généraux de la ligue. Cependant, il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains; Économies royales, &c., *tom.* 1, *page.* 71, & l'histoire de Matthieu, *t.* 2, *l.* 1, *p.* 25.

(46) Davila, qui remarque, aussi, ce phénomène, *liv.* 11, le décrit en cette manière: „Les tonnerres, „les foudres & les éclairs, „s'entremêlant aux ténèbres, les rendirent, encore, plus effroyables „qu'elles n'étoient, & il „tomba, tout à coup, de si „grosses ravines de pluie, „que toute l'armée en fut „en alarme..... Ce qui „augmenta la frayeur, ce „fut une prodigieuse apparition, qui se fit au Ciel „incontinent qu'il eut cessé „de pleuvoir; car, alors, „durant le bruit des tonnerres, qui épouvantoient les plus hardis, „furent remarquées, manifestement, deux grosses „armées, qui s'entrechoquèrent quelque temps; „puis, se couvrant d'un „épais nuage, disparurent „aux yeux des regardans, „qui ne purent voir l'effet de ce combat.

dans l'esprit, que je ne fus nullement sur-
1590. pris, à la lecture d'une lettre, que je reçus, le lendemain, du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne, jointe aux Espagnols, s'étoit approchée, à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat, dès la veille du jour qu'il m'écrivoit; mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit, par ces mots: „Je vous conjure, donc, de venir, & „ d'amener tout ce que vous pourrez, surtout, votre compagnie, & les deux compagnies d'arquebusiers à cheval, de Badet „ & de James, que je vous ai laissées; car „ je les connois, & m'en veux servir.

Je compris que, sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard, pour le combat, avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver, une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aile droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya ses chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre, pour voir la disposition des deux armées, afin, ajou-

ta-

ra-t-il, que je pusse apprendre mon métier. 1590.
Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son escadron (47), qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien, ici, contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu, moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher, en cette occasion, le petit nombre du plus grand, furent la valeur du Maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la manière dont notre artillerie, & celle des ennemis, furent servies, &, plus que tout cela, les talens singuliers du roi, qui ne se montroient jamais si parfaitement, qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la discipline, la prompte & entière obéissance.

(47) „ Il dit, à son escadron : Mes compagnons, „ si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours „ aussi la vôtre : Je veux „ vaincre, ou mourir, avec „ vous. Gardez bien vos „ rangs, je vous prie ; si la „ chaleur du combat vous „ les fait quitter, pensez, „ aussi-tôt, au ralliement, „ c'est le gain de la bataille ; „ vous le ferez entre ces „ trois arbres, que vous „ voyez, là-haut, à ma droite ; &, si vous perdez vos „ enseignes, cornettes, ou „ guidons, ne perdez point „ de vue mon panache „ blanc, vous le trouverez „ toujours au chemin de „ l'honneur & de la victoire „. *Peref.*, *ibid.*, 2 *part.* „ On le perdit de vue „ dans la mêlée, où il se „ trouva, seul, avec douze „ ou treize, au milieu des „ ennemis..... Il tua, de „ sa main, l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut jouer „ du pistolet, dit-il, à sa „ troupe.... Plus de gens, „ plus de gloire „. *Matth.*, *tom.* 2, *liv.* 1, *p.* 26 & *suiv.*

1590. Il eſt conſtant que le duc de Mayenne, & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Eſpagnols, s'imaginoient que, ſi le roi oſoit les attendre, la victoire étoit aſſurée pour eux; s'il cédoit, ou reculoit, devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins, que de le forcer, en quelque endroit qu'il ſe retirât, & de faire finir, ainſi, la guerre, d'un ſeul coup. Que doit-il arriver, dans ces diſpoſitions? Je ne touche point à la perſonne des généraux, qui vaut, ſeule, pluſieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; &, de l'autre, on ne forme point la réſolution de ſe défendre contre une armée plus nombreuſe, ſans être déterminé, auſſi, à montrer une valeur & une adreſſe, qui ſuppléent à ce qui manque du côté du nombre. La ſurpriſe, que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, ſert, encore, le petit nombre contre le grand; par là, tout redevient, en quelque ſorte, égal.

L'eſcadron (48) du roi, où j'étois, eut à

(48) Voyez, ſur cette action, *de Thou*, *liv.* 98; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3. *Le Grain*, *liv.* 5. *Les mémoires de la ligue. P. Matthieu*, *idem. La Chronolog. Novenn. de Cayet*, *tom.* 2, *fol.* 327. *La relation*, *imprimée en* 1590, *& autres.* Mrs. de Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déjà fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir diſpoſé ſon armée en croiſſant, comme l'étoit celle du roi de Navar-

ſoutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le ſien, & un ſecond, de mille 1590.
ou douze cents Reîtres. Il eſt vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos ſoldats, tirèrent, preſque tous, en l'air, mais, pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la juſtice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que, malgré la déſertion des Reîtres, après un feu terrible, & une mêlée d'un gros quart-d'heure, qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre eſcadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée, & plia. Au premier choc, mon cheval, bleſſé dans les nazeaux, &, d'un ſecond coup, au col, qui alloit reſſortir au défaut de la ſelle, s'abattit d'un troiſième,

re, au lieu qu'étant ſupérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henri IV, fit, auſſi, une grande faute, de n'avoir pas donné, avant le combat, ſur la cavalerie légère, commandée par du Terrail, & ſur le gros du duc de Mayenne, qui, s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guère que la cavalerie qui ſe battit; &, ſi l'on en croit le Grain, douze cents chevaux défirent une armée de vingt mille hommes; mais, il y a, ici, un peu d'exagération. L'armée du roi étoit compoſée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & ſix ou ſept mille d'infanterie; & celle de la ligue, d'environ cinq mille chevaux, & huit mille fantaſſins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté, que ſon eſcadron, ſeul, ſuffiroit pour vaincre l'armée royale : Il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité, à Bruxelles, avec le prince de Horn. On rapporte, de lui, que celui qui le harangua, lorſqu'il vint à Paris, ayant mêlé, dans ſon diſcours, les louanges de Lamoral, ſon père, il répondit : „ Ne parlez pas de „ lui, il méritoit la mort, „ c'étoit un rebelle.

qui lui emportoit deux pieds de la peau, 1590. &, à moi, un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisième blessure, plus considérable, la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'aurois péri, indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval, sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine, cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, &, dans le même moment, je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où, avec la connoissance, je perdis toute la suite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; &, très-certainement, le roi étoit battu, si l'on se fût comporté de même, dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sais, c'est, qu'ayant repris mes sens, après un assez long espace de temps, je ne vis, près de moi, ni ennemis, ni aucun de mes domestiques, que la frayeur, ou le désordre, avoit dispersés; autre augure, qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai, sans casque, &, presque, sans armure; la mienne avoit été mise en pièces. En cet état, je vis accourir, vers moi, un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, sous lequel je me

traînai, &, avec un peu de mouvement, dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre: Las de tourner autour de l'arbre, il me quitta, enfin. Feuquières n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer, en ce moment, sous mes yeux. La Rocheforêt, qui a été, depuis, à moi, étant venu à passer, en ce moment, je lui demandai un petit bidet, qu'il menoit, pour lequel je lui donnai, sur le champ, trente écus. J'ai toujours cru que, dans ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelque argent sur soi. 1590.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir, droit à moi, sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas, pour cette fois, pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai, prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis, qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prièrent de les recevoir, eux-mêmes, pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie, & qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissois faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes, sains, & bien armés, vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant, à grande peine, se

1590. foutenir, & monté fur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illufion, ou pour l'effet de mes bleffures. Je fus, bientôt, éclairci. Mes prifonniers, puifqu'ils vouloient l'être, fe firent connoître pour MM. de (49) la Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment, le roi étoit à la pourfuite des vaincus, ce qui les obligeoit à fe rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me préfenta, en même temps, en figne de reddition, la cornette blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale, & Trémont, ne parlèrent point de fe rendre. Je voulus les convaincre, par de bonnes raifons, qu'ils devoient le faire, mais je ne les perfuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer, vers eux, un gros de victorieux, ils donnèrent des deux, & me firent voir que leurs chevaux

Charles de Savoie, duc de Nemours.

(49) Jean de Vivonne, fieur de la Châtaigneraie; Charles de Beaufoncle, fieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les hiftoriens ont parlé des prifonniers que fit M. de Rofny, dans cette rencontre, & des bleffures qu'il y reçut, au nombre de fept.... On crut, pendant quelque temps, que Henri IV avoit été tué. Ce qui occafionna, apparemment, ce faux bruit, c'eft qu'on vit le marquis de Nefle, qui étoit habillé, ce jour-là, comme le roi, enveloppé par les ennemis, recevoir plufieurs bleffures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

étoient encore assez vigoureux, pour les dérober à leurs ennemis. 1590.

Je m'avançai, avec mes prisonniers, vers un bataillon de Suisses, &, rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis, alors, plus clairement, les marques de notre victoire. La campagne, pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50) roi, poursuivant, & dissipant des restes de plus grands corps, qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguèrent, les piques baissées, sans donner un seul coup, ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche, semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la

(50) „ Le roi fit crier: „ Sauvez le François, & „ main-basse sur l'Etranger „: *Peref.*, *ibid.*, *part.* 4. „ Henri, dit l'Auteur de „ la Henriade, fut redevable de la victoire à la „ supériorité de ses connoissances & de sa valeur; mais il avoua que „ Mayenne avoit rempli „ tous les devoirs d'un „ grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans la „ cause qu'il soutenoit „. Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : Mais il mit à la boucherie, par là, les Reîtres & les Lansquenets, dont il demeura douze cents sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : Quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura, des royalistes, que cinq cents hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

portoient telle, en mémoire, & par horreur
1590. du maſſacre de la Saint-Barthélemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les caſaques de mes priſonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient, de loin, dans la campagne. Les premiers qui accoururent, pour s'en ſaiſir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Braſſeuſe, auxquels ſe joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai, vers eux, &, ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon viſage, que le ſang, & la pouſſière, avoient entièrement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu la Châtaigneraie, qui étoit ſon parent, que, jugeant, à l'état, où il me voyoit, que je ne pouvois pas préſerver mes priſonniers d'inſulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai, avec plaiſir, en le voyant, pourtant, partir à regret. Ce que Thorigny faiſoit, par un principe d'amitié, eut, en effet, une ſuite bien funeſte pour le malheureux Châtaigneraie; il fut aperçu, au bout de quelques momens, par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirèrent à bout portant, & le renverſèrent mort, en lui diſant: „ A mordieu! traître à ton prince, tu „ t'es réjoui du meurtre de ton roi, & as

„ porté l'écharpe verte de sa mort „. Je pouvois faire payer, au comte de Thorigny, la rançon de ce prisonnier, & plusieurs me le conseilloient, mais je ne voulus pas ajouter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois, moi-même, connu particulièrement. 1590.

Je ne fus pas long-temps, sans voir, autour de moi, beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, &, perçant la foule, il aperçut Sigogne, & le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit, qui se répandit, que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir, brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit, au page, de lui conserver cette cornette, il s'éloigna, comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement, que l'arrivée de deux cents Picards, que MM. d'Humiers, de (52) Mouy, & de la Boissière, amenoient au duc de Mayenne.

Débarrassé de la foule, & ayant besoin de secours, surtout, pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdis beau-

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

(52) Charles d'Humiers. Le volume des M. de la bibl. du roi, *coté* 8930, n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de la Boissière, gouverneur de Corbie.

1590. coup de sang, je gagnai, avec ma prise, la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là, ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien, pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement, que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa, quelques momens après mon arrivée, & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve, qu'il commandoit, au roi, qui, sans s'arrêter, après sa victoire, avoit passé la rivière d'Eure, à la suite des ennemis, & prit, enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha, cette même nuit (53).

(53) „ Le soir, comme „ il soupoit au château de „ Rosny, ayant été averti „ que le maréchal d'Aumont venoit lui rendre „ compte de ce qu'il avoit „ fait, il se leva, pour aller „ au devant de lui; l'ayant „ étroitement embrassé, il „ le convia à souper, & „ le fit asseoir à sa table, „ avec ces obligeantes paroles : Qu'il étoit bien „ raisonnable qu'il fût au „ festin, puisqu'il l'avoit si „ bien servi à ses noces „. *Péréf.*, *ibid.*, 2 *part.* M. de Perefixe rapporte, encore, au même endroit, un autre trait, qui fait honneur au roi. „ Il se souvint que, la „ veille de la bataille, il „ avoit maltraité, de paroles, le colonel Théodoric „ Schomberg, qui lui avoit „ demandé de l'argent, & „ qu'il lui avoit dit, en colère : Que ce n'étoit pas le „ fait d'un homme d'honneur, de demander de „ l'argent, quand il faut „ prendre les ordres pour „ combattre. Il alla le trouver, après qu'il eut rangé „ ses troupes, & lui dit : „ Colonel, nous voici dans

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment, de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra, dans ma chambre, accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou, plutôt, il chercha à s'en faire raison lui-même; car, apercevant la cornette-blanche, qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession, par force, &, sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai, promptement, de ton, & les paroles s'échauffèrent, de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus, en l'état où j'étois; mais, comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira, dans la chambre, quinze ou vingt de mes cavaliers, armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot: Il sortit, en faisant commandement, à

1590.

„ l'occasion; il se peut faire „ que j'y demeurerai; il „ n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme „ vous: Je déclare, donc, „ que je vous reconnois „ pour un homme de bien, „ & incapable de faire aucune lâcheté. Cela dit, „ il l'embrassa, cordialement. Alors, le colonel, „ ayant, de tendresse, la larme à l'œil, lui répondit: „ Ah! Sire, me rendant „ l'honneur que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez „ la vie; car, j'en serois indigne, si je ne la mettois, aujourd'hui, pour „ votre service: Si j'en „ avois mille, je les voudrois, toutes, répandre „ à vos pieds. De fait, il „ fut tué en cette occasion„. *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit, à Henri IV: „ Sire, vous avez „ fait ce que devoit faire „ Biron, & Biron ce que „ devoit faire le roi.

1590. Sigogne, de le suivre; celui-ci le refusa, & chercha, inutilement, à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin, je me fis transporter, par eau, à Paſſy, pour me rendre, de là, à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Paſſy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage, s'y étoient retirés, ne sachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit, qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire, & se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte, de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauvèrent, la nuit suivante, à pieds, sans que j'aye jamais pu savoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laiſſèrent, avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient bleſſés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire, à la hâte, une espèce de brancard, avec des branches d'arbres, encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination jugea à propos de donner, à cette marche, l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palefreniers étoient à la tête du cortége, menant en main deux de mes

plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là, même, qui, ayant été blessé de trois coups, dans le combat, & terrassé d'un quatrième, s'étoit relevé, sans selle, & avoit été, heureusement, reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit, après, la tête bandée & un bras en écharpe; suivoit mon valet-de-chambre, Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé, à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée angloise, & tenant, à sa main, comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Ensuite, marchoit la litière, où j'étois couché, couverte, seulement, d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques, de velours ras-noir, de mes prisonniers, avec leurs panaches, & des pièces de leurs pistolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litière, & précédoient le reste de mes domestiques, derrière lesquels étoit rangée, en ordre, ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des

1590.

1590. têtes bandées & des bras en écharpe. Une partie de ces braves soldats étoit, même, obligée de se faire porter.

En arrivant sur le coteau de Beurons, nous aperçûmes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi, lui-même, qui, après un léger repas, s'en retournoit, de Rosny, à Mante, en chassant dans ma garenne. Ce spectacle parut le réjouir: Il en trouva l'ordonnance heureuse, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que son père, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer, à la prise d'Eause. Le roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas, à la vue de toute sa suite, de descendre, à tous les témoignages de sensibilité qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jeter à ses pieds, pour lui en marquer ma reconnoissance, je l'assurai, comme je pus, que je souffrirois avec plaisir, mille fois davantage, pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hasards que j'avois courus, dans le combat. Il me demanda, avec une inquiétude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir espérer d'en guérir, du moins, sans être mutilé de quelque partie du corps: Ce qu'il regardoit, presque, comme impossible, sachant que j'avois été renversé, froissé, & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sut que je n'avois rien à craindre, il se jeta à mon cou, &, se tournant

vers les princes, & les grands, qui le suivoient, il dit, hautement, qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier: Titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, & finit cet entretien, si aimable, par sa protestation, ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui envoyeroit; &, sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna, en me disant: „ Adieu, mon ami, portez-vous bien, & „ soyez sûr que vous avez un bon maître „. On voit des princes, qui sont capables de retour & de gratitude; mais, qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou, même, qu'il se conserve dans la bonne fortune! 1590.

*Fin du premier Volume.*

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES,

*Contenues dans ce premier Volume.*

## A

AGEAUX (des), sert Henri IV, à la bataille de Coutras, *page* 191, N. 57.
AGELLE (mademoiselle d'), aimée par Henri IV, 84, N.
AGEN pris, 83.
AIGUES-MORTES, engagé au prince Casimir, 98.
ALBE (le duc d'), s'abouche, à Bayonne, avec Cathérine de Médicis, 26, N. 41.
ALBRET (Henri d'), roi de Navarre. Trait de ce prince sur la naissance de son petit-fils, 12, N. 19.
ALBRET (Jeanne d'), reine de Navarre; *voyez* JEANNE, &c.
ALBRET (Henri d'), baron de Miossens; *voyez* MIOSSENS.
ALÈGRE (Christophe d'), gouverneur de Gisors, 262.
ALENÇON, pris, 257, N. 42.
AMBOISE, restée fidelle à Henri III, 219.
ANDELOT (Charles de Coligny, marquis d'), dispute au duc de Sully ses prisonniers, 273, N. 51.
ANJOU; *voyez* HENRI IV.
ANJOU (Charles d'); *voyez* BÉTHUNE.

ANJOU (François de Valois, duc d'Alençon, puis duc d'), autrement, Monsieur, veut engager le roi de Navarre à étrangler Cathérine de Médicis, 19, N. 31. On travaille à le marier avec la reine Elisabeth, 24 Il est obligé de lever le siége de la Rochelle, 55-56; se joint aux mécontens, 57; est gardé, 59; se sauve de sa prison, 64. Sa haine contre Henri III, 63, N. 79. Il unit ses forces avec celles du roi de Navarre & du prince de Condé, 66; *voyez* CATHÉRINE de Médicis. Traits sur ce prince, & son caractère, 108-109; *voyez* SAUVES. Il passe en Flandre, 112; est reçu dans Cambray, & emporte d'assaut Cateau-Cambrésis, 113; attaque Arleux, 114. Trahison, dont il use, envers d'Inchy, 115. Il passe en Angleterre, contracte une sorte d'engagement avec la reine Elisabeth, 116, N. 11; revient en Flandre, où il est reconnu duc de Brabant, 117. Ce qui le rend odieux aux Flamands, 117-121. Ressentiment qu'il conserve contre la ville d'Anvers, 118. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestans, 118-119. Il tente en vain de s'emparer d'Anvers, 119-121. Il perd son armée, & revient en France, 121. Il se retire, disgracié, à Château-Thierry, 127. Il y meurt, 128, N. 20. Titres qu'il prenoit, 127, N. 19.

ANTE-CHRISTS. Les Protestans donnoient ce nom aux Médicis, 28.

ANTOINE de Bourbon, roi de Navarre, 1, N. 1, *p.* 16, N. 24, manque d'être tué par le duc de Guise; trait sur ce monarque, 16, N. Sa mort, 19, N. 32.

ANTON (Claude Batarnay d'), premier maitre de l'amiral de Coligny, 22, N. 37.

ANTONIN, fils de la comtesse de Guiche; sa réponse à Henri IV, 125, N. 16.

ANVERS. Soulèvement qui y arrive, à l'occasion de la blessure du

prince d'Orange, 117-118, N. 12.

ARCHANT (N de l'), ſe trouve à la bataille d'Ivry, 272.

ARCHIDUCS & ARCHIDUCHESSES; princes & princeſſes qui ont porté ce nom; *voyez* AUTRICHE.

ARGENTANT, pris, 257, N 42.

ARGENTON, la ligue en eſt chaſſée, 224.

ARGOULETS. Ceux qu'on appeloit ainſi, & pourquoi, 151, N 42.

ARLEUX; *voyez* ANJOU.

ARNES (N d'), évite le maſſacre de la Saint-Barthélemi, 41.

ARPENTIS (Louis du Bois, des), gouverneur de Touraine, 145, N 36 Services qu'il rend à Sully, 154.

ARQUES; *voyez* BATAILLES.

ARRAS. Ancêtres du duc de Sully, qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 7, N. 9.

ARREGUER, colonel du régiment de Soleure. Paroles que lui adreſſe Henri IV, 250, N.

AVANTIGNY, officier calviniſte, 119, ſe trouve au ſiége de Fontenay-le Comte, 169, au combat de Saveuſe, 231; à la journée d'Arques, 248.

AUBETERRE; *voyez* HENRI IV.

AUBIGNÉ, ou AUBIGNY (Théodore Agrippa d'), mal intentionné pour le parti d'Henri IV, 140.

AUMALE, (Charles de Lorraine, duc d'), ſert la ligue, 245, eſt preſque fait priſonnier, 258.

AUMALE (Claude de Lorraine, duc d'), fouche de la maiſon de Guiſe, 16, N. 26.

AUMALE (le chevalier d'), combat pour la ligue, à Ivry, 270.

AUMONT (Jean d'), maréchal de France, 145, N 36, prête ſerment de fidélité à Henri IV, 241, N. 29, ſurprend Meulan, *ibid.*, amène des troupes à Henri IV, 254, emporte d'emblée le faubourg Saint-Germain, 255, a beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 265; *voyez* HENRI IV.

AUNEAU; *voyez* GUISE (François d')

AURILLY, gentilhomme, 127.

AUFREVILLE. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 258.

AUTRICHE (maison d'). Sentiment de l'auteur, sur l'origine de cette maison, 5 & *suiv.* D'où elle descend; distinction des première & seconde maisons d'Autriche; noms des différens princes de cette maison; erreurs, à tous ces égards, rectifiées, 5-6, N 7, 8.

AUVERGNE (Charles de Valois, comte d'), se trouve à la journée d'Arques, 249, N. 36.

## B

BADET (compagnie de), sert d'enfans perdus à la bataille d'Ivry, 264.

BALAGNY (Jean de Montluc, de), a le gouvernement du château de Cambrai, 116, N. 10.

BARLAYMONT (comte de), donne un passeport à Sully, 122.

BARRICADES (journée des). Circonstances de la manière dont elle se passa, 206, 207, N. 7.

BATAILLES & COMBATS.... d'*Arnai-le-Duc*, 3-4. N. 4; d'*Arques*, 246; devant *Beaumont*, 78; de *Bonneval*, 230; de *Coutras*, 190, N. 56. Fautes commises après cette bataille, à qui elles doivent être attribuées, 198, N. 1, 2; de *Dieppe*, 246, N. 34; d'*Ivry*, 263, N. 46, 47; de *Lépante*, 15, N. 23; de *Meaux*, 28, N. 45; du *Pollet*, 250, N.; de *Saint-Quentin*, 17. Combat de *Saveuse*, 230

BAUDOUIN, comte de Flandre, 8; *voyez* FLANDRE.

BAUGENCI restée fidelle à Henri III, 222, accordée à ce prince, 223.

BEAUDISNER (Galliot de Crussol, de), gentilhomme, 52, N. 49; tué à la Saint-Barthélemi, 44, N.

BEAULIEU (convent), où est donné l'édit de LXIII Articles, 65, N. 83.

BEAUMANOIR; *voyez* LAVARDIN.
BEAUMONT pris, 233, 234, N. 26.
BEAUVAIS (N. de), gouverneur de Henri IV, persuade à la reine de Navarre, & aux chefs du parti Calviniste, de venir à Paris, 25, N. 40; est tué à la Saint-Barthélemi, 44, N.; *voyez* USSEAU.
BEAUVAIS-la-NOCLE (Jean de Lafin, de), est député, par les Calvinistes, à Charles IX, 22; est, en partie, cause de la défaite d'Auneau, 204. N. 4.
BEHOLENS, ou BEGOLE, officier calviniste, 70.
BÉLIN (François Faudoas d'Averton de Sérillac, comte de), sous-gouverneur de Paris, est fait prisonnier, 248, N. 35.
BELLEGARDE (Roger de Saint-Larry, duc de), grand-écuyer de France, reconnoît Henri IV pour roi, 239, N. 28; se trouve à la journée d'Arques, 252.
BELLEMANIÈRE; sa compagnie est défaite, 183.
BELLEZUNS se trouve à la bataille de Coutras, 191, N. 57.
BENEHART (Jacques de Mailly, de), gouverneur de Vendôme, 149. N. 41.
BERENGUEVILLE, ou BELLENGREVILLE (Joachim de), gouverneur de Meulan, 327. N. 31.
BERTICHÈRE (la), secourt le duc de Sully, 92.
BÉTHUNE, ville & première baronnie du comté d'Artois, 7, N. 9.
BÉTHUNE (maison de), son origine, ses alliances; grands hommes qui en sont sortis, 5 & *suiv.* Erreurs, à ce sujet, rectifiées, 5-8, N. 7, 8, 9. Cette maison sert utilement Charles d'ANJOU, dans ses guerres, 8, N. 9.
BÉTHUNE; différentes personnes de ce nom. Ancêtres du duc de Sully, 5, 131, N. 25. Leurs actions, 7, N. 9.
BÈTHUNE (Antoine de), ses actions, 8, N. 10.

BÉTHUNE (Gui de), épouse Françoise de Courtenay-Bontin, 131, N. 25.
BÉTHUNE (Coësne, ou Conon de); ses belles actions; est fait régent de l'empire de Constantinople, 8, N. 10.
BÉTHUNE (François de); *voyez* ROSNY.
BÉTHUNE (Floreſtan de); commande dans Montflanquin, 161.
BÉTHUNE (Jacques de), évêque de Cambray, 8.
BÉTHUNE (Jean de), abbé d'Anchin, 8.
BÉTHUNE (Jean de), chef de la branche d'où sort le duc de Sully, 10, N. 14.
BÉTHUNE (Maximilien de); *voyez* SULLY (duc de).
BÉTHUNE (Philippe de), le comte de Béthune, frères du duc de Sully, 11, N. 16; l'un des mignons de Henri III, disgracié, 128, N. 21.
BÉTHUNE (Salomon de), frère du duc de Sully, 11, N. 16; l'un des mignons de Henri III, disgracié, 128, N. 21. Il se fait Catholique, *ibid.*
BÈZE (Théodore de), accusé d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Guise, 17, N. 26.
BIRAGUE (René de), chancelier, 38, N. 54.
BIRON (Armand de Gontaut, maréchal de), 4, N. 5. Député, par Charles IX, vers les Calvinistes, 23, 24; se fortifie, dans l'Arsenal, à la Saint-Barthélemi, 48, N. 61, conclut une trève avec Henri IV, 72; commande l'armée royale, 96; insulte Nérac, 100; dissuade le duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 119, N. 15; se soumet à Henri III, 240, N. 28. Service important qu'il lui rend, 243. N. Bon conseil qu'il lui donne, 246, N. 34. Il lui amène des troupes, 254; prend Evreux, 258; contribue au gain de la bataille d'Ivry, 273, N. 52. Bon mot de Biron à Henri IV, 275, N.
BLOIS. Premiers états tenus en cette ville; ils députent à Henri IV, 80. Seconds états, où le duc de Guise est tué;

objet de ces états, 215 & *suiv.*, N. 10. Cette ville demeure fidelle au roi, 219.

BOIS (Louis du); *voyez* ARPENTIS.

BOISBREUIL, gentilhomme, 149.

BOIS DU LYS, officier huguenot, 166.

BOISSEC, gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 41.

BOISSIÈRE (Christophe de Lanoy de la) amène, au duc de Mayenne, un secours, 273, N. 52.

BORDEAUX; lettres de cette ville, sur la personne de Henri IV, 14, N. Elle ferme ses portes à ce prince, 26.

BOUCHAVANES (N. de Bayancourt, sieur de), seigneur calviniste, 33, N. Charles IX lui pardonne, 44, N.

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de), s'attache au roi, 70. Sa haine pour Sully, 71; est appelé en duel, par le prince de Condé, 82; se bat avec lui, 88; avec les Duras, 89, N. 97; sentimens sur ce duel, *ibid.*, N. Il déconcerte les desseins du prince de Condé, 98; est fait prisonnier devant Cambray, 112, 113, N. 7; forme le projet d'établir une république calviniste en France, 140. Son caractère, 140, N. 32; commande un corps de troupes en Guyenne, 158. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 193. Ses desseins après cette bataille, 199, N. 2. Il manque Sarlat, 200; prend Castillon, 205; songe à démembrer la monarchie, 219.

BOULAYE (Charles Echalard, sieur de la), gouverneur de Fontenay, 172.

BOURBON (maison de), ses riches apanages, 11, N. 18.

BOURBON - MONTPENSIER; *voyez* MONTPENSIER.

BOURBON - RUBENPRÉ; *voyez* RUBENPRÉ.

BOURBON-SOISSONS,

*voyez* SOISSONS.

BOURBON (Charles de), duc de Vendôme, 1, N. 1.

BOURBON (Antoine de), roi de Navarre; *voyez* ANTOINE.

BOURBON (Charles I, cardinal de), s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguérite de Valois, 37. Ses conférences avec Cathérine de Médicis après la journée des Barricades, 214, N 9; est mis en prison, lors du meurtre des Guises, 215, N. 10.

BOURBON (madame Cathérine de); *voyez* MADAME.

BOURGES pris, 28

BOURGOIN, prieur de Jacobins, tiré à quatre chevaux; ses dernières paroles, 236, N. 27.

BOURSAULT (N. de), gentilhomme calviniste, conseille à la reine de Navarre de se rendre à Paris, 25.

BRASSEUSES, officier calviniste, 169; se trouve à la journée d'Arques, 169; à celle d'Ivry.

BREUIL (du), gentilhomme calviniste, & quelques autres seigneurs, échappent au massacre de la St.-Barthélemi, 40.

BRESOLLES (N. de), protestant, 140.

BRIGNEUX, gouverneur de Beaugency, remet cette place à Henri IV, 222.

BRILLANT, domestique du prince de Condé, tiré à quatre chevaux, 206, N 6.

BRIQUEMONT (François de), député vers Charles IX, 22

BRISSAC (Charles de Cossé, comte de), gouverneur du château d'Angers, 146.

BROSSE (la), 139.

BROSSE-SAVEUSE; *voyez* SAVEUSE.

Brouage pris, 4, N.; repris, 82, N. 92.

BUHY (Pierre de Mornay, seigneur de), est du complot pour enlever les princes à Saint-Germain-en-Laye, 59, N. 68.

BUSSY-D'AMBOISE (Louis de Clermont de), perd la faveur de Monsieur, 71, N. 86.

BUTRICK, envoyé de l'électeur Palatin aux assemblées des Calvinistes en France, 140, N. 32.

C

CABRIÈRES, gouverneur de Cahors, 96.

CAHORS pris, 95, N. 100.

CALAIS acquis à la France, 17.

CALDERON, envoyé d'Espagne à Henri IV, 125.

CALVINISTES; *voyez* PROTESTANS.

CAMBRAY; le blocus en est levé, 113.

CAMBRAY (N. de), se trouve à la bataille d'Ivry, 272.

CAMPAGNAC (madame de); séjour que fait Sully chez elle, pendant la peste à Rosny, 173. 174.

CANTONS SUISSES; *voyez* SUISSES.

CAPUCINS, députés par les Parisiens vers Henri III, à Chartres, 213, N. 8.

CARLOS (Don), prince d'Espagne; *voyez* PHILIPPE II.

CARNAVALET, tire Henri IV de son erreur, 64.

CAROUGE (N. de); *voyez* VENEUR (Tannegui le).

CASIMIR (le prince) entre en France, avec une armée, 64. On l'en fait sortir, à force d'argent; *voyez* MÉDICIS. PAIX DE MONSIEUR; villes que lui engage le prince de Condé, 98.

CASTEL-JALOUX, ville calviniste, 81.

CASTETS manqué, 157.

CASTILLON pris par le duc de Mayenne, & repris par le vicomte de Turenne, 205.

CATEAU-CAMBRÉSIS, forcé par Monsieur, 113.

CATHÉRINE de Médicis, reine de France & régente, réussit mal dans la guerre contre les Calvinistes, 2, 3; favorise les princes de Lorraine, par haine pour la maison de Bourbon, 18 & *suiv.* Sujet de l'entrevue qu'elle eut, à Bayonne, avec le duc d'Albe, 26, N. 41; ses artifices pour attirer les Huguenots

nots à Paris, 26; moyens qu'elle met en usage pour perdre les calvinistes, 33, N. 51; elle s'attire les grands contre elle, 56; ses desseins pour l'établissement de ses enfans, 56 & *suiv.*; ses artifices pour désunir Monsieur & Henri IV, 63; elle les trompe par la paix de Monsieur, 66, N. 83; conférences en différens endroits, entre elle & Henri IV, sans fruit, 83, N. 95. Ses moyens pour enlever à ce prince une partie de ses officiers, 88. Lettre, où elle remercie le prince de Condé, d'avoir pris les armes contre la cour, 98, N. 102; elle brigue la souveraineté des Pays-Bas, & le royaume d'Alger, pour le duc d'ANJOU, 105, N. 1; sa mauvaise-foi, en traitant avec Sully, 127; elle manque l'occasion d'abattre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 138, N. 31; réflexions sur sa mauvaise politique, 176 & *suiv.* Elle va en Poitou, où elle s'abouche, en différens endroits, avec Henri IV, 177; parole d'elle, qui montre qu'elle se soucioit peu de la religion, 176, N. 49. Elle s'en retourne, sans avoir rien obtenu, 179. Différentes négociations entre elle, le duc de Guise, &c., 206 & *suiv.*, N. 7; elle raccommode les Guises avec Henri III, 214, confère avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, &c, *ibid.*, N. 9; sa mort, 218; jugement peu favorable à cette princesse, 218, N. 11.

CATHÉRINE (Madame); *voyez* MADAME.

CATHOLIQUE (religion); *voyez* RELIGION.

CAVAGNE (Arnaud de), député par les Huguenots, à Charles IX, 22, N. 35.

CAUMONT (François Nompar de), tué à la St.-Barthélemi, 44, N.

CHALAIS; *voyez* HENRI IV.

CHALIGNY (Henri de Lorraine, comte de), tue Chicot, 137, N. 30.

CHALLANDEAU, officier huguenot, 169.

CHAMBRE-MI-PARTIE; *voyez* Paix de MONSIEUR; Paix de 1577.

CHANTELOUP (N. de), prisonnier à la bataille d'Ivry, 270.

CHARBONNIÈRES (Gabriël, prévôt de), se poste vis à vis la Motte-Saint-Eloy, 180.

CHARITÉ (la), rendez-vous des Calvinistes, 2.

CHARLES IX, roi de France, affectionne Henri IV, 15; partage sa faveur entre les princes du sang, les Guises & le connétable, 18. Profonde dissimulation dont il use, pour perdre les huguenots, 21, N. 34; traits sur sa haine pour le duc de Guise, *ibid.*; il attire les calvinistes à Paris, 25; Manque à être pris, par eux, à Meaux, 28, N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti, 32; sécurité qu'il leur inspire, 33; réflexions sur sa conduite avec Coligny, 33, N. 51; Violence de ce prince, à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé, 47 & *suiv.*; il en sent des remords, & désavoue le massacre, 52; traits de sa cruauté, 53, N. 63; il favorise les Calvinistes en haine de sa mère, qu'il soupçonne avoir empoisonnée, 57; regret qu'il témoigne du massacre de la Saint-Barthélemi, à sa mort, 61; sa mort, ses bonnes & mauvaises qualités, 61, N. 74.

CHARNY (Eléonor de Chabot, comte de), sauve les huguenots de son gouvernement, du massacre de la Saint-Barthélemi, 53, N. 64.

CHARTRES, pris, 233.

CHARTRES (Jean de Ferrières, vicomte de), échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N. 57, se trouve à la journée d'Arques, 248.

CHASTES (Aymar de), gouverneur de Dieppe, 246, N. 33.

CHATAIGNERAIE (Jean de Vivonne, sieur de la), prisonnier à la bataille d'Ivry, 270, N. 49; comment il fut tué, 272.

CHATEAU-THIERRY,

donné à d'Inchy, par Monsieur, 116.

CHATEAUVIEUX (Joachim de), capitaine des gardes, fait serment à Henri IV, 240, N. 28.

CHATELLERAUT pris, 223.

CHATILLON (Ode de), cardinal, se marie; sa négociation en Angleterre; sa mort, 23, N. 38.

CHATILLON COLIGNY (François de), fils de l'amiral, se trouve à Genève, au massacre de la St.-Barthélemi, 48, N. 61; son conseil sur l'entrée des troupes étrangères en France, n'est point suivi, 167; est employé à la défense de Tours, 229. Il gagne le combat contre Saveuse, 231; emporte le faubourg Saint-Germain, 257.

CHASTRE (Claude de la), maréchal de France, 3, N. 3.

CHICOT, Gascon, tour qu'il joue à Laverdin.... 137; est tué, *ibid.*, N. 30.

CLAIRVANT (Claude-Antoine de Vienne, sieur de), négocie en Allemagne, 165.

COCONNAS (Annibal comte de) décapité, 59, N. 69.

COLIGNY (Gaspar de Châtillon-), amiral de France, passe à la Rochelle, 20; son mariage, 22, N. 37; son dessein sur le roi, 28, N. 45. Il est blessé, 33, N. 51; assassiné, 42, N. 60.

CONDÉ (Louis I, prince de), est fait prisonnier, 1, N. 1, *pag.* 30, N. 47; son dessein sur le roi, 28, N. 45. Il est tué, 1, N. 1.

CONDÉ (Henri I, prince de), 146. Ses mariages, 22, N. 36. Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 48. Ses menées en Allemagne, 64. Il se sépare du roi de Navarre, 82; est appelé en duel, 88; Villes qu'il attire dans son parti, & d'autres, dont il s'empare.... 98; Il assiège Brouage, marche au secours d'Angers, 148. Danger qu'il court, 153; amène du secours au roi de Navarre, 168; se signale à

la bataille de Coutras, 193. Projet qu'il s'efforce d'exécuter, 198. Sa mort, 206, N. 5.

CONTY (François de Bourbon, prince de), 203; sa mort, *ibid.*, N. 3.

COSSÉ (Artus de), seigneur de Gonnor, maréchal de France.... 3, N. 4, *pag.* 22 & *suiv.*

CREIL pris, 233.

CREVECŒUR (N. de Montmorency), se trouve à la bataille d'Ivry, 272.

CRILLON (Louis Berton de); conseil qu'il avoit donné à Henri III, 207, N. Lettre que lui écrit Henri IV, 250, N.

CRUSSOL; *voyez* BEAUDISNER; *v.* UZÈS.

D

DANGEAU, officier calviniste, 169.

DAMVILLE; *voyez* MONTMORENCY (Henri de).

DAVAILLES, gouverneur de Maillezais, 172.

DESCHAMPS, 99.

DES HAYES, Gasque, échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N.

DESPEUILLES rend lâchement Sainte-Bazeille, 161; sa compagnie est défaite, devant la Rochelle, 180.

DEVÈZE (la), combat singulier, proposé entre lui & Lavardin, 78.

DOMFRONT pris, 257, N. 42.

DOMINGE, gentilhomme, 99.

DURANDIÈRE (la), précepteur de Sully, 29.

DURAS (Jean de Durefort, vicomte de), l'un des chefs Protestans, 33, obtient son pardon, 44, N. Il passe dans le parti des catholiques, 88; se bat accompagné de Durefort de *Rosan*, son frère, contre le vicomte de Turenne, 89. Sentimens sur ce duel, *ibid.*, N. 97.

E

EAUSE prise, 74 & *suiv.*

ECOSSOIS. Quatre mille Anglois & Ecossois arrivent au secours d'Henri IV, 254.

EGLISE assiégée, 79.

EGMONT (Lamoral

d') décapité à Bruxelles, 267, N.
EGMONT (comte d'), sa valeur à Ivry; il y est tué, 267, N.
ÉLISABETH de France, reine d'Espagne; *voyez* PHILIPPE II.
ÉLISABETH, reine d'Angleterre; négociations pour lui faire épouser Monsieur, 23, N. 38; raisons qui l'empêchèrent de se marier, 116, N. 11; elle envoye une armée à Henri IV, 253.
ENTREMONT (Jacqueline de Montbel, comtesse d'), épouse l'amiral de Coligny, 22, N. 37.
ÉPERNON (Jean de Nogaret, père du duc d'), 3, N. 3.
ÉPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'), conseille à Henri III de faire assassiner le duc de Guise, le jour des barricades, 207, N.; est fait amiral & gouverneur de Normandie, 213; quitte le parti de Henri IV, 242, N. 30.
ÉPINOY (Robert de Melun, prince d'), 118, N. 14.
ESPAGNE & ESPAGNOLS; ses offres à Henri IV, 125; l'armée Espagnole se joint à celle du duc de Mayenne, 262; se bat, avec valeur, à Ivry, 266.
ESTAMPES pris, 233; repris, 257.
ÉTATS-GÉNÉRAUX à Blois; premiers & seconds; *voyez* BLOIS.
EU (ville d'), prise, 245.

F

FAVAS, officier calviniste, 70; se trouve à la bataille de Coutras, 191, N. 57.
FAYOLLE, gouverneur de Chizay, 166.
FÈRE (la), prise, 90; reprise, 98, N. 102.
FERVAQUES (Guilleaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de), maréchal de France, 107, 112; envoyé à la cour de Henri III, pour redemander Madame, 65, N. 82.
FEUQUIÈRES (N. de Pas, de), officier calviniste, 149, N. 40, *p.* 169; tué à Ivry, 269.
FIGEAC surpris &

abandonné par les royalistes, 89, 90.

FLANDRE, Pays-Bas & Provinces-unies : Charles IX, en y envoyant une armée, trompe les Protestans, 24; origine de la révolte des Provinces-unies, 106, N. 2; elles se donnent à l'archiduc Matthias, *ibid.*, ensuite à Monsieur, *ibid.*

FONT (la), valet-de-chambre de Sully, 130, N. 23; lui fait connoître & épouser mademoiselle de Courtenay, 130, 131, N. 24.

FONTAINE-MARTEL (François de), gouverneur de Neuf-Châtel, 245, N. 32.

FONTENAI-LE-COMTE pris, 60; assiégé, & repris; aventure comique pendant ce siége, 169 & *suiv.*

FONTENAY (Jean de Rohan, sieur de), échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N. 57.

FOSSEUSE (mademoiselle de), aimée par Henri IV, 84, N.

FOUCRAINVILLE, village où se donne la bataille d'Ivry, 271, N.

FOUQUEROLLES, officier, 166.

FOURBIN (madame de) prédit l'assassinat des Guises, 217, N.

FRANCE (Claude de), épouse du duc de Lorraine, 19, N. 30.

FRANÇOIS II, roi de France, sa mort, 18, N. 29.

FRANCOURT (Gervais Barbier, sieur de), chancelier du roi de Navarre, l'un des auteurs du conseil de venir à la cour, 25, N. 40, tué à la Saint-Barthélemi, 43, N.

FRESNE (Léon de) s'empare d'Angers, 147, N. 38, reperd cette place, & y est tué, 147.

FRONTENAC, officier calviniste; sa querelle avec Sully, 71.

G

GALATY, colonel Suisse; parole que lui adresse Henri IV, au combat d'Arques, 250, N.

GALERANDE (Georges de Clermont d'Amboise, marquis de), 153.

GAMACHE (Nicolas Rouault, sieur de), calviniste, 32, N. 49.

GAND (vicomte de); *voyez* MELUN.

GARDE (baron de la cherche à surprendre la Rochelle, 27, N. 42.

GARNACHE (la) prise, 172, N. 48; reprise, 220, N. 13.

GARNACHE (la dame de la) fait son fils prisonnier, après avoir été prise par lui, 172, N. 48.

GASTINE (Philippe de), affaires de la Croix de Gâtine, 28, N. 46.

GAUCHERIE (la), précepteur de Henri IV, 13, N. 21.

GÉNEVOIS (prince de), 172, N. 48.

GENLIS (Jean d'Angest d'Ivoy, de), défait en Flandre, 37, N. 53.

GERGEAU pris, 233, N. 25.

GIVRY (Anne d'Anglure, de), s'attache à Henri IV, 242, N.

GONDY (Albert de), duc de Retz; *voyez* RETZ.

GONTAUT DE BIRON (Jean de), baron de Salignac, 89, N. 97.

GORDES (Bertrand de Simiane, sieur de), cherche à sauver les Protestans à la Saint-Barthélemi, 53, N.

GOURDON (N. de Terride, vicomte de), auteur de l'entreprise sur Cahors, 91.

GOURNAY pris, 245.

GRAMMONT (Antoine de), seigneur calviniste, 32, N. 49; obtient son pardon, 44, N.

GRAMMONT (Philibert de) quitte le parti de Henri IV, 88, N 96.

GRANDRI (Pierre de), gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la St.-Barthélemi, 40, N.

GRAVELINES (déroute de), 17.

GREC, capitaine-lieutenant dans Angers, y est tué, 147.

GRÉGOIRE XIII, pape. Joie qu'il témoigne de la Saint-Barthélemi, 42, N. 60.

GUESLE (la) dissuade Henri III de faire assassiner le duc de Guise, 208, N.; tue Jacques Clément, 235, N.

GUERCHY (Antoine de Marafin, sieur de),

tué au massacre de la St.-Barthélemi, 44, N.

GUICHE (Diane Dandoins, comtesse de), aimée de Henri IV, 125, N. 16; auquel elle envoyoit des troupes à ses frais, *ibid.*, N.

GUISE (maison de) s'établit en France, 16, N. 26.

GUISE (François de Lorraine, duc de), rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 16, 17. Parole de lui, sur François II, 16, N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 17, & perd la faveur à la mort de François II, 17; ses titres, 18, N.; il forme le plan de la ligue, 135, N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine, sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c., 209, N.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de), forme, avec la reine-mère, le projet du massacre de la Saint-Barthélemi, 38; conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 42, N. 60; poursuit Montgommery, 44, N.; son amitié pour le roi de Navarre, 63, N. 79. Foiblesse de son parti dans le commencement, 134, N. 27; accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 144, N. Il défait les troupes étrangères à *Auneau*, 204, N 4; son objet, quant aux barricades; Jugemens différens sur son objet, dans cette entreprise, 204, N. 4, & 206, N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c., 210, N.; ses conférences avec Cathérine de Médicis, 214, N. 9; Il est assassiné à Blois, 215, N. 10; son caractère, ses projets, &c., 216, 217, N.

GUISE (Louis de Lorraine, cardinal de), assassiné à Blois, 215, N. 10.

GUITRY (Jean de Chaumont, marquis de), manque d'enlever les princes, à Saint-Germain-en-Laye, 59, N. 68; négocie, en Allemagne, pour le parti Protestant, 165; est, en partie, cause de la défaite d'Auneau, 204, N. 4.

## H.

HABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d'), auteur de la grandeur de la maison d'Autriche, 7, N.

HALLOT (Michel Bourrouge du), gouverneur d'Angers; son supplice, 147, N. 38, 39.

HARLAY (Achille de), premier-président, sa réponse, ferme, au duc de Guise, après les Barricades, 210, N.

HARLAY-MONGLAT; *voy.* MONGLAT.

HAVRE-DE-GRACE, livré aux Anglois par les Huguenots, pris par les troupes de Henri IV, 257, N. 42.

HAUTEVILLE (Elisabeth de), son mariage, 23, N. 38.

HAYE, (la), en Touraine; escarmouches en cet endroit, 183.

HENRI II, roi de France; parole de lui au prince de Navarre, 13, N. 21; rupture entre les rois de France & d'Espagne, 16; il est tué, dans un tournois, 17, N, 27.

HENRI III, roi de France, accusé d'avoir fait assassiner le prince de Condé, 1, N. 1; son discours à Miron, son premier Médecin, 34, N.; il est élu roi de Pologne, & lève le siége de la Rochelle, 55, 56; il déclare la guerre aux Huguenots, à son retour de Pologne, lève le siége de Livron, &c., 62; épouse Louise de Lorraine, 63, N. 78; traits de son aversion contre Monsieur, 63, N. 79, il fait la paix de 1577, en haine des Guises. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 82, N. 93; il reçoit mal Monsieur, à son retour de Flandre, 127; Reproches, qu'il fait au roi de Navarre, au sujet de Marguérite de Valois, 126, N. 18; il se brouille, & se raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit, malgré lui, 134, N. 27; il manque l'occasion de réunir les Pays-Bas à la France, 138, N. 31; il soutient la ligue par foiblesse, 145; commencement de

la négociation pour l'union des deux rois, 161. Ce qu'il entreprend sur les Protestans & sur la ligue, *ibid.*, N. 46; sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangères à Auneau, 89 & *suiv.*; mauvaise politique de son conseil, 175; son dessein, en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 179; Faute qu'il commet en la journée des barricades; il se retire à Chartres, 206, N. 7; sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue; il est obligé de lui accorder tout, 213 & *suiv.*, N. 9; sa conversation avec Sully, dont il ne suit point le conseil, 214; il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise; jugement sur cette action, 215, N. 10; il se met dans la dépendance de la ligue, 218. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 219. Il n'ose résister au nonce du pape, 221; conclut le traité avec le roi de Navarre & ils s'abouchent ensemble, 223 & *suiv.*, N. 18; manque d'être pris, 227; sa jalousie contre Henri IV, 234, N. 26; succès de ses armes; il assiège Paris, 234, N. 27; il est blessé à Saint-Cloud, & meurt; sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henri, IV, 237; circonstances sur cet évènement, 235, N. 27; faute qu'il fit, de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 254, N. 59.

HENRI IV, roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-le-Duc, 3, N. 4; son discours sur le combat d'Arnay-le-Duc, 4, N 5; fautes qu'il remarque, sur l'escarmouche de *Loudun*, sur la journée de *Jarnac*, & la bataille de *Montcontour*, 12, N. 20; particularités sur sa naissance, 12, N. 19; son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talens pour la guerre, 15; il est déclaré chef des Protestans; ennemis puissans qu'il a à combattre, 19, 20; complot entre lui

& le duc d'Alençon, d'étrangler Cathérine de Médicis, 19, N. 31; il vient demeurer à la Rochelle, 20; projet de son mariage avec Marguérite de Valois, 22; il entend quelque chose du résultat de la conférence de Bayonne, 26, N. 41; il épouse Marguérite, 36, N. 52; on ne peut l'engager à sortir de Paris, 41; comment il évite la mort au massacre de la St.-Barthélemi. Il est obligé à changer de religion & retenu prisonnier, 47 *& suiv.*, N. 62; se brouille avec Monsieur, 63; il a horreur de tuer ce prince; trait de son amitié avec le duc de Guise, 63, N. 79; il se sauve de la cour, & se joint à Monsieur & au prince de Condé, 65; il est abandonné par Monsieur, 67, N. 84; reprend les armes sans beaucoup de fruit, 68; manque Marmande, 72; l'amour le conduit en Béarn, 73, N. 87; il emporte Eause de vive force, 74; se retire à Jegun, 77; coup hardi, qu'il fait devant Nérac, 81; son entrevue avec le prince de Condé; se brouillent ensemble; Henri IV ne peut empêcher la prise de Brouage, 82; il s'abouche avec la reine-mère; propositions, qu'il accepte & qu'il refuse, 84, N. 95; ses réponses à Cathérine de Médicis; ses galanteries pour les filles de la reine, 84, N.; il prend Fleurance, 86, & Saint-Emilion, 87; conduit dans le comté de Foix la cour de Cathérine de Médicis, 88; valeur surprenante, avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 90, 91; il fait échouer le projet du prince de Condé, 98; prend Monségur & s'enferme dans Nérac, 100; amitié qu'il prend pour Sully, auquel il reproche & pardonne ses fautes, 102; sa conversation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera, & à Monsieur, en Flandre, 108; accueil qu'il lui fait, à son retour de cette

expédition, 124; il l'envoye communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 125, & observe les démarches de la ligue, 128; réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III, 126, N. 18; on lui donne du poison, qui ne fait aucun effet; autre danger qu'il court, 132, N. 26; il se prépare à résister aux forces de la ligue; son indignation du traité de Nemours, 136, N. 29; traits de sa confiance en Sully, 142; il reçoit des députés de la cour, 143; Son parti manque Angers, 146; ses vrais sentimens sur la religion, 144, N.; il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 157. Il va à la Rochelle, 158; il prend Talmont, Chizai, 166, Sanzai, Saint-Maixent & Fontenay, 168; Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangéres, 167. Il prend Maillezais, Mauleon, la Garnache; manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 169; il s'abouche avec la reine-mère, 177. Réponse qu'il fait à cette princesse; péril qu'il court à St.-Brix, *ibid.*, N. 50; Saint-Maixent, Maillezais lui font enlevés, 180; avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 181; il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre, gagne la bataille de Coutras, 190; Actions & paroles de lui, & particularités sur sa personne, pendant & après cette bataille, 192, N. 58; Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 197, 198, N. 1; il va en Béarn, & y découvre les complots du comte de Soissons, 201; sa douleur de la mort du prince de Condé, 206, N. 6; il s'offre à Henri III, 211; ce qu'il dit sur l'assassinat des Guises, 218, N.; il cherche à déconcerter les desseins des chefs du parti Protestant, 219; reprend la Garnache & Niort; tombe malade à

la Motte-Frélon, 220. Il s'abouche avec Henri III. Conseil qu'il prend, & paroles de lui à ce sujet; ce qu'il en écrit à *du Plessis-Mornay*, 226, N. 17. Il chasse le duc de Mayenne de Tours; loue la conduite d'Henri III, 229, N. 20. Succès des armes des deux rois; grands services que rend Henri IV, & dangers, auxquels il s'expose, 234. Il va voir ce prince, blessé, 235. Il prend conseil de Sully, 237. Il est reconnu par une partie des principaux officiers royalistes, & abandonné par d'autres; mesures qu'il prend dans cette conjoncture, 240 & *suiv.*, N. 28, 29, 30. Il surprend Meulan, 242. Raisons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, 243. Il prend Clermont, & autres villes de Normandie, 244. Victoire qu'il remporte à Arques, 247 & *suiv.* Il s'assure de Dieppe pour place de retraite, 246. Bon mot de lui en cette occasion, & autres traits durant & après l'action, 249 & *suiv.*, N. Il harcèle ses ennemis. Danger qu'il court, près de Dieppe, 253. Il manque Vernon & autres villes, 254; se rapproche de Paris, dont il fait attaquer les fauxbourgs sans succès, 255 & *suiv.*, N. 41. Prend Etampes, & plusieurs villes d'*Anjou*, 257, N. 42; fait lever le siége de Meulan, 260. Danger qu'il y court, 261, N. 44; ne peut empêcher la prise de Rouen, 262. Particularités sur la manière dont ce prince s'est comporté à la bataille d'Ivry, 265 & *suiv.*, N. 47. Caresses qu'il fait au maréchal d'*Aumont*, 274, N.; à Sully, en le faisant chevalier, 278.

HARTRAY (René de Saint-Denis, de), se saisit d'Alençon, 65.

HONFLEUR pris, 257, N. 42.

HORN (prince de), décapité à Bruxelles, 266, N. 48.

HORTES (N. vicomte d'), sa réponse à Charles IX, 54, N.

HUGUENOTS massa-

crés à Paris; *voyez* SAINT-BARTHÉLEMI (la).

HUMIÈRES (Charles d'), amène un secours au duc de Mayenne, 273, N. 52.

J

JAMES, sa compagnie sert d'enfans perdus, à Ivry, 264.

JAUREGUY (Jean de), Basque, manque le prince d'Orange, est tué, 117, N. 12.

JEANNE d'Albret, reine de Navarre, 12, N. 19; se retire à la Rochelle, 20. Motifs de son retour à Paris, 23, 24; sa cession à son fils, en faveur de mariage, 36, N. Sa mort, 37.

INCHY (Charles de Gaure d'), reçoit Monsieur dans Cambray, 113; par lequel il est chassé du château, 115

JOYEUSE (Anne, duc de), maréchal de France, conduit l'armée royaliste contre la ligue, & la tourne, tout d'un coup, contre les huguenots, 136, N. 28. Ce qu'il dit, à cette occasion, à Sully, 138; conduit l'armée de Henri III en Guyenne, 157; marche contre Henri IV, 174; il prend St.-Maixent, Maillezais, &c., 180; ses troupes sont maltraitées, 183; il vient se mettre à leur tête, 188; trait de générosité de lui. 188. N. 54. Sa conduite à la bataille de Coutras, 189 *& suiv.* Il y est tué, 194, N. 62, 64.

JOYEUSE (N. de), cardinal, veut justifier, à Rome, l'assassinat des Guises, 215, N.

JOYEUSE (Guilleaume de), 136, N. 28.

ISLE-ADAM (l') pris, 233.

JUAN D'AUTRICHE (D.) gagne la bataille de Lépante, 15, N. 23; déconcerte la ligue avec le duc de Guise, 135, N.

IVRY; *voyez* BATAILLES.

L

LANDEREAU (Charles Rouhault du), tente de surprendre la Rochelle, 27, N. 42.

LANGLOIRAN (N. de Montferrant, baron de),

échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N. 57; prend le parti de Sully, contre Bouillon, 71.

LANSAC le jeune, cherche à surprendre la Rochelle, 27, N. 42.

LANSQUENETS, trahissent Henri IV, à Arques, 249; sont taillés en pièces, à Ivry, 271, N. 50.

LAVAL pris, 257, N. 42.

LAVAL (Charlotte de), première femme de l'amiral de Coligny, 22, N. 37.

LAVAL (Guy de), fils de d'Andelot, se sauve du massacre de la Saint-Barthélemi, 48, N. 61.

LAVARDIN (Jean de Beaumanoir, de), prend le parti de Sully contre Frontenac & Bouillon, 71. Combat singulier, proposé entre lui & la Devèze, 78. Il quitte le parti de Henri IV, 88; *voyez* CHICOT. Il est chassé du poste de Coutras, 190.

LAVARDIN (Charles de Beaumanoir, de), tué à la Saint-Barthélemi, 48, N. 60.

LENONCOURT (Philippe de), cardinal, député de la cour à Henri IV, 143, N. 34, 164.

LESDIGUIÈRES (N.) commande pour Henri IV, 158.

LÉSIGNAN (Louis de Saint-Gélais de), officier, 70.

LIBERGE, valet-de-chambre de Sully, 170.

LIGUE (la) rend puissans les Guises, 82; lève l'étendard de la révolte, 134. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 134, N. 27. Son assemblée à Châlons, où elle oblige Henri III à se rejoindre à elle, 138, N. 31, & dispose de ses troupes, 145. Elle fait marcher trois armées contre Henri IV, 157. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 172 & *suiv.* Défait les troupes étrangères à Auneau, 204. Elle oblige Henri III à sortir de Paris; son insolence, avant & après cette action, 206 & *suiv.*, N 7. Elle manque Meulan, & prend Pontoise, 260 & *suiv.*; s'empare de Rouen, 262.

LONDE (N. de la), maire de Rouen, 245, N. 32.

LONGA (N. de), gentilhomme, 156.

LONCAUNAY, gentilhomme, se sauve à la Saint-Barthélemi, 40.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de), reste fidelle à Henri IV, 242, N.; lui amène des troupes, 254.

LORGES surprend Châteaudun, 230.

LORRAINE (maison de), droits chimériques de cette maison à la couronne, 207 & *suiv.*, N.

LORRAINE (Charles, cardinal de), 16, N. 26. Ses véritables sentimens sur la religion, 144. Ses prétentions sur Metz, &c., 208, N. Sa mort, 60, N. 75.

LORRAINE (Charles de), duc de Mayenne; *voyez* MAYENNE.

LORRAINE (Charles de), duc d'Aumale; *voy.* AUMALE (Charles de Lorraine, duc d').

LORRAINE (Claude de), duc d'Aumale; *voy.* AUMALE (Claude de Lorraine, duc d').

LORRAINE (François de), duc de Guise; *voy.* GUISE (François de Lorraine.

LORRAINE (François de), grand-prieur de France, 16, N.

LORRAINE (Henri de) duc de Guise; *voyez* GUISE (Henri de Lorraine).

LORRAINE (Louis de), cardinal de Guise; *voy.* GUISE (Louis de).

LORRAINE (Nicolas de), comte de Vaudemont; *voyez* VAUDEMONT (Nicolas de), &c.

LORRAINE (Philippe-Emmanuël de), duc de Mercœur; *voyez* MERCŒUR.

LOUDON; *voy.* HENRI IV.

LOUISE de Lorraine, reine de France, 63, N. 78.

LOUVIERS manqué, 244.

LUDOVIC (Louis de Nassau, comte), un des chefs des seigneurs religionnaires, 30, N. 48.

M

MADAME Cathérine de Bourbon, duchesse

de Bar, est renvoyée, par Charles IX, à son frère, 65, N. 82. Son goût pour les divertissemens, 74. Ses amours avec le comte de Soissons, 200.

MAIGNAN, valet-de-chambre de Sully, le secourt à propos, au siége de Paris, 234; lui sauve la vie, à Ivry, 268; le ramène, en triomphe, à Rosny, 276.

MAILLEZAIS pris, 172; repris, 180.

MAILLY (Jacques de); *voyez* BÉNÉHART.

MAINE (villes du) prise, 257, N. 42.

MAINFROY, concurrent de Charles d'Anjou, 8.

MAINTENON (Louis d'Angennes, seigneur de), manque Chartres, pris, 180.

MAIXENCE (pont de Sainte), mal gardé, 256, N. 40.

MALASSISE (N. de Mesmes, de), 4, N. 5; député par Cathérine de Médicis, à la Rochelle, 20.

MANDELOT (François de), son humanité envers les calvinistes à la S.-Barthélemi, 53, N. 64.

MANDOCE (Bernardin de), député de l'Espagne vers Henri IV, 125, N. 17.

MARCEL (Emézigot), rebelle, 8.

MARGUÉRITE de Valois, reine de France, célébration de son mariage, 36, N. 52. Elle le quitte, & retourne à la cour, où elle n'est pas de bonne intelligence avec sa mère & son frère, 126.

MARIE de Lorraine-Guise, reine d'Ecosse, 18, N. 28.

MARIE Stuart, reine d'Ecosse, 18, N. 28.

MARMANDE; escarmouche devant cette ville, 96.

MARONIÈRE, gouverneur de Talmont, 166.

MARSILLIÈRE (N. de), officier, député en Allemagne, 165.

MASTIN (madame de), comment elle reçoit Sully, son neveu, 122.

MATIGNON (Jacques de), maréchal de France, 189, fait Montgomery prisonnier; jugement sur son procédé,

60, N. 70; conduit une armée en Guyenne; manque Castets, 157.
MATTHIAS, archiduc d'Autriche, devient souverain des Provinces-Unies, 105.
MAULEON pris, 172.
MAUREVERT (Nicolas de Louviers, de) blesse l'amiral de Coligny, 33, N. 51.
MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de), prend Brouage, 82, N. 92; conduit l'armée de la ligue en Guyenne; y prend quelques villes, & ne peut surprendre Henri IV, 157 & *suiv.*; s'approche de Tours, où il manque de prendre Henri III, 227 & *suiv.*; & en est chassé par Henri IV, 229; ses troupes défaites à Arques, 252; il est obligé d'abandonner les environs de Dieppe, & se rapproche de Paris, 255. Il prend Pontoise, 259; & manque Meulan, 261; perd la bataille d'Ivry; fautes qu'il y fait, 265, N. 47, *pag.* 266, N. 48.
MÉDAVY (Charles-François Rouxel, de), officier-général de la ligue, 245, N. 32.
MEILLES (comte de), officier calviniste, 78.
MELUN (maison de), & personnages de ce nom, 9, N. 13.
MELUN de ROUBAIS; *voyez* ROUBAIS.
MELUN (Hugues de), vicomte de Gand, 9, N. 13.
MELUN (Anne de), dame de Rosny, 9, N. 13, *pag.* 108, N. 5.
MÉNAGER, député des états de Blois à Henri IV, 80, N. 90.
MERCŒUR (Philippe-Emmanuël de Lorraine, duc de) son bagage est pris, 184; il est fait gouverneur de Bretagne, 254, N. 39.
MESMES (N. de); *voyez* MALASSISE.
MEULAN pris, 241; manqué par la ligue, 261.
MICHAUT (le capitaine), 132, N. 26.
MIGNONVILLE, officier, 166; est tué, 191, N.
MILON, officier, contribue à la prise de Ségur, 100.

MIOSSENS (Henri d'Albret, baron de), 70.

MIRANDE, piège que ses habitans tendent à Henri IV, 76.

MIRON, premier médecin de Henri III; voyez HENRI III. Conférences, auxquelles il assiste, 214, N. 9.

MOLE (Joseph-Boniface de la), décapité, 59, N. 69.

MONDOUCET (Claude), résident dans les Pays-Bas, 37, N. 53.

MONS pris, 24.

MONTAGNE; voyez THOU.

MONTAGU pris, 90.

MONTAUBAN, ville de sureté donnée aux calvinistes, 4, N. 5. Elle maintient ses privilèges, 56; voyez PROTESTANS.

MONTAUSIER, officier, sert Henri IV à la bataille de Coutras, 191, N. 57.

MONTBAZON (Louis de Rohan, duc de), 145, N. 36. Son accueil à Sully, 154. Il se trouve au combat de Saveuse, 231, N. 23; est tué, 250, N. 37.

MONTESQUIOU (le baron de) tue le prince de Condé, 1, N. 1.

MONTGLAT (Louis Harlay de), envoyé par Henri IV au devant de l'armée étrangère, 203.

MONTGOMMERY (Gabriël, comte de), tue Henri II, dans un tournois, 17, N. 27; échappe à la Saint-Barthélemi, 44, N.; repasse en France, 58; est pris & exécuté; jugement sur la prétendue parole de Matignon, 59, 60.

MONTGOMMERY, fils du précédent, 70; est tué, 191, N. 57.

MONTLUC (Blaise de), maréchal de France, commande en Languedoc, 55; son sentiment sur le siége de la Rochelle, 56, N. 66.

MONTLUC (Jean de), évêque de Valence, révèle le secret de la cour, sur la Saint-Barthélemi, 41.

MONTMORENCY (Anne de), connétable, rallume la guerre, 16, N. 25.

MONTMORENCY (François, maréchal de), envoyé à Rouen,

pour punir les violences contre les huguenots ; 21, N. 33 ; traite, à Londres, du mariage d'Elisabeth avec le duc d'Alençon, 24 ; refuse de venir à la cour, 42 ; pourquoi ses frères sont épargnés à la Saint-Barthélemi, 42, N. 60.

MONTMORENCY (Guillaume de) ; *voyez* THORÉ.

MONTMORENCY (Henri de), maréchal de Damville, se joint aux Calvinistes, 62, N. 77 ; son jugement sur le duel de Turenne & de Duras, 89, N. 97 ; son conseil aux Protestans, 142, N. 33 ; commande les troupes de Henri IV, 158, 167.

MONTRAZIER & VILLEFRANCHE se surprennent mutuellement, 69, 70.

MONTPENSIER (François de Bourbon, dauphin de), lève le siége de Livron, 60, N. 73 ; suit Monsieur en Flandre, 117, & cherche à le détourner de la trahison d'Anvers, 119, N. 15.

MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royalistes en Normandie, 254, N. 39.

MOREAU, ou MORÉE (le commandeur), offres qu'il fait à Henri IV de la part de l'Espagne, 125, N. 17.

MORISQUES en Espagne, 15.

MORNAY (Philippe du Plessis-), 153, guérit Henri IV, à la Mothe-Frélon, 220, N. 13 ; est fait gouverneur de Saumur, 224 ; *voyez* HENRI IV.

MOROSINI (Jean-François) nonce du pape, 221, N. 14.

MORSAN (président) fait rendre justice aux huguenots à Rouen, 21.

MOUY (Isaac-Vaudré de), officier calviniste, 149, N. 40.

MOTTE-SAINT-ÉLOI (la), prise, 180.

## N

NARBONNE (vicomte de), acquis par la maison de Bourbon, 12, N.

NASSAU (Louis, comte de), un des chefs des seigneurs re-

ligionnaires, 30, N. 48.
NASSAU (Guillaume de), prince d'Orange; *voyez* ORANGE.
NAVARRE (royaume de), usurpé par les Espagnols, 14.
NAVARRE (Henri de Bourbon, prince, puis roi de), ensuite, roi de France; *voyez* HENRI IV.
NEMOURS (le duc de) combat pour la ligue, à Ivry, 270, N. 49.
NEMOURS de la GARNACHE (M. de), 132.
NESLE (le marquis de) est tué, à Ivry, 270, N. 49.
NEVERS (Louis de Gonzagues, duc de); sucrainte de Henri III, 221, N. 14; s'attache à Henri IV, 242, N.
NEUF-CHATEL pris, 245.
NEUFVY (Bertrand de Melet de Fayoles, de), 155, N. 44.
NEUFVY (Magdelaine de Melet de Fayoles, de), officier du parti de la ligue, 155, N. 44.
NIEUPORT manqué, 119, N. 15.
NîMES, 56.
NOAILLES (François de); sujet de son ambassade, à la Porte, 105, N. 1.
NOCLE (Beauvais la); *voyez* BEAUVAIS.
NOIRMOUTIER (marquise de); *voyez* SAUVES (madame de).
NORMANDIE, places prises de cette province, 257, N. 42.
NOUE (François de la), sa défaite en Flandre, 37; éloge de cet officier, *ibid.*, N. 53; il emporte d'emblée le faubourg Saint-Germain, 257, N. 41.

O

O (François d'), surintendant des finances, s'attache à Henri IV, 240, N. 28.
OLÉRON (île d'), prise, 4, N.
ONEAU (baron d'), battu à Auneau, 204, N. 4.
ORADOUR (N. d'), gentilhomme, 153.
ORANGE (Guillaume de Nassau, prince d'), prend Mons, 24; lieutenant-général de l'archiduc Matthias,

106; manque d'être tué à Anvers; révolte qu'il appaise, 117, N. 12; prévient, & rend sans effet la trahison d'Anvers, 119; son avis à Sully, 120; il cherche en vain à réconcilier Monsieur avec les Flamands, 121.

ORLÉANS pris, 28.

ORTES, ou HORTES; voyez HORTES.

ORTHOMAN, premier médecin de Henri IV, envoyé par ce prince pour secourir madame de Rosny, 232.

OSTENDE manqué à la trahison d'Anvers, 119, N. 15.

OTTOCAR, roi de Bohême, 7.

OURS, chasse de ces animaux dangereuse, 88.

P

PAIX de 1570, 4, N. 5; de Monsieur, 66, N. 83; de 1577; articles de cette paix, 83, N. 95. Paix de Fleix, 107, N. 4.

PALATIN (électeur); voyez PROTESTANS.

PALCHEUX, officier, se trouve à la journée d'Arques, 248; à celle d'Ivry, 272.

PARÉ (Ambroise), chirurgien de Charles IX; ce qu'il dit, à ce prince, au sujet de la Saint-Barthélemi, 51.

PARIS; voyez SAINT-BARTHÉLEMI, BARRICADES. Consternation de cette ville, après la sortie de Henri III; la députation à ce prince, &c., 213, N. 8; elle est assiégée, 234; ses fauxbourgs sont attaqués, 257.

PARLEMENT de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue, à la journée des Barricades, 213, N. 8.

PARME (Alexandre Farnèse, duc de), tient Cambray bloqué, 112; lève le blocus, & fait une belle retraite 113; oblige Monsieur à sortir de Flandre, 121; son jugement sur les barricades, 210, N.

PARTHENAY manqué, 174.

PASSY; voyez SULLY.

PAYS-BAS; voyez FLANDRE.

PÉCAIS engagé au prince Casimir, 98.

PELLEVÉ (Nicolas de), cardinal, révèle le complot de la Saint-Barthélemi, 41, N. 58.

PÉRONNE (assemblée de), où la ligue se forme, 134, N. 27.

PHÉNOMÈNE vu, la veille de la bataille d'Ivry, 263, N. 46.

PHILIPPE. Il est accusé d'avoir fait empoisonner ÉLISABETH de France; il fait mourir Don CARLOS, 23, N. 39.

PIE IV, pape, dégrade le cardinal de Châtillon, 23, N. 38.

PIE V refuse la dispense pour le mariage de Henri IV & de Marguérite de Valois, 35; déplore le massacre de la St.-Barthélemi, 42, N 60.

PIENNE (compagnie de), défaite, 183.

PILES (Armand de Clermont, baron de), seigneur, 32, N. 49; tué à la Saint-Barthélemi, 48, N. 61.

PLESSIS-MORNAY; voyez MORNAY.

PLUVIAUT-CLAVEAU, gentilhomme, tué à la Saint-Barthélemi, 32, N. 49.

PLUVIERS pris, 233.

POIGNY (Jean d'Angennes, seigneur de), député de la cour à Henri IV, 143, N. 34, & *pag*. 164.

POISSY pris, 233.

POLTROT de Méré, (Jean), assassin du duc de Guise, 16, N.

PONTOISE pris, 233, 259.

PRESSAIGNI, gentilhomme, se trouve au combat de Saveuse, 231.

PRÊCHES, leur nombre augmenté, 4, N. 5; diminué, 83, N. 94.

PRISE d'armes du mardi-gras; ce qu'on appelle ainsi, 58.

PROTESTANS, état des affaires de ce parti, à la paix de 1570. Leurs succès dans la guerre, 3, N. 4. Ils se laissent tromper par Cathérine de Médicis, malgré mille motifs de défiance; artifices employés pour cet effet, 20. Caresses faites à leurs chefs, à la cour, 32. Plusieurs

quittent Paris, 40; ils rétablissent leurs affaires, 54; prennent plusieurs villes, 58, N. 67; deviennent puissans, par leur jonction avec Monsieur & le prince Casimir, 64. Traité de paix avantageux pour eux, 66. Ils reprennent les armes, 68; perdent une partie de leurs avantages, à la paix de Monsieur, 83, N. 94; recommencent la guerre, 89. Entreprises exécutées & manquées, 90. Ce qu'ils gagnent par le traité de 1580, 107, N. 4. Assemblée de MONTAUBAN, & conférence à SAINT-PAUL DE LAMIATTE, où leurs chefs jettent les fondemens d'une république calviniste en France, 140, sous la protection de l'électeur PALATIN, 140. Trois armées marchent contre eux, 157. Conseils sur l'entrée des troupes étrangères en France, où ils prennent le mauvais parti, 167, 168. Ils sont persécutés, 185. Leurs desseins pernicieux contre Henri IV, dans leur assemblée à la Rochelle, 219.

PROVINCES-UNIES; *voyez* FLANDRE.

PROUTIÈRE (Philippe Gourreau de la), député par Cathérine de Médicis à la reine de Navarre, 20.

Q

QUASY, gentilhomme, son aventure devant Marmandes, 97.

R

RABODANGES, gentilhomme, évite le massacre de la Saint-Barthélemi, 40. Lettres qu'il reçoit de Charles IX, 40, N. 57.

RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, marquis de), 145, N. 36; a beaucoup de part à l'union des deux rois, 220.

RECLAINVILLE (Louis d'Alonville de), ou l'Arclainville, commande dans Chartres, 230, N. 22.

RÉFORMÉS; *voyez* PROTESTANS.

REISTRES, Lansquenets, & autres troupes étrangères

étrangères en France, 167; défaits à Auneau, 204; les Réiſtres & les Lanſquenets trahiſſent Henri IV, à Arques, 249; tirent en l'air, à Ivry, 267, & y ſont mis à la boucherie, 271, N. 50.

RENIERS, ſauvé à la Saint-Barthélemi, 54, N. 65; raſſure Montauban, & défait un corps de troupes ligueuſes, 55.

RÉPUBLIQUE Calviniſte; deſſein de l'établir en France, 140.

RESNEL (Antoine de Clermont, marquis de), l'un des chefs du parti Calviniſte, 32, N. 49; tué à la Saint-Barthélemi, 43, N.

RESNEL (compagnie de), défaite par Henri IV, 183.

RETZ (Albert de Gondy, duc de), 38.

ROCHEFOUCAULT (François de la), ſoupçonné du meurtre du duc de Guiſe, 16, N.; tué à la Saint-Barthélemi, 43. N.

ROCHEFOUCAULT (François, duc de la), fils du précédent, colonel-général de l'infanterie, ſe trouve au ſiége de Fontenai, 168, N. 47; de Coutras, 189.

ROCHE-GUYON (N. de Silly, comte de la), 145, N. 36.

ROCHELLE (la) accordée aux Calviniſtes comme ville de ſureté, 4, N. 5; aſſiégée en vain, 55, N. 66; elle fait ſon traité, 56; honneurs qu'elle rend à Henri IV; ceux auxquels elle refuſe l'entrée, 67.

ROCHEPOT (Antoine de Silly de la), ſon avis au duc de Sully, 107.

ROHAN (René, vicomte de), défend Luſignan, 60.

ROLET (de), ſe trouve à la bataille d'Ivry, 272.

RONSOY (compagnie de), défaite, 183.

ROCLAURE (de), l'un des chefs du parti Calviniſte, 70.

ROSAN (N. de Durfort, de); *voyez* DURAS.

ROSNY, château, la peſte y règne, 173.

ROSNY (François de Béthune, baron de), père du duc de Sully,

se retire chez lui, 5; ses alliances, 5, N. 6; état de sa famille & de ses affaires domestiques, 15, N. 10, & p. 42, N. 47; il suit la reine de Navarre à Paris, 30; ses paroles à son fils, 29; est fait prisonnier, 30, N. 47; ses conseils ne sont point écoutés, 31; Il présente son fils, le duc de Sully, au prince de Navarre, & se retire à Rosny, 31; il échappe au massacre de la St.-Barthélemi, 41; précis de sa lettre à son fils, duc de Sully, 47.

Rosny (Maximilien de Béthune, baron, ensuite, marquis de), duc de Sully; *voyez* Sully.

Rosny (baron de); *voyez* Béthune (Salomon de).

Roubais, ou Robeck (Robert de Melun, marquis de), fait Turenne prisonnier, 113, N. 7; cause de sa haine pour Sully, 114.

Rouen pris, 28; repris, 262.

Roussière (la), gouverneur de Fontenay, 168.

Roussy (N. comte de), tué à Arques, 250, N. 37.

Rouxel; *voyez* Médavy.

Rubempré (André de Bourbon de), député à Henri IV, 80, N. 90.

Ruères, parrain du marquis de Rosny, 187.

S

Sagonne (Jean, baron de), tué à Arques, 250, N. 37.

Saint-Barthélemi (massacre de la), projet de ce massacre, 33; remarques sur ce projet, 33, N. 51; comment il s'exécute, 42, N. 60; jugement sur cette action, 45, 48, N. 61, 62.

Saint-Brix, conférences qui s'y tiennent, 84, N. 95; *pag.* 177, N. 50.

Saint-Criq, officier, brûlé dans Mirande, 76.

Saint-Émilion pris, 87.

Saint-Étienne, gentilhomme, évite le massacre de la St.-Barthélemi, 41.

Saint-Gélais (Gui

de) échappe du massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N. 57; p. 153.

SAINT-GERMAIN, fauxbourg, emporté d'emblée, 255.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE; les princes manquent d'y être enlevés, 59.

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, l'un des chefs des Calvinistes, 140; fait gouverneur d'Argenton, 224.

SAINT-GERMAIN de Clan (N. de), l'un des chefs des Calvinistes, 140.

SAINT-HERAN de Montmorin (N.), refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 53, N.

SAINT-LARRY; voyez BELLEGARDE.

SAINT-MACARY manqué, 68.

SAINT-MAIXENT pris, 180.

SAINT-MARC chassé de Meulan, 241.

SAINT-MARTIN (Charles le Clerc de), tué, 91.

SAINT-MESMIN (mademoiselle de); voyez SULLY.

SAINT-PAUL DE LAMIATTE; voyez PROTESTANS.

SAINT-SAUVEUR (Claude de Joyeuse, de), tué à la bataille de Coutras, 195, N.

SAINTE-ALDEGONDE (Philippe Marnix), officier, est averti de la trahison d'Anvers, 119.

SAINTE-BAZEILLE prise, 160.

SALCÈDE, sa résistance aux desseins des Guises, cause de sa mort, 209, N.

SALIGNAC (Jean de Gontaut, de Biron, baron de), son duel avec Rosan, 89, N. 97.

SANCERRE est assiégée; extrémité où elle se trouve; elle fait un traité, 55.

SARDAIGNE, projet d'en obtenir la souveraineté pour le duc d'Anjou, 105, N. 1.

SAVEUSE (Anne de Brosse) se trouve au combat de Bonneval, 230, N. 21.

SAVEUSE (Charles de Brosse), perd le combat de Bonneval; y est blessé, & meurt de désespoir, 232.

SAUMUR, resté fidelle à Henri III, 219; accordé à Henri IV, pour place de sureté, par le traité entre les deux rois, 225.

SUIVES (Simon de Fizes, baron de), 110, N. 6.

SAUVES (N. de Beaune de Semblançay, dame de); rivalité, à son sujet, entre Henri IV & le duc d'Alençon, 110, N. 6; elle introduit Sully auprès de Cathérine de Médicis, 126, & l'instruit de ses desseins, 178. Son avis au duc de Guise, 215, N. 10.

SÉGUR, de Pardaillan (N. de), échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40, N., & pag. 70.

SÉGUR (Jacques de), baron de Pardaillan, tué à la Saint-Barthélemi, 48, N. 61.

SÉLIM, le grand-seigneur, 105, N. 1.

SEY (N. de), gentilhomme, échappe au massacre de la Saint-Barthélemi, 40.

SIGOGNE (Charles de Beausoncle, sieur de), fait prisonnier à Ivry, 270, N. 49.

SILLERY (Nicolas Brûlart de), chancelier, député de la cour à Henri IV, 143, N. 34.

SILVESTRE (le pére), cordelier, directeur de madame de Mastin, 122.

SIMIANE; *voyez* GORDES.

SIXTE-QUINT, bon mot, de lui, au cardinal de Joyeuse, 82, N. 93; il excommunie, également, les Calvinistes & les ennemis de l'autorité royale, 136, N. 29; ses paroles sur les barricades, 210, N.; il excommunie Henri III; ses véritables sentimens sur le meurtre des Guises, & sur la conduite des chefs de la ligue, 221, N.; ses paroles & prédictions sur Henri IV, le duc de Mayenne, le duc de Savoie, 253, N. 38.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de), se joint à Henri IV & défait le bagage du duc de Mercœur, 184, N. 52; il se comporte vaillamment à la journée de Coutras, 193, N. 61;

mais il empêche Henri de profiter de la victoire, 200; ses desseins, en cherchant à épouser Madame, malgré ce prince, 201; il quitte Henri IV, après les barricades, & va s'offrir à Henri III, 211, dont il est mal reçu, 213; il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV, 225; il s'avance, lentement, au secours de ce prince, à Dieppe, 254.

STRATAGÈME d'une femme, pour dérober sa proie à l'avidité du soldat, 171.

STROZZY (Philippe), l'un des principaux officiers de Charles IX, 3, N. 3; cherche à surprendre la Rochelle, 27, N. 42.

SUISSES; ils empêchent Charles IX d'être pris, 28, N. 45; accordent des troupes à Henri III, 161; s'engagent avec la ligue, sont désarmés à la journée des barricades, 206, N. 7; combattent pour Henri IV, à Arques, 251; ne se battent point à la bataille d'Ivry, 271.

SULLY (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de), ses principes de religion peu dangereux, 2, N. 2; réfutés, 185, N. 53; particularités sur ses ancêtres, sa famille & sa naissance, 5, N. 7; *voyez* ARRAS. Il est élevé dans la religion protestante, 11; suit la cour de Navarre à Paris, 32; est présenté au roi de Navarre, ses études, *ibid.*; échappe au massacre de la St.-Barthélemi, 45; son éducation, 49; ses premiers faits d'armes, 66; il défend Périgueux & Villeneuve; danger qu'il court au siége de Villefranche, 69; il se brouille avec Frontenac & Turenne, 71, suit Henri IV en Béarn; ses économies, 73; se trouve à la prise d'Eause, à un combat devant Mirande, devant Nérac & autres rencontres; dangers qu'il y court, 74 & 75; sa conduite dans les cours rassemblées de Cathérine de Médicis & du roi de Navarre, 84; dangers qu'il court à la prise de Cahors, 90 & *suiv.*

& devant Marmande, &c., 96; il défend Monségur, 100; est conseiller de Navarre & chambellan ordinaire de Henri; fautes qu'il commet, 102; perd la succession du vicomte de Gand, 107, N. 3; motifs qui lui font suivre Monsieur en Flandre; sa conversation avec Henri IV, 108; il prend plusieurs gentilshommes à sa suite, 111; son aventure devant Cambrai, 112; il fait des prisonniers à Arleux, 114; cause de son éloignement pour Monsieur, 118; *voyez* ORANGE. Il retourne trouver Monsieur; ses réflexions sur les devoirs d'un prince, 121; *voyez* MASTIN. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 123; il revient en France, 124; va faire part, à la cour de Henri III, des propositions faites au roi de Navarre, par l'Espagne, 125; la curiosité le porte à aller voir Monsieur, à Château-Thierry, 127; il observe à la cour les démarches de la ligue; il y trouve ses frères disgraciés, 128; devient amoureux de mademoiselle de SAINT-MESMIN, 129, & épouse mademoiselle de Courtenay, 131; ses occupations domestiques pendant la première année de son mariage, 132; il va retrouver le roi de Navarre, & lui porte des secours en argent, 133; reçoit le duc de Joyeuse à Rosny, 136; bon conseil qu'il donne dans les assemblées des Protestans, 142; il retourne, à Paris, entamer une négociation, 145; il repasse en Guyenne; périls auxquels il est exposé dans ce voyage, 148 & *suiv.*; son conseil au roi de Navarre, 158; il se jette dans Sainte-Bazeille, 160; il est député, à Saint-Maur, vers Henri III, pour négocier l'union des deux rois, 162; il traite aussi avec les Suisses, &, pour l'emploi des troupes étrangères, en France, 164; se trouve au siége de Talmon, 166, & à celui de Fontenay; son

aventure comique à ce siége, 168 & *suiv.*; il va secourir son épouse pendant la peste à Rosny, 173; ses réflexions sur la foiblesse de Henri III, 175; il défait un escadron de Joyeuse, 182, & profite de l'absence de ce général pour harceler ses troupes; services qu'il rend à ses frères, 185; il va secourir madame de Rosny, à Paris; périls auxquels il s'y expose, 187; il retourne vers le roi de Navarre, & le sert utilement à la bataille de Coutras, 190 & *suiv.*; anecdotes à ce sujet, 195, N. 65; sage avis qu'il ouvre, après cette bataille, 202; il est député vers le prince de Conti, 203; va trouver le roi de Navarre à Bergerac, 205; ses réflexions sur la journée des barricades, & sur la conduite de Henri III, 206; il accompagne le comte de Soissons à la cour, 211; son entretien avec Henri III, 214; ses réflexions sur la foiblesse de ce prince, 218; il vient faire son rapport au roi de Navarre, & repart, pour consommer le traité entre les deux rois, 219 & *suiv.*; sa maladie, pendant laquelle du Plessis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité; mécontentement qu'il en ressent, 224. Son avis, à Henri IV, sur son entrevue avec Henri III; il aide à défendre Tours, 229 & *suiv.*; part qu'il a au combat de Saveuse, 228 & *suiv.*; il oblige un de ses frères de lui ouvrir les portes du château de Rosny; va assister son épouse; chagrin extrême qu'il ressent de sa mort, 232; il retourne à l'armée des deux rois, où il s'expose aux plus grands dangers, 234; suit Henri IV à Saint-Cloud, 235; est consulté par ce prince, 237; réponse qu'il lui fait, 239; services qu'il rend à Henri IV, pour contenir les chefs de l'armée royaliste; il s'empare de Meulan, 241, dont il refuse le gouvernement, 242; manque Louviers, 244; va reconnoître

l'armée de Mayenne, 245. Il assiste au combat d'Arques; dangers qu'il y court, 246 & *suiv.*; manque Vernon, 254; force le faubourg Saint-Germain, 255; conserve le pays de Mantes, 257; manque de prendre le duc d'Aumale, 258; motifs qui le déterminent à écrire ses mémoires, 258; il contribue à la levée du siége de Meulan, 259; son rapport au roi, 260; avis qu'il lui donne, 261; il défend Passy, 262, N. 45; sa conduite à la bataille d'Ivry, 264; blessures qu'il y reçoit, 266 & *suiv.*, N. 49; il est porté en triomphe à Rosny, 276; il est visité par le roi, 278, qui le fait chevalier, 279; *voyez* ANDELOT, ROUBAIS.

T

TALMONT pris, 166.

TAVANNES (Gaspar de Saulx, de), l'un des conseillers de Cathérine de Médicis, 3, N. 3.

TÉLIGNY (Charles, seigneur de), est député à Charles IX, 22, N. 35; tué à la Saint-Barthélemi, 44, N.

TENDE (Claude de Savoie, comte de), refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 53, N. 64.

TERRAIL (du) commande la cavalerie légère à la bataille d'Ivry, 266, N. 48.

THERMES (Paul de la Barthe, seigneur de), battu à Gravelines, 17.

THIGNONVILLE (mademoiselle de), aimée de Henri IV, 73, N. 87.

THORÉ (Guilleaume de Montmorency, de), manque à se saisir du pont Sainte-Maixence, 256, N. 40.

THORIGNY (comte de), se trouve à la bataille d'Ivry, 272; il y est cause de la mort de la Châtaigneraie, en voulant le sauver, *ibid.*

THOU (Jacques-Auguste de), président, sa conversation avec MONTAGNE, 144, N. 35.

TONNEINS, escarmouche devant cette ville, 96.

TOUCHET (N. du), gentilhomme, évite le

massacre de la S.-Barthélemi, 40, N. 57.
TOURS, restée fidelle à Henri III, 219; est investie, 227. L'ennemi se retire, 229.
TRAITÉ de Nemours, 136, N. 29.
TRAITÉ du Plessis-lès-Tours, 223.
TRAPE (la), valet-de-chambre de Sully, auquel il est d'un grand secours aux attaques de Villefranche, 77, de Mirande, 78, & de Cahors, 92.
TREMONT, officier de la ligue, à Ivry, 270.
TRIMOUILLE (Claude duc de la), 153; prend Talmont, 166; combat à Coutras, 190; donne de mauvais conseils au prince de Condé, 198.
TRIMOUILLE (Charlotte-Cathérine de la), est impliquée dans le procès, sur la mort du prince de Condé; est justifié, 206, N, 6.
TRENTE (concile de), justifié sur le sauf-conduit accordé aux protestans, 27, N. 44.
TREPORT (le) pris, 245.
TRÈVE, 73.
TURENNE (vicomte de); *voyez* BOUILLON.

V

VAINDORÉ, officier, se trouve à la bataille de Coutras, 191, N. 57.
VALETTE (Jean-Louis de Nogaret, de la); *voyez* EPERNON.
VALOIS (Charles de), comte d'Auvergne; *voyez* AUVERGNE.
VALOIS (François de), duc d'Anjou; *voyez* ANJOU.
VAUBROT, officier de l'armée de Henri IV, 169.
VENEUR de Carouge (Tanneguy le), refuse d'exécuter l'ordre du roi contre les huguenots, 53, N.
VENTADOUR (Anne de Lévis, duc de), est fait prisonnier devant Cambrai, 113, N. 8.
VERAC, gentilhomme, 153.
VERNON manqué, 180.
VEZELAY, ville calviniste, 2.
VEZINS sauve la vie à Reniers son ennemi, à la

Saint-Barthélemi, 54, N. 65; défend Cahors & y est tué, 90, N. 99.

VIC (compagnie de), défaite, 183.

VIGNOLES se distingue à la tête de son régiment, à Ivry, 274.

VILLANDRY, offense Charles IX, obtient sa grâce, 33, N. 59.

VILLARS (Honorat, bâtard de Savoie, marquis de), commande l'armée royaliste en Guyenne, 26, 78; fait quelques tentatives sur Castel-Jaloux & Nérac, 81, N. 91.

VILLARS (Pierre de), archevêque de Vienne; député à Henri IV, 80, N. 90.

VILLEFRANCHE, en Périgord, emportée d'assaut, 95; *voyez* MONTPAZIER.

VILLEMUR (Pierre-Pite de), précepteur des Guises, 39.

VILLENEUVE prise, 83.

VILLIERS, ministre protestant, 119.

VINS (Hubert de la Garde, de), prédit l'assassinat des Guises, 215, N. 20.

USSAC livre la Réole aux Catholiques, 86.

USSEAU, officier, son duel avec Beauvais, fils de N. Beauvais, 102.

UZÈS (madame d'), instruit Sully des desseins de Cathérine de Médicis, 178.

Y

YVETOT (N. d') secourt Sully, à l'attaque de Mirande, 77.

*Fin de la Table du premier Volume.*

Acme
Bookbinding Co., Inc.
100 Cambridge St.
Charlestown, MA 02129